

SAINT-PAUL



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



JEUNESSE · SOLIDARITÉ · CULTURE ET SPORT · ÉCONOMIE · ÉCOLOGIE · CITOYENNETÉ

www.mairie-saintpaul.re



Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

1 - Synthèse financière	6
2 - Bilan thématique :	9
I - Saint-Paul, Terre attractive et écologique	
• Aménagement du territoire et logement	12
• Transition écologique	16
• Attractivité du territoire	23
II - Saint-Paul, Terre apprenante et innovante	
• La vie éducative: mieux accueillir, mieux apprendre, mieux manger	27
• La lecture publique	40
III - Saint-Paul, Terre solidaire et inclusive	
• La petite enfance	46
• La jeunesse	50
• Les séniors	54
• L'animation de la vie sociale	61
• La parentalité	64
• La santé pour tous	66
IV - Saint-Paul, Terre accueillante et participative	
• La propreté urbaine à l'échelle des bassins de vie	74
• Des bassins de vie participatifs et dynamiques	83
• Un territoire sécurisé	95
• Une offre étendue de services publics au plus près des habitants	99
V - Saint-Paul, Terre des talents et des créativité	
• La culture et le patrimoine	106
• Le sport	112
VI - Saint-Paul, Terre performante et responsable	
• Valorisation du personnel communal et amélioration de l'environnement de travail	120
• Optimisation des ressources et modernisation des services municipaux	122
• Commande publique et performance	127



Le mot du Maire de Saint-Paul

Emmanuel SERAPHIN

Un budget maîtrisé, une dynamique engagée, un avenir serein

Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,

Ensemble, nous avançons avec confiance vers un avenir prometteur pour chacune et chacun d'entre vous.

De la culture au sport, de l'économie à l'éducation, de l'aménagement à la citoyenneté, chaque secteur de notre vie municipale a été redynamisé. Grâce à un tissu associatif en pleine effervescence, nos quartiers reprennent vie.

Nos écoles, pierres angulaires du savoir et de la réussite, offrent désormais à nos marmay un environnement serein, sécurisé et stimulant. En 2024, Saint-Paul a franchi une nouvelle étape dans son histoire. Une année marquée par un renouveau concret et une dynamique sans précédent.

Cette revitalisation globale repose sur une gestion financière saine. Pour la cinquième année consécutive, nous avons ainsi fait le choix de ne pas augmenter les impôts tout en continuant à investir.

Ce geste fort en faveur de la protection du pouvoir d'achat des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois a été rendu possible par une situation budgétaire maîtrisée.

Le Compte administratif 2024 en témoigne : notre politique est ambitieuse, efficace et au service de l'intérêt général. Après une année 2023, synonyme de record d'investissement de 60 millions d'euros, nous avons engagé un montant exceptionnel de 56 millions d'euros en 2024.

De 2020 à 2024, Saint-Paul, Ville en pleine dynamique, a investi plus de 223 millions d'euros : ce chiffre impressionnant témoigne de notre détermination à faire de Saint-Paul un modèle de développement équilibré, durable et prospère.

Ces investissements se traduisent dans le quotidien : équipements modernisés, services publics renforcés, cadre de vie amélioré, attractivité retrouvée. Ces moyens concrets irriguent l'ensemble du territoire.

Les changements sautent aux yeux, dans chaque quartier, et témoignent d'un dynamisme inédit. Que ce soit dans les hauts, à Mafate, sur le littoral ou les mi-pentes, les transformations sont bien visibles, palpables et réelles.

Ce cap, nous le tenons grâce à un engagement collectif. Je salue ici le professionnalisme des services municipaux, l'implication de nos agents et le soutien constant de l'administration. Leur travail est le moteur qui transforme jour après jour notre belle ville de Saint-Paul.

Mais Saint-Paul ne se contente pas d'avancer. Notre ambition est claire : faire de notre ville une terre d'emploi, d'innovation et d'opportunités pour toutes et tous.

Nous continuerons à préserver et à bâtir, nous continuerons à innover et à agir. Toujours avec vous, toujours pour vous, toujours pour Saint-Paul !

Nout' tout' ansanm, nous construisons le Saint-Paul de demain : une ville moderne, dynamique, écologique et solidaire.

Le Maire de Saint-Paul
Emmanuel SERAPHIN

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

A l'instar de l'année dernière, 2024 aura été une seconde année exceptionnelle en termes d'investissement. Après les 60 M€ réalisés en 2023, c'est à nouveau un montant remarquable de 56 M€ qui a été investi sur notre territoire. Cela a été possible grâce à une forte mobilisation des subventions externes. Du côté des dépenses de fonctionnement, l'année 2024 enregistre une progression des dépenses plus forte que celle des recettes. Cela résulte surtout de l'inflation et des décisions gouvernementales, notamment en ce qui concerne les revalorisations de la rémunération des salaires dans la fonction publique.

VUE D'ENSEMBLE ET ÉVOLUTIONS

Au niveau des opérations réelles (hors opérations d'ordre) les évolutions constatées entre 2020 et 2024 sont retracées dans le tableau synthétique ci-dessous :

Budget Principal	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2020-2023	2024
	Définitif	Définitif	Définitif	Définitif		Définitif
RECETTES DE GESTION	146 816 106,41	157 951 571,72	165 283 996,61	174 635 696,04	4,01%	184 658 491,5
DEPENSES DE GESTION	132 928 910,10	135 833 140,64	142 667 311,52	148 951 394,33	2,58%	167 340 517,2
RESULTAT DE GESTION	13 887 196,31	22 118 431,08	22 616 685,09	25 684 301,71	17,10%	17 317 974,3
RESULTAT FINANCIER	-65 130,55	-40 323,95	-41 490,19	-140 888,28	-138,72%	-363 947,1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 638 350,26	-111 265,23	73 102,42	480 422,46	ns	1 053 449,3
EPARGNE DE GESTION	16 460 416,02	21 966 841,90	22 648 297,32	26 023 835,89	17,58%	18 007 476,5
Intérêts de la Dette	2 384 504,70	2 147 518,00	2 261 364,15	3 267 765,28	8,21%	4 661 039,8
EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE)	14 075 911,32	19 819 323,90	20 386 933,17	22 756 070,61	20,01%	13 346 436,7
Capital de la Dette	9 122 469,65	8 770 029,38	8 941 658,23	9 523 880,38	1,08%	15 149 877,0
Capital de la Dette (après retraitement)	9 122 469,65	8 770 029,38	8 941 658,23	9 523 880,38		10 419 012,0
EPARGNE NETTE (CAF NETTE)	4 953 441,67	11 049 294,52	11 445 274,94	13 232 190,23	108,37%	-1 803 440,3
EPARGNE NETTE (CAF NETTE) - Après retraitement	4 953 441,67	11 049 294,52	11 445 274,94	13 232 190,23		2 927 424,6
DEP. D'EQUIP. BRUT (DEB = Chap 20, 204, 21 et 23)	34 554 755,01	35 732 439,23	37 482 703,70	60 038 382,19	13,47%	56 022 546,1
DEPENSES FINANCIERES (Hors dette)	2 206,26	61 400,00	589 028,33	411 694,54	ns	738 501,3
RECETTES D'INVESTISSEMENT (avec cessions)	14 217 697,70	14 558 526,90	16 070 083,03	24 510 671,15	5,22%	35 426 372,5
BESOIN DE FIN. (si négatif : excédent fin.)	20 339 263,57	21 235 312,33	22 001 649,00	35 939 405,58	23,87%	21 334 674,8
EPARGNE NETTE	4 953 441,67	11 049 294,52	11 445 274,94	13 232 190,23	108,37%	-1 803 440,3
EMPRUNT	14 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00	17 124 000,00		21 606 865,0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-1 385 821,90	813 982,19	443 625,94	-5 583 215,35		-1 531 250,2
FONDS DE ROULEMENT INITIAL AU 01/01	4 393 445,05	3 007 623,15	3 821 605,34	4 265 231,28	49,30%	-1 317 984,0
F.R. FINAL (= Résultat BRUT de clôture)	3 007 623,15	3 821 605,34	4 265 231,28	-1 317 984,07	-30,94%	-2 849 234,2
Solde des Restes à Réaliser :	-1 164 407,35	-2 005 074,36	-1 722 647,80	8 734 568,46	-230,1%	6 644 381,9
* Section de Fonctionnement :	-714 710,70	-570 627,87	-693 533,82	-2 276 578,58	35,1%	-1 472 770,1
* Section d'Investissement :	-449 696,65	-1 434 446,49	-1 029 113,98	11 011 147,04	-238,0%	8 117 152,1
Résultat NET de clôture	1 843 215,80	1 816 530,98	2 542 583,48	7 416 584,39	28,3%	3 795 147,7
DETTE (Capital Restant Dû cumulé)	117 610 188 €	119 840 159 €	121 898 500 €	129 498 620 €	3,5%	135 955 608 €
Capacité de Désendettement (en années)	8,4	6,0	6,0	5,7		10,2

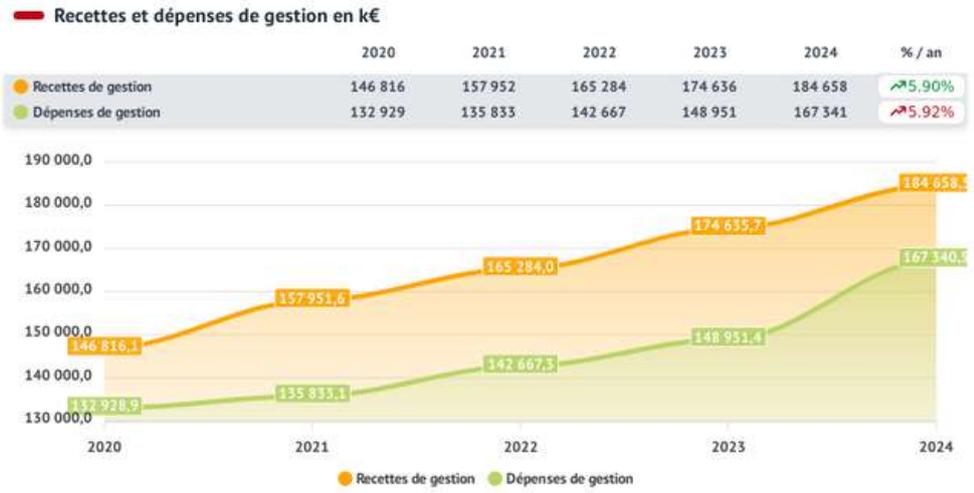
En 2024, les recettes de gestion ont connu une progression de +5,7%, équivalente à celle enregistrée en 2023. En revanche, du côté des dépenses de gestion, la progression a été beaucoup plus forte (+12,3% contre 4,4% en 2023).

Cela n'a pas empêché toutefois la réalisation de **56 M€ d'investissement**. La forte mobilisation du fonds de roulement, liée aux longs délais d'encaissement des financements obtenus notamment des fonds européens a conduit à un résultat de clôture brut déficitaire de -2,85 M€.

Cependant, en tenant compte des engagements reportés, **le résultat net de clôture s'établit à +3,8 M€**.

Au sein des **recettes de gestion**, les évolutions les plus marquées sont celles des chapitres 74 (Dotations) et 75 (Autres recettes de gestion).

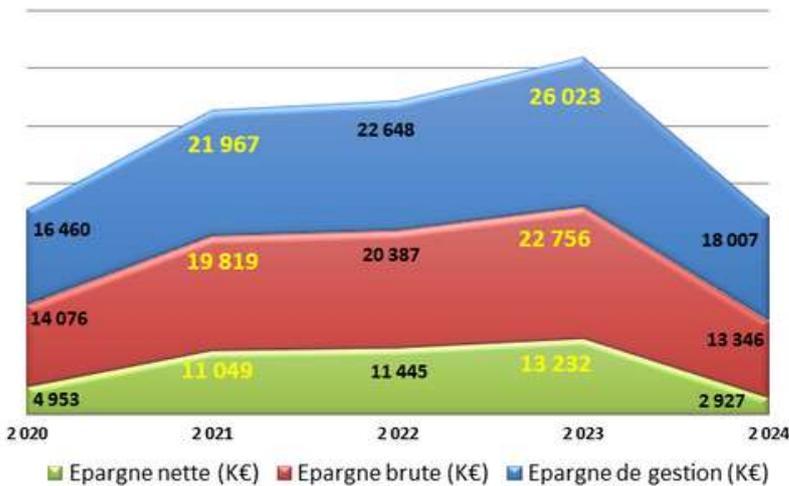
Côté **dépenses de gestion**, les postes « charges courantes » et « Charges de personnel » ont progressés. Il en est de même pour le chapitre 65, avec notamment un soutien plus important aux associations.



Sur la période 2020 à 2023, l'évolution moyenne annuelle des recettes de gestion avait été plus forte que celle des dépenses de gestion, dégagant ainsi des marges d'épargne.

En 2024, comme le montre le graphique ci-dessus, la tendance s'inverse notamment en raison du manque de dynamisme des recettes (notamment les bases fiscales).

A l'inverse, les dépenses de 2024 sont en nette progression, dégradant ainsi les niveaux d'épargne.



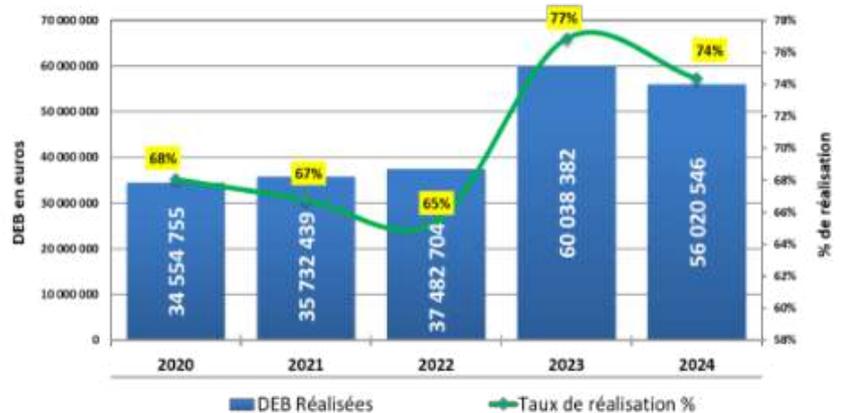
A la clôture de l'exercice 2024, **l'épargne brute** passe de 22,7 M€ à **13,3 M€**. **L'épargne nette**, passe quant à elle, de 13,2 M€ à **-1,8 M€**.

Toutefois, après neutralisation des opérations de préfinancements de subventions, **l'épargne nette corrigée reste positive pour s'établir à +2,9 M€**.

Sans atteindre le record de 2023, les **Dépenses d'Équipement Brut** de 2024 sont restées à un niveau très élevé. Il s'agit ainsi du second niveau d'investissement le plus élevé réalisé par la commune.

Les réalisations de ces deux dernières années sont équivalentes à trois années « classiques » d'investissement à Saint-Paul.

Des investissements toujours très élevés



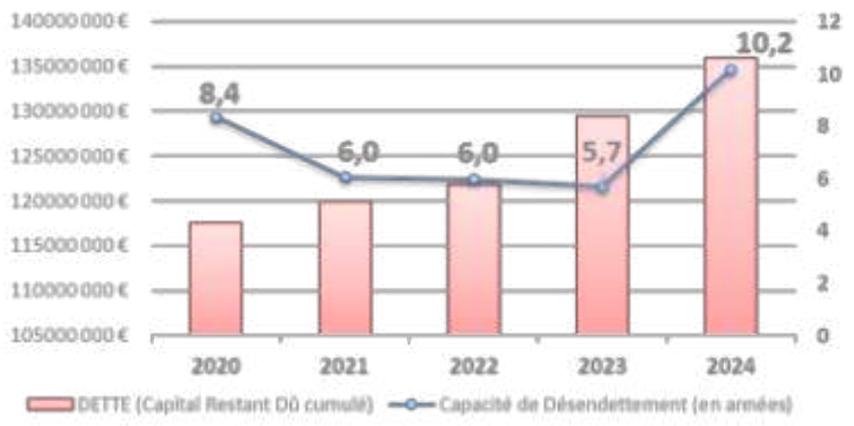
Malgré une légère diminution, le taux de réalisation des investissements de 2024 (74%) démontre une maîtrise des procédures de réalisation des projets en étant nettement au-dessus de la moyenne des années 2020/2022.

Afin de poursuivre ce dynamisme au niveau des d'investissements, la ville a bénéficié de nombreuses subventions, mais elle a eu aussi un recours plus marqué à l'emprunt (21,6 M€ contre 17 M€ en 2023).

Cette progression du stock de dette, associée à la baisse de l'épargne brute, conduit à une dégradation conjoncturelle de notre **ratio de capacité de désendettement**, qui passe de 5,7 années à 10,2 années.

Toutefois, ce ratio reste en dessous du seuil de vigilance (12 années).

Un endettement en progression



Entre les années 2021 et 2023, la commune de Saint-Paul a su maîtriser sa gestion, profiter de la dynamique des recettes et ainsi préserver les équilibres fondamentaux de son budget. L'année 2024 est marquée en fonctionnement par des recettes moins dynamiques et des dépenses en forte progression.

Le fonds de roulement, fortement mobilisé en 2023 et 2024 a permis la réalisation des investissements, à des niveaux exceptionnels. La conséquence de ces évolutions, tant en fonctionnement qu'en investissement, c'est la dégradation conjoncturelle de certains indicateurs de gestion, comme l'épargne et la capacité de désendettement.

Les mesures d'adaptation et de correction seront prises aux budgets 2025 et suivants, en vue de poursuivre la réalisation du programme politique initié en 2020.

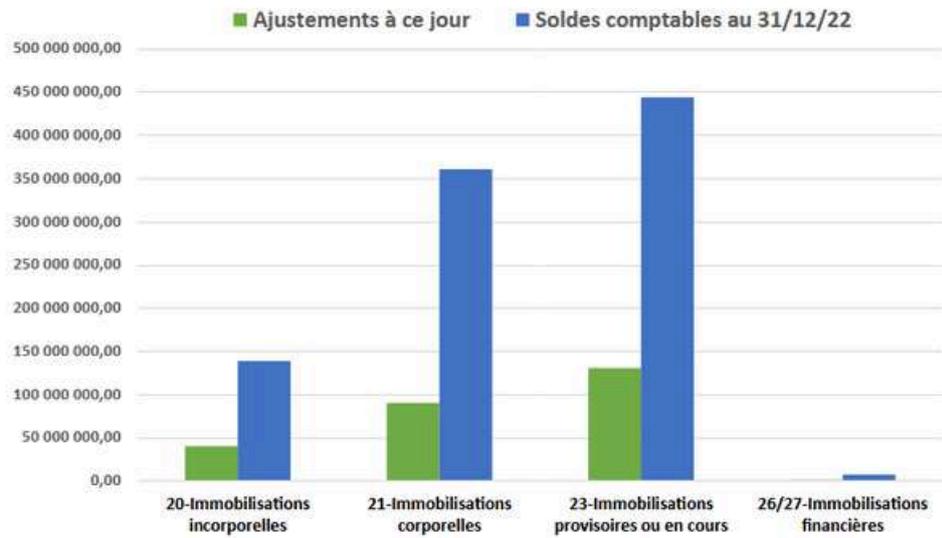
FOCUS SUR L'INVENTAIRE ET L'ACTIF :

Le passage au 1er janvier 2024 à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 a été l'occasion d'engager des travaux pour fiabiliser nos comptes d'investissement et ajuster notre inventaire comptable avec l'état de l'actif établi par le comptable public.

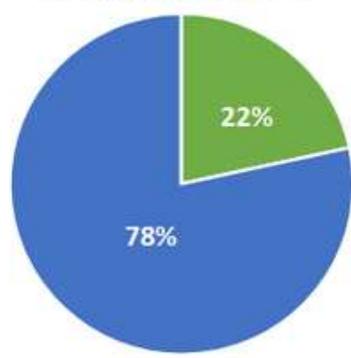
A cet effet, un bureau d'études extérieur a été missionné et un cadre recruté pour la conduite des travaux comptables correspondants.

Ces travaux se sont étalés tout au long de l'année 2024 pour un volume d'ajustement d'environ 22 % du total de l'actif immobilisé (près de 1Md €).

Les opérations se poursuivent en 2025 avec en parallèle la mise en place de procédures destinées à renforcer la conformité des comptes avec l'Instruction budgétaire et comptable M57.



Travaux au 31/12/2024



Ajustements à ce jour Soldes comptables au 31/12/22

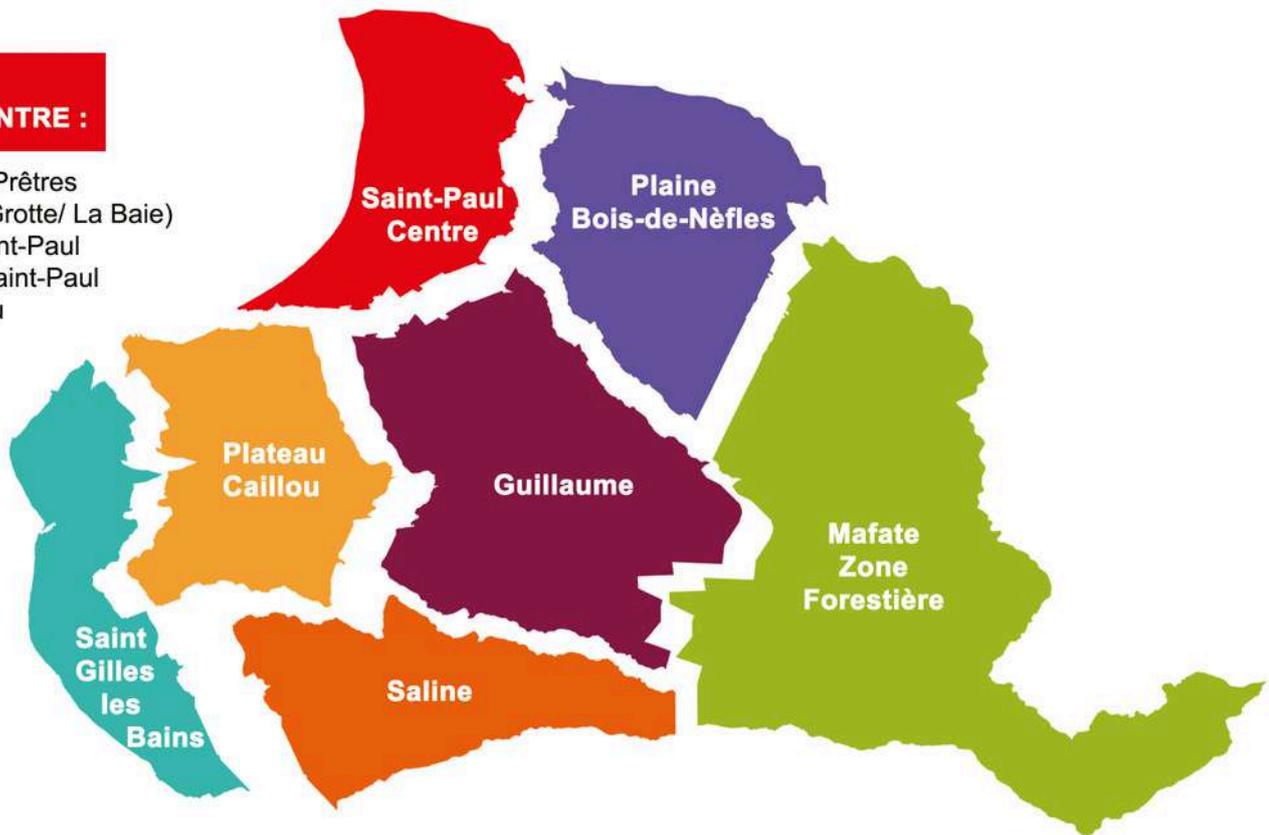
BILAN THÉMATIQUE



BASSINS DE VIE COMMUNE DE SAINT-PAUL

BASSIN DE VIE SAINT-PAUL CENTRE :

- La Fontaine aux Prêtres
- La Caverne (La Grotte/ La Baie)
- Front De Mer Saint-Paul
- Centre-Ville de Saint-Paul
- Laperrière Barlieu
- Grande Fontaine
- Savanna
- Rue Jacquot
- Cambaie
- Étang
- Bouillon
- Grand Pourpier



BASSIN DE VIE SAINT-GILLES-LES-BAINS :

- Boucan Canot
- (Cap Champagne/Les Coquillages)
- Grand fond
- Saint-Gilles (le port)
- Carosse/Caneliers
- Mont Roquefeuil
- Hermitage/Oeil de Boeuf
- Vieux Hermitage
- Bruniquel
- Saline Les Bains
- Trou d'eau/Belle Vue

BASSIN DE VIE PLATEAU CAILLOU :

- Villèle
- Bernica
- Saint Gilles les Hauts
- (Gayet/Fond Maunier/Canal La Boue/ Tamatave)
- Eperon
- Grande Terre
- Fleurimont 1 (Flambloyant)
- Fleurimont 2 (Balance)
- Plateau Caillou

BASSIN DE VIE PLAINE BOIS DE NÈFLES :

- Trois Chemins
- Plaine Centre
- Le Hangar
- Sans Souci
- Ruisseau
- Chemin Macé
- Bras Mort
- Mon Repos
- Plaine Eglise
- Plaine Caramboles
- Bois De Nèfles Centre
- Lot Piscine
- Bel Air
- Marie Case

BASSIN DE VIE SALINE :

- Ermitage (Fond de Puits/Longuet)
- Vue Belle
- Chemin D'eau 5 Heures
- Chemin Villentroy
- Eucalyptus
- Le Relais / Muscadiers / Acacias
- Saline Centre
- Ravine Daniel
- Barrage
- Troussail
- Montée Panon Cimetière/Pavillon
- Piton Léon / Corbeil

BASSIN DE VIE GUILLAUME :

- Bras Canot
- Petite France
- Ligne Chereau
- Bac Rouge
- Tan Rouge (La Croix/TerrainCross Chemin Ibar/Pausé)
- Citerne Laborde
- Bellemène Canots
- Bois Rouge (ligne Chereau)
- Macabit
- Crève-Coeur
- Guillaume Centre
- Les Palmistes
- Bellemène Centre
- Bras Mouton / Ligne Bambous
- Chemin Summer / Guillaume Les Bas
- Maïdo

BASSIN DE VIE MAFATE :

- Marla
- Roche Plate
- Ilet des Lataniers
- Ilet des Orangers

Saint-Paul

TERRE ATTRACTIVE ET ÉCOLOGIQUE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

www.mairie-saintpaul.re



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

Faits marquants en 2024

- Approbation de la procédure de modification simplifiée délimitant les Secteurs Déjà Urbanisés (SDU)
- Réception des travaux du deck (PRU Centre-Ville)
- Démarrage de l'opération ZAC III à Plateau Caillou
- Finalisation des travaux VRD sur le PRU de Saint Gilles les Bains
- Poursuite de l'aménagement des voiries rurales



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Ville continue d'accompagner les projets urbains du territoire en adaptant le PLU approuvé en 2012 pour permettre leur mise en œuvre :

- Approbation de la procédure de modification simplifiée délimitant et réglementant les Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) issus de la loi ELAN afin de mieux encadrer le développement des zones urbaines isolées, rendant constructibles 36,5 hectares et reclassant en zone agricole ou naturelle environ 20 hectares de terrain non bâtis.
- Modification du règlement du PLU, notamment pour adapter la clause logement aidé afin d'accélérer la production sur notre territoire et d'encadrer le développement des îlots de Mafate sur recommandation du Parc National de La Réunion.
- Accompagnement des procédures d'évolution du PLU demandées par nos partenaires institutionnels afin de réaliser leurs projets mis en œuvre sur notre territoire : Réhabilitation du Musée De Villèle pour le Département et lancement de la concertation pour l'aménagement du Pôle La Croix au Guillaume à l'initiative de la SHLMR.

Par ailleurs, la Ville s'implique dans le suivi des documents de planification supra communaux qui doivent guider l'aménagement et le développement de l'île et de l'intercommunalité :

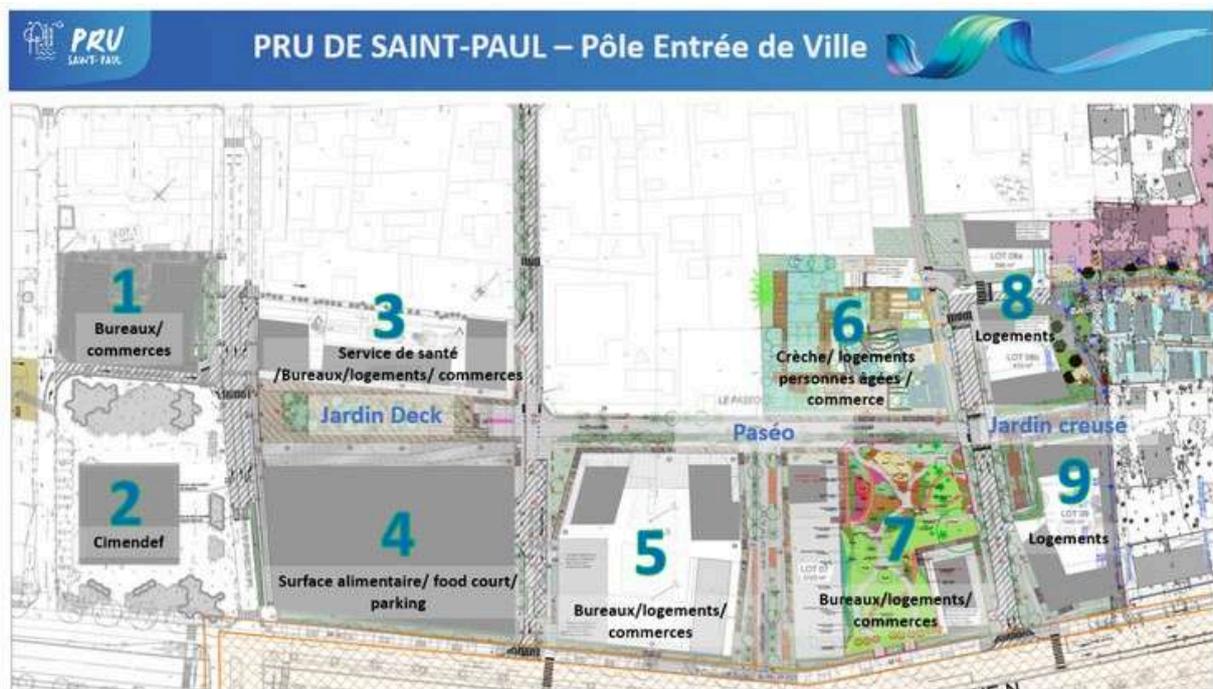
- Poursuite du suivi des travaux d'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) devant intégrer la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'échelle régionale, qui sera déclinée dans le prochain Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Territoire de l'Ouest et dans le PLU de Saint-Paul ;
- Suivi de la procédure de révision du SCOT Ouest valant Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont les travaux ont débuté cette année, document avec lequel notre PLU devra être compatible.

GARANTIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE

Pour rappel, la Ville pilote 30 périmètres opérationnels d'aménagement répartis sur l'ensemble de son territoire et regroupés sur 13 concessions qui donnent lieu à un bilan annuel.

PRU de Saint-Paul - Pôle Entrée de Ville :

- Obtention du permis modificatif du Permis d'Aménager
- Réception des travaux du deck (tranche optionnelle 1) ;
- Acquisition du foncier communal des ilots 5 à 9 par la SEDRE ;
- Permis de construire de l'opération Ilot 6 (Crèches, RPA, logements et commerces) en Maîtrise d'ouvrage SEDRE
- Elaboration d'un programme commun aux ilots 8, Tranche 2 Poules d'Eau et BO 416
- Lancement des études opérationnelles sur l'ilot 7 en Maîtrise d'Ouvrage SEDRE
- Lancement d'une consultation de mission AMO pour l'utilisation transitoire des espaces publics réalisés



PRU de Saint-Paul - Pôle Entrée Sud :

- Obtention du permis de construire de la tranche 2 EVIS, 63 logements incluant les 11 LLTS destinés aux familles de la RHI Multisites ;
- Acquisition du foncier communal complémentaire pour EVIS tranche 2 en vue de cession à un promoteur privé

Pôle Front de Mer :

Une mission de la maîtrise d'œuvre paysage a été menée sur l'ancienne école Maternelle Centre afin d'y réaliser des aménagements provisoires. Un permis d'aménager a été obtenu en vue de créer un parking paysager provisoire de 121 places sur les parcelles BO 56 et BO 57. Il est prévu également une prolongation de la rue Evariste de Parny avec la conservation des arbres existants.

Pour la mise en œuvre opérationnelle globale du projet, plusieurs études ont été menées, avec le levé par modélisation numérique LIDAR du périmètre opérationnel ; une AMO Littorale ; des Ateliers de programmation Economie, logement, sports et loisirs afin d'alimenter les études de définition du plan d'aménagement des espaces publics et du marché forain menées parallèlement.

RHI Multisites

Sur le secteur de l'Étang : Actualisation du DCE VRD (délocalisation de l'opération 10 LLTS) ; Consultation d'opérateurs LES

Sur le secteur de Poules d'Eau : Lancement de l'Appel d'Offres et démarrage des travaux de viabilisation ; démarrage des travaux de construction de l'opération LLTS Poules d'Eau Tranche 1 en Maîtrise d'Ouvrage SEDRE ; Etudes de maîtrise d'œuvre de l'opération LLTS Poules d'Eau Tranche 2 en Maîtrise d'Ouvrage SEDRE

ZAC Saline

Poursuite des travaux d'aménagement de la poche Tournan Karly
Inauguration de la passerelle 1
Début des travaux de l'opération logements SIDR - SUCRE, COTOCA, ORURO

ZAC Renaissance 1/2

La concession d'aménagement est arrivée à échéance le 31/12/2023, les travaux de requalification de la rue Desforges étaient les derniers travaux prévus d'être réalisés et ont été achevés début 2024

ZAC Renaissance 3

Les marchés de travaux de la Tranche 1 ont été attribués en avril 2024 (3 lots sur 4). Les travaux d'ouverture du milieu ont été réalisés sous le contrôle d'un écologue, dans le cadre de la phase préparatoire des travaux en mai et juin correspondant à la période d'absence de nidification des oiseaux forestiers.

En 2024, les travaux ont avancé notamment sur la moitié d'un giratoire, ainsi que la requalification de la rue des Cardinaux. Sur le volet construction, 8 PC ont été déposés concernant les îlots de logements aidés et intermédiaires à venir (3.6, 3.7, 3.8, 2.1 2.16 2.17 2.18 1.6bis). La SEDRE a également lancé un appel à projets restreint pour 2 groupes de 2 îlots. 8 promoteurs ont été ciblés et consultés le 08/07/2024

ZAC Éperon

Finalisation du travail de rétrocessions des VRD et espaces publics et démarrage des travaux pour la réalisation de 40 LLTS diffus (opération FENIX tranche 1, pose de la première pierre le 14/03/2025)

ZAC RHI Grand Contour

Poursuite des cessions foncières : 11 ventes réalisées (5 AAH SEMADER + 6 ventes simples)

ZAC Sans Souci

Finalisation des travaux des réseaux structurants (ouvrage de franchissement de la Ravine Amédée), et de viabilisation des îlots « Jardins d'Amédée » et « Bois de bourbon », poursuite des travaux de logements des opérations de logements Kapok et Amédée, poursuite des négociations avec l'Etat pour le financement des opérations « Nez de Rempart » et « Croix Glorieuse » et engagement de l'étude pour la réalisation d'un parking (accès à la canalisation des orangers)

ZAC / RHI Bois Rouge

La RHI clôturée, la ville est dans l'attente de la signature de l'acte de rétrocession des lots invendus afin de procéder à la régularisation foncière des occupants.

RHS Bellemène MACABIT

Validation d'un financement de l'Etat pour réaliser une nouvelle étude pré-opérationnelle, pour un projet sans densification (1 pour 1) avec pour objectif la sortie de l'insalubrité pour les familles de la zone tout en préservant le milieu naturel

Opérations - PROPRIÉTER :

- 1/ Tamarins – Grand Fond : 4 cessions foncières en lot maintien
- 2/ Montée Panon – La Saline : 17 cessions de lot dont 15 cessions en lot maintien (maintien d'une maison en bon état sur terrain communal), 2 cessions amélioration lourde SEMADER
- 3/ Villèle – Saint Gilles les Hauts : 16 cessions foncières, études globales du secteur (7 îlots), réception des travaux chemin des Iris, dépôt permis aménager DL 106
- 4/ Pavé Morel : 20 levés parcellaires

CPA Guillaume

Poursuite de la réalisation des études pré-opérationnelles du Pôle Lacroix et du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Pôle collège.

Cession des LTS communaux :

La poursuite du travail engagé a permis de rendre 16 familles LTS, propriétaires du terrain et de la maison qu'elles occupent au cours de l'année 2023.

INFORMATION SUR LES BESOINS EN LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE

La Commune de Saint-Paul recense un total de 5 572 demandes de logements sociaux. Soit une augmentation de 20,8 % par rapport à 2023. Les LLTS sont les plus demandés, compte tenu des revenus des familles. Les logements locatifs sociaux aidés LLTS représentent 81,6 % de la demande. Les bénéficiaires de minima sociaux représentent une part importante des demandeurs de logement à Saint Paul. Les 3 typologies les plus demandées sont les T1, T3 et T4 (94% du total de la demande).

870 demandeurs de logement ont sollicité un entretien avec pour objectif de faire le point sur le parcours logement du ménage, de recueillir les arguments à transmettre au bailleur, d'apporter un éclairage sur la situation du logement social et du quota communal à Saint-Paul et d'orienter les demandeurs vers les démarches restant à effectuer pour augmenter leurs possibilités d'obtenir un logement.

Le contingent de la Commune se caractérise par une part importante de logement type PLS et une faible représentation des logements type LLS.

LLTS : Logement locatif très social - LLS : Logement locatif social - PLS : Prêt locatif social

Chiffres et éléments clés :

- Opérations réalisées et logements livrés en 2024 : 3 opérations totalisant 123 logements.
- Opérations et logements agréés par la DEAL en 2024 : 9 opérations totalisant 332 logements.
- Selon le recensement SRU la Commune compte 7499 logements sociaux au 01/01/2024 (soit un taux de 18.33 % du parc de résidences principales)

En 2024, la Commune a signé avec l'Etat et le TO un Contrat de Mixité Sociale pour la période 2023-2025 afin de définir un plan d'action pour favoriser la dynamique de rattrapage pour développer l'offre en matière de logements aidés.

POURSUIVRE LA RÉHABILITATION ET L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIES (13M€ D'INVESTISSEMENT)



- Poursuite du programme de réalisation de voies rurales et désenclavement des propriétés agricoles (cofinancement FEADER Europe) : chemin Vanille à Saint-Gilles (9 millions € HT) et chemin Zitte à bois de nèfles (2,5 millions € HT)
- Travaux chemins Balance et Chevalier à Fleurimont (Co Financement au titre du Pacte de Solidarité Territoriale du Département PST2) pour un montant des travaux : 2 millions € HT

PRU SAINT GILLES-LES-BAINS

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET TOURISTIQUE DE SAINT-GILLES-LES BAINS (13,5 M€)

- Les travaux réalisés ont concerné, l'aménagement de l'entrée Nord et du parking associé, ainsi que l'aménagement paysager de cheminements piétonniers et de parkings publics au Sud de la station balnéaire de Saint-Gilles-les Bains.
- Le coût global de ces opérations s'élève à 10,496 millions € TTC, dont 8,485M€ financés au titre du FEDER/REACT UE.
- Remplacement des deux ponts des ravines Saint-Gilles et Carosse
- Le montant total pour la réalisation de ces ouvrages d'art s'élève à 2,9M€ HT.
- Les ouvrages d'art sont fonctionnels depuis décembre 2023, avec des travaux de finalisation en juillet 2024.



Chiffres et éléments clés :

- 1 km de trottoir et de cheminement piéton réalisés (écoles Balance, Anne Mousse)
- 170 places de parking réalisées (65 places entrée nord de Saint Gilles les Bains, 105 entrée sud)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faits marquants en 2024

- Livraison du Bilan de Gaz à effet de serre et du plan de transition 2025-2030 de la commune
- Déploiement des ateliers climat auprès des agents et élus de la commune
- Installation de la première station de compostage collectif communal
- Dynamique pépinière communale avec 35 147 plantes produites

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

La ville a réalisé avec l'appui de la SPL Energies Réunion son bilan de gaz à effet de serre (BEGES) pour l'année 2022. Les émissions de la collectivité s'élèvent à 20,6 kT de CO₂. Une part importante des émissions provient de l'énergie (44 %), les immobilisations (28%) et les déplacements vers et au sein de la collectivité (15%). Sur le second semestre, agents et élu.es ont travaillé à la co-construction d'un plan de transition pour la commune. Une grande phase de consultation des agents et des élus s'est déroulée en octobre et a recueilli plus de 220 avis.

Le plan de transition a été mis en ligne en décembre 2024. Il compte une vingtaine d'actions structurantes et plus de 150 opérations.

Accompagnement des agents et élu-es sur la compréhension du changement climatique et de ses impacts.

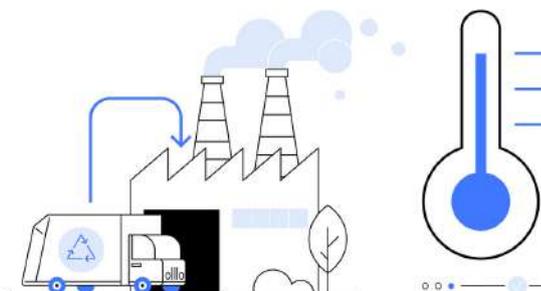


Plus d'une centaine d'élu.es et agents de la commune ont été sensibilisé.es aux enjeux de la transition écologique grâce aux 15 sessions d'ateliers climat organisées sur le dernier trimestre 2024 (la fresque des frontières planétaires, l'atelier Inventons nos vies bas carbone et à des réunions spécifiques dédiées au changement climatique).

Par ces ateliers, la collectivité met en application l'un des piliers de son plan de transition, l'accompagnement au changement et à la prise d'actions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité, et pour la protection des ressources et la gestion durable de l'énergie.

Promotion des mobilités douces

- Le réseau des Vélos, trottinettes et scooters en Libre-Service fonctionne en année pleine sur Saint-Paul et Saint-Gilles-Les-Bains. Cependant, il est regrettable de constater que le réseau des VAE a connu des dégradations importantes (actes de vandalisme).
- Lancement de deux AMI pour le déploiement des véhicules en autopartage et des bornes de recharges sur Saint-Gilles-Les Bains



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

SOUTIEN AUX ACTEURS ŒUVRANT POUR LA CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS DE SAINT-PAUL

Conservation des zones humides

- Poursuite du soutien financier pour un montant de 324 510€ au GIP Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul (RNNESP), gestionnaire de la zone humide de l'Étang Saint-Paul, reconnue d'importance internationale RAMSAR.
- Une contribution financière (25 000€) et participation de la ville pour l'organisation du séminaire international sur les Zones Humides RAMSAR qui s'est tenu du 20 au 25 mai 2024 réunissant une centaine de scientifiques, techniciens et élus provenant des Outre-mer français, de la France hexagonale et des pays de la zone sud-ouest Océan Indien.



Conservation de la biodiversité marine

- Poursuite du soutien financier au GIP Réserve Naturelle Marine de La Réunion pour un montant de 52 796€
- Accompagnement des aires marines éducatives de l'Hermitage et de la Saline les Bains (Office Français de la Biodiversité (OFB) et Réserve Marine).
- Co-organisation de la 5^{ème} édition de « Récifs en fête ! » aux côtés de la Réserve marine sur la plage de l'Hermitage. L'événement visait à sensibiliser la population à la préservation des récifs coralliens à travers des animations ludiques au sein d'une vingtaine de stands dédiés aux acteurs locaux œuvrant pour la conservation de la biodiversité marine. Environ 400 personnes ont participé à cet événement



RECONSTITUTION ÉCOLOGIQUE DE LA VÉGÉTATION LITTORALE

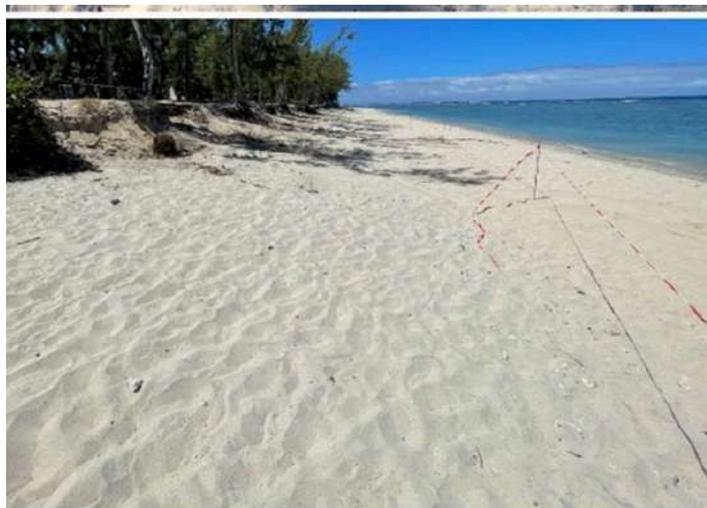
Reconstitution écologique de la Plage des Brisants

- Poursuite des actions initiées en 2023 par le CEDTM, plantation de 1320 végétaux "des piéd'bwa pour les tortues marines" ; mobilisation des écoles de la Commune de Saint-Paul, de la population, des associations ; suivi et évolution écologique du site (taux de survie des arbres de 85 % grâce à l'entretien par la SPL Tamarun via le CPI et au respect des plantations par les usagers, effet bénéfique des chantiers participatifs). Nombre de participants : environ 800 personnes.



Restauration et valorisation de la frange littorale boisée de l'Hermitage-Les-Bains

- Remise en état du haut de plage endommagé par le passage du cyclone Belal : la houle cyclonique a mis à nu des anciennes souches d'arbres qui représentaient un danger pour les usagers qui fréquentent la plage.
- Poursuite des actions d'entretien des espaces végétalisés et de la finalisation des travaux d'aménagement avec notamment la conception, la fabrication et la pose des panneaux pédagogiques.



Reconstitution écologique de la plage basaltique de Cambaie & Saint-Paul- Phase 2, lauréat de l'appel à projet 2024 « des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires côtiers » (306 K€ dont 180 K€ de l'Etat)

En partenariat avec l'ONF, le CEDTM et le BRGM, près d'1 Ha seront reconstitués en continuité de l'espace aménagé lors de la phase 1: Travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, plantation, entretien et suivi de 720 plants d'essences endémiques et indigènes, relevés et analyses topographiques effectués dans le cadre du suivi de l'évolution du trait de côte

Reconstitution écologique de la plage basaltique du front de mer de Saint-Paul



- Lutte contre les EEE, plantation d'espèces indigènes, arrosage manuel au niveau de la nouvelle zone de baignade près du débarcadère.
- Lutte contre les EEE sur le haut de plage situé à l'arrière du terrain de Beach Soccer près de la piscine du front de mer

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Lutte contre le *Senecio tamoides* au sein de la forêt communale de Maïdo

- Accompagnement scientifique par le Conservatoire Botanique National Mascarin (CBNM) pour définir un protocole de stockage et d'évacuation des déchets de lutte
- Lutte récurrente sur la parcelle menée avec l'association Proxim'Actions afin d'éliminer progressivement cette espèce.
- Chantier participatif avec les élèves du lycée agricole de Saint-Paul : introduction sur les invasions biologiques, les impacts du *Senecio tamoides* sur les milieux naturels et les gestes à adopter pour lutter efficacement.



Lutte contre le Tulipier du Gabon



Le Tulipier du Gabon est classé par l'UICN parmi les 100 espèces les plus envahissantes de la planète. La Ville a éliminé la majorité des sujets présents sur les espaces publics communaux, soit un total de 210 individus en 2023.

- Maintien d'une veille post-lutte des emplacements où des sujets ont été éliminés
- De nombreux rejets de souches ont été repérés, importance d'avoir une programmation post-lutte pour éviter toute reprise, intervention de l'association IRI en 2025

PLAN 100 000 ARBRES

Le plan 100 000 arbres est un des projets phares de la Commune. Ce plan de reboisement vise à lutter contre l'érosion accélérée de la biodiversité et le réchauffement climatique tout en améliorant le cadre de vie des Saint-Paulois(es).

Il se traduit tout d'abord par la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts communaux qui favorise et valorise la biodiversité locale. Ensuite, des solutions fondées sur la nature sont mises en œuvre afin de reconstituer la frange littorale boisée, des micro-forêts urbaines, des îlots de fraîcheur, des vergers de fruitiers lointan, mais aussi des massifs ornementaux sur l'ensemble du territoire.



En 2024, ce sont 19 563 végétaux (soit 941 arbres, 5 173 arbustes, 13 449 herbacées) qui ont été plantés.

Ces plantations ont concerné 99 sites de la commune au travers des opérations ci-après :



- Aménagement paysager de la Zac Mon Repos.
- Projet PAREO de micro-forêt du quartier Eucalyptus : nettoyage du terrain, décapage sur une épaisseur de 50 cm, réamendement du site, mise en place d'une clôture paysagère intégrée
- Poumons verts : Zone de baignade du front de mer de Saint-Paul, Ravine Bernica, haut de plage de l'Hermitage, grotte du peuplement, Canal Saint-Charles

- Abords d'équipements publics : Local Jimmy Desamb, aire de jeux La Balance, monument aux morts, anneau olympique, Stade Willy Aubras, stade de l'Eperon, Eglise de la reconversion, Maison pour tous Fleurimont, cimetière des oubliés, cimetière de l'Etang, case Eucalyptus, maison Célestin, case Ravine Daniel, ...
- Embellissement par les associations de quartier : Omnisports, Papangue 974, New Balance
- Ecoles : Marcel Lauret, Leconte Delisle, Guillaume, Jean Albany
- Abords de voirie : Rond-point Sabiani, abords du Centhor, entrées Nord et Sud de Saint-Gilles-les-Bains, entrée de Carosse, avenue de la Grande ourse, chemin Boutique Rouge, chemin des Roses, rue Fond Générèse, ...



Au 31 décembre 2024, ce sont un total de 53 451 arbres et arbustes qui ont été plantés sur la Commune de Saint-Paul dans le cadre du plan 100 000 arbres.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES POUMONS VERTS DE SAINT-PAUL

Mise en valeur paysagère et touristique de la Ravine Bernica



La Ravine Bernica est un site classé pour son caractère historique et pittoresque remarquable. Cette opération a pour but de mettre en valeur ce site patrimonial par l'aménagement d'un sentier de découverte :

- restauration paysagère et écologique de l'ancien verger et des berges de la Ravine
- réalisation d'équipements d'accueil du public sur un périmètre d'environ 7 ha

En 2024, une partie des travaux de la tranche ferme a été réceptionnée. Ce sont 65 végétaux notamment endémiques qui ont été plantés à l'entrée du sentier et 2 kiosques qui sont désormais accessibles au public pour pique-niquer.

Montant : 172 038,14 € sur un total de 1 196 979,62€ estimé.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Pavillon bleu



Pour la 24ème année consécutive, la Commune de Saint-Paul s'est vu décerner le label Pavillon Bleu, distinction nationale récompensant les efforts de la commune pour ses actions quotidiennes en matière de la qualité de l'eau et de la protection de l'environnement, pour ses 3 plages surveillées : Boucan Canot, Roches noires, Hermitage Centre La Passe.

Actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable tout au long de l'année

- **Journée de restitution des ateliers du Centre socio-culturel du Tour des Roches** : Atelier de semis de bois de Judas, ateliers de sensibilisation à la faune et à la flore des zones humides

- **Jours de la nuit** : participation de la Ville à l'opération portée par le Parc national, le SEOR et le CCEE de lutte contre la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité (pétrels de Barau, tortues marines), extinction des éclairages publics du 4 avril au 3 mai de 19h00 à 01h00 du matin sur la zone littorale de Saint-Paul centre, de 19h00 à 22h00 en semaine sur la zone balnéaire. Tous les sites sportifs éteignent leur éclairage à partir de 21h00 sur la période, avec un avancement de l'horaire d'extinction à partir de 19h00 lors la période spécifique de la nouvelle lune, du 14 au 21 avril
- **Intervention de l'association Pikali** en milieu scolaire en amont de la manifestation Zétwal dann zié : 170 enfants ont découvert le monde de l'astronautique
- **APIdays** à la médiathèque Leconte Delisle de Saint-Paul : exposition de posters, la mise à disposition d'ouvrages spécialisés, de livrets pédagogiques et de marque-pages, ainsi qu'une projection d'un documentaire

- **La mer komans terla** : Accompagnement du projet éducatif porté par la classe de Mme Haller du Lycée Saint-Paul IV, mise en place d'un message de sensibilisation près des grilles avaloirs, depuis le pont de la rue Général de Gaulle jusqu'au Sauvage, en passant devant l'église.



- **Chantier de plantation avec l'école Mont Roquefeuil** : Aménagement d'un jardin partagé pédagogique avec l'association Omnisports, plantation d'environ 330 espèces endémiques et indigènes, création d'un espace potager, atelier jeux recyclympiques



- **Concours Jardins et Balcons fleuris 2024** : 1 bon d'achat de 300€ attribué au lauréat
- **World Clean Up Day** - 19 et 20 septembre 2024 : Soutien logistique aux établissements scolaires volontaires en fournissant des sacs poubelles et des gants, évacuation des déchets collectés, échanges avec les agents de la Direction Cadre de vie et propreté. Nombre de participants : près de 1000 personnes -11 établissements scolaires
- **Fête de la Science** : l'édition 2024, axée sur la thématique "Océan de savoir", ce sont trois jours d'animations qui ont été mis en place, des projections de films, des ateliers de sensibilisation, une sélection de livres sur la thématique, une exposition des Aires marines éducatives du territoire, etc.



- **Semaine européenne de réduction des déchets** : avec le TO, tenue d'un stand de sensibilisation dans le Marché forain de Saint-Paul, atelier de semis d'espèces comestibles, ateliers sur le compost, le gaspillage alimentaire et les bonnes pratiques pour ranger son réfrigérateur.
- **Concours du plus bel arbre de Noël en objets recyclés** : participation de 6 associations périscolaires, totalisant 173 enfants de maternelle



- **Restitution du Concours Plastique et Océans**



Ce concours, organisé par les Petits Débrouillards et financé par la Ville de Saint-Paul, s'adressait aux associations périscolaires du territoire de Saint-Paul et avait pour objectif de sensibiliser le public à la pollution plastique et à la protection des océans.

Lors de la journée de restitution, qui s'est tenue sur la plage de l'Hermitage à Saint-Gilles-les Bains, **54 enfants** des associations périscolaires ont pu présenter leurs projets innovants visant à réduire la pollution plastique dans les océans. Les enfants ont également eu l'opportunité de planter **1 000 patates à Durand** et de participer à un atelier de sensibilisation sur l'érosion côtière.

Les manifestations d'éducation à l'environnement et au développement durable

Parmi les actions menées en 2024 visant à toucher le grand public, on peut citer :

- **6^{ème} édition Zétwal dann zié** afin de sensibiliser le public à la pollution lumineuse et des initiations à l'astronomie et à l'astronautique au stade Joseph Wine-Lim à Bois de Nèfles avec la participation, du Parc National, de la SEOR, du CEDTM, Micropoda, GCOI, TO, PIKALI Run OI, 2APS, ... Environ 200 personnes ont pris part à cet événement



- **1ère édition Nout tèt nout patrimoine**

- Camping de l'Hermitage : avec le TO, Cycléa, Kar'Ouest, sensibilisation à la mobilité durable, au développement durable, à la préservation du patrimoine naturel et culturel. Plusieurs animations ont été proposées: clean walk, balades guidées à pied et à vélo (découverte de l'histoire et de la biodiversité de l'Hermitage), une chasse aux trésors et une course de serveurs en vélo couché, etc.
- La Saline-les-Bains : activités autour du patrimoine marin proposées par l'association KOSA, balade sous-marine, une initiation à la vie de marin avec l'apprentissage des techniques de nœuds marins, ainsi que des sessions contes pédagogiques Rakontaz Koray et Zistwar Bourbon
- Grotte du peuplement : une journée consacrée à la biodiversité et à la végétation réunionnaises animée par le collectif 5000 Piédbwa, plantation d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion, balade contée

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Faits marquants en 2024

- Lancement de l'appel à projets pour l'implantation d'un bar restaurant dans le bâtiment de la longère ex-CRR en centre-ville de Saint-Paul
- Organisation du Festival commercial (braderie de mars)

DÉVELOPPEMENT DES HAUTS

Mise en œuvre de la démarche Porte de Parc "Le Guillaume - Petite-France – Maïdo"



Dans la continuité des études de valorisation écotouristique de Petite-France et du Plan d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique (PIVE) du Maïdo, la Ville poursuit les actions sur la restructuration du bourg de Petite-France, "camp de base" de l'ascension vers le Maïdo, et en particulier sur la création d'une halte touristique. Le Jardin Petite France, nouveau poumon vert dédié aux plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PAPAM) et aux espèces endémiques des Hauts, a été inauguré en 2024.

Valorisation des acteurs des Hauts : Dans le cadre de la promotion du programme européen LEADER, aux côtés du Territoire de l'Ouest, la Ville a souhaité valoriser les atouts des Hauts de la commune, notamment ses agriculteurs et agricultrices ainsi que les associations du quartier. Au programme : animations et vente de produits agricoles et artisanaux.

CHARTE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

**Distribution de kits raticides
et de dispositif de lutte contre la mouche à fruits**



Lutte contre les rats
vecteurs de maladies

Lutte contre les mouches
à fruits et légumes

MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 8H00 À 16H00

POINTS DE DISTRIBUTION :

- Jardin de l'Hôtel de Ville de Saint-Paul
- Mairies annexes : Saline-les-Bains, Guillaume, Saint-Gilles-les-Hauts, Bois-de-Nèfles, La Saline
- École élémentaire de Marla
- École Les Orangers

Places à fournir :
- pièce d'identité
- justificatif d'adresse
- Participation d'1€/bouteille
pour le kit anti-mouches

**PLUS D'INFORMATIONS
AU 0262 45 90 31**



- Poursuite de l'action de lutte contre les nuisibles (rats et mouches à fruits) sur tout le territoire en lien avec la FDGDON : La journée du 10 décembre 2024 a vu la distribution de 3000 kits raticides et de 3000 kits de lutte contre la mouche à fruits dans le jardin de l'hôtel de ville, les mairies annexes de la Saline les Bains, Saint Gilles les Hauts, Bois de Nèfles, la Saline, le Guillaume et à Mafate (aux îlets de Marla et Les Orangers).



- La Ville a poursuivi en 2024 ses engagements en matière d'alimentation et de la nutrition notamment par la participation aux 1^{ères} assises départementales de l'alimentation, portées par le Département de la Réunion à l'occasion de la Journée nationale de l'agriculture au Village Corail. D'autres projets ont été menés dans le cadre de cette démarche au cours de cette année, tels que le Forum de la nutrition, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, les actions du Contrat Local de Santé, le Projet VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), les jardins partagés, ...
- Fête de l'agriculture 2024 à Corbeil : De plus grande ampleur, que la 1^{ère} édition, cette manifestation s'est déroulée du 05 au 08 Décembre 2024. Elle avait 3 principaux objectifs : valoriser les artistes, artisans et agriculteurs des Hauts de la commune mais aussi valoriser l'alimentation locale et l'agriculture durable, lutter contre la précarité alimentaire.
 - A travers, un marché de producteurs,
 - des restaurants éphémères et le lancement des concours culinaires « Ter de goût »,
 - des stands des associations locales,
 - les récompenses des agriculteurs remarquables du territoire, les visites à la ferme,
 - l'accueil des publics scolaires à travers des stands de sensibilisation et du grand public en alliant les démonstrations sportives et artistiques,
 - Cet événement a été mené grâce aux partenariats financiers de : l'Etat, la Région, le Département, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers, SAFER, OTI Ouest, SEMTO, Crédit agricole, Le Bon Zest.
- Reconnaissance de niveau 2 pour le PAT Mafate : L'association PAT Mafate, composée du Parc national de la Réunion ainsi que des communes de la Possession et de Saint-Paul a été installée dès le 10 décembre 2024 et a permis de poursuivre la démarche validée par tous les partenaires et de continuer le travail qui avait été mené depuis 5 ans pour ce territoire particulier. L'équipe a donc porté le dossier de candidatures pour obtenir la reconnaissance de niveau 2 auprès du CREALIM.



DYNAMISATION DES CENTRES-VILLES

A Saint-Paul Centre

Etude pour la réhabilitation du marché couvert

L'étude de commercialité réalisée en 2023 a permis de lancer l'étude de programmation pour la réhabilitation du marché couvert en 2024.

Projet de réhabilitation de l'ancienne école Eugène DAYOT

La finalisation du pré-programme économique a permis de lancer l'étude de programmation pour la réhabilitation de l'ancienne école Eugène DAYOT, qui accueillera à terme divers opérateurs économiques et l'école RUBIKA.

A Saint-Gilles-les-Bains



La Guinguette Saint-Gilloise

En 2024 s'est tenue la deuxième édition de la Guinguette organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest), en partenariat avec la Ville et l'Association des Commerçants de Saint-Gilles-les-Bains.

Cet événement a permis à nouveau la piétonisation des rues, afin d'accueillir les tables des restaurateurs en pleine rue.



En 2024, la Ville continue de dynamiser et de faire vivre ses centres-villes, en multipliant les événements pour tous les goûts et toutes les générations. Parmi les moments forts de l'année, citons les animations de la Saint-Valentin, le Grand Boucan, Halloween, la nuit des soldes, ainsi que l'incontournable marché de Noël de Saint-Paul, qui se réinvente cette année dans une ambiance plus chaleureuse et conviviale. Ce marché devient un véritable lieu de partage et de découverte, où les habitants et visiteurs peuvent rencontrer des créateurs locaux et des artisans passionnés, participer à des ateliers créatifs et profiter d'animations festives.

En plus de ces temps forts, la Ville propose des événements réguliers tels que les festivals culinaires (tous les deuxièmes samedis du mois), les brocantes (tous les derniers dimanches du mois), les fêtes de fin d'année, sans oublier les Fêtes de Juillet et les grandes fêtes foraines comme "Vacances en fête" en mars et "Festi Park" en mai. Chaque occasion est un moment privilégié pour renforcer le lien social et offrir à chacun une expérience unique au cœur de la Ville.

En mars 2024, la Ville a organisé son Festival commercial en collaboration avec l'Association des Commerçants Cœur de Ville de Saint-Paul (ACCV), renforçant ainsi l'attractivité du centre-ville. L'événement a rassemblé 98 commerçants et 149 forains

MARCHÉS FORAINS

Renforcement de la gestion des marchés forains

Les marchés forains se déploient chaque semaine sur l'ensemble du territoire saint-paulois, en gestion directe communale :

- Le mercredi, à La Saline, Saint-Gilles-les-Bains et Plateau Caillou
- Le vendredi et samedi, au front de mer de Saint-Paul
- Le dimanche, au Mail de Rodrigues, à l'Hermitage-les-Bains

Il y a également trois marchés couverts (Saint-Paul, Saint-Gilles-les-Bains et La Saline).

À Saint-Paul, le marché est l'un des plus grands de La Réunion, avec une surface de 8 361 m² et environ 350 forains le vendredi et 220 le samedi.

Il est le seul de l'île à se tenir sur deux jours. Un espace « food truck » se développe côté montagne, pour que le marché ne soit plus seulement un lieu où l'on peut faire ses courses, mais aussi un endroit où l'on peut se restaurer.

En 2024, a été mis en place le paiement par carte bancaire pour l'ensemble des marchés forains et couverts.



Le marché du mail de Rodrigues à l'Hermitage qui compte environ 130 forains s'étale d'une part sur le carré Saint-Gilles côté montagne pour les légumes et l'alimentaire et d'autre part sur le mail de Rodrigues pour l'artisanat.

Il est devenu un marché incontournable pour les réunionnais qui viennent de toute l'île et qui passent d'abord au marché pour se restaurer avant de se rendre sur les plages. Il est également très apprécié des touristes qui séjournent dans les hôtels à proximité.

Zot ti marché a été pérennisé en 2024, le dimanche matin à la Plaine Saint-Paul sur le parking du collège Jules Solesse.

Une dizaine de forains du secteur sont présents (maraîchers et artisans).

Les habitants apprécient et adhèrent à ce projet et les clients reviennent. Le marché pourrait en ce sens être définitivement pérennisé.



Le marché de nuit qui a lieu tous les deuxièmes samedis du mois à Saint-Gilles-les-Bains connaît une notoriété grandissante.

Une cinquantaine de forains viennent exposer leur savoir-faire, créant ainsi une animation très appréciée par l'ensemble des acteurs (artisans et restaurateurs).

En 2024, l'ensemble de ces marchés a généré une recette de : 693 095€

Une réflexion est actuellement menée sur la gestion des déchets des marchés forains, dans une démarche éco-responsable.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Animation économique territoriale

La Ville poursuit son accompagnement en faveur d'un projet de création d'un domaine viticole et oenotouristique sur son territoire qui aura des retombées en termes d'emplois indirects et dynamisera l'activité touristique du secteur.

En 2024, la Ville a lancé deux appels à projets : l'un pour l'implantation d'un bar restaurant dans le bâtiment de la longère ex-CRR en centre-ville de Saint-Paul ; le second pour l'implantation d'un établissement touristique d'hébergement sur le site du Parc Hôtel du Maïdo.



Enfin, la Ville a également conclu un partenariat avec l'Ile de la Réunion Tourisme (IRT) pour la gestion des webcams du littoral saint-paulois, permettant aux usagers des plages de s'informer des conditions météo, et de valoriser les paysages balnéaires de Saint-Paul auprès de ceux qui ne sont pas à la Réunion. Par ailleurs, la Ville soutient le projet de création d'un Pôle Territorial des Industries Culturelles et Créatives piloté par la société Gao Shan Pictures, en partenariat avec l'Etat, la Région et le Territoire de l'Ouest.

Dans ce cadre, elle a lancé en 2024 une étude immobilière pour définir le site d'implantation du futur lieu totem sur le territoire

Chiffres et éléments clés :

- 350 forains accueillis sur le marché de St Paul, 130 sur celui de l'Hermitage
- 5 marchés forains, 3 marchés couverts
- 122 AOT pour une recette de plus de 800 000€
- 81 autorisations de stationnement taxis sont recensées sur le territoire communal
- 703 débits de boissons sont recensés sur le territoire communal, toutes licences confondues



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

www.mairie-saintpaul.re



LA VIE ÉDUCATIVE

MIEUX ACCUEILLIR

Faits marquants en 2024

- Poursuite de la construction de l'école de Grand Fond
- Validation du programme de la future Ecole de Marie Caze
- 2,3 millions d'euros d'amélioration du Patrimoine Bâti
- 1,4 millions d'euros pour le Forfait Communal des écoles privées
- 2,32 millions d'euros pour la Caisse des Ecoles en subventions
- 38 photocopieurs livrés en 2024
- 41 assistants administratifs recrutés
- Les 66 écoles ont un accès Internet performant (Air Max, fibre optique et 4G)

Chiffres et éléments clés :

66 écoles soit :

- 18 écoles maternelles,
- 15 écoles élémentaires,
- 29 primaires (dont 3 écoles à Mafate)
- et 4 privées catholiques

Répartition des inscriptions scolaires par niveau :

- 4714 élèves en maternelle,
- 7962 élèves en classe élémentaire
- 12676 élèves dans 642 classes



SCOLARISATION DES MOINS 3 ANS

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de 3 ans étant une priorité à Saint-Paul, 225 enfants au total sont accueillis.

Chiffres et éléments clés :

337 demandes ont été formulées, donnant lieu à

- 225 inscriptions :
- 104 refus
- et 8 demandes en attente



ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Chiffres et éléments clés :

675 agents communaux avec des profils et des compétences professionnels différents

- 242 ASEM, 84 agents d'entretien, 70 agents chargés de la sécurisation, surveillance et nettoyage des salles
- 220 agents chargés de la surveillance et nettoyage des salles
- 12 agents polyvalents
- 11 accompagnateurs à Mafate
- 35 ASEM remplaçants et 17 agents d'entretien remplaçants



DÉVELOPPEMENT ET COMPÉTENCES

118 agents ont été accompagnés dans les différentes étapes de leur parcours professionnels prenant en compte les diverses situations de leurs besoins de professionnalisation.

Chiffres et éléments clés :

30 agents en STT, 24 ASEM en éducation nutritionnelle, 64 agents d'entretien sur les bonnes pratiques du compostage

CONSTRUCTION D'ÉCOLES

École de Grand-Fond – 11,18 M €



Le chantier qui a démarré en 2023 s'est poursuivi toute l'année 2024, pour un coût cumulé de 11,180 millions d'euros. Ce nouvel établissement sera réceptionné avant les vacances scolaires de juillet-août 2025 pour accueillir les élèves à la prochaine rentrée.

Effectif scolaire prévisionnel : augmentation de la capacité d'accueil en passant d'une école de 12 classes (soit 291 élèves) à une école de 18 classes (12 élémentaires et 6 maternelles) pouvant accueillir 450 élèves à partir de la rentrée 2025.

Particularités de la nouvelle école : bâtiment bioclimatique conçu pour s'adapter au climat et pour minimiser son impact environnemental. Les techniques architecturales durables mises en œuvre visent à offrir un cadre d'apprentissage sain tout en réduisant les besoins énergétiques.

Ecole Marie Caze

Le programme relatif à la construction d'un groupe scolaire a été validé pour un montant de 14 millions d'euros pour accueillir à terme 400 élèves répartis dans les 6 classes de maternelle (150 élèves) et 10 classes en élémentaire (250 élèves)

Rénovation thermique et énergétique de 8 écoles du littoral – 251 937 € TTC

La SPL Grand Ouest a été mandatée pour piloter toutes les études de la rénovation thermique et énergétique sur une première tranche de 8 écoles : élémentaire Saline les bains – primaire Emile Hugot élémentaire Carrosse – primaire Roquefeuil – élémentaire Hermitage les bains – primaire Evenor Lucas élémentaire Jean Luc Daly Eraya – maternelle Grande Fontaine.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT > 2,32 M€

En 2024, Les interventions de maintenance du bâti scolaire ont atteint 2 321 590.51 €. Ils ont concerné les travaux de maintenance, d'amélioration du bâti scolaire et du confort, de mises aux normes (électricité, ascenseurs, aires de jeux, sanitaires), d'étanchéité, d'aménagement des cours, de poses de rideaux, de sécurisation (visiophones, clôtures), de peintures, de réfection des sols des classes et des cours, d'entretien des équipements de climatisation, d'installation de voiles d'ombrages, de gestion des écoulements des eaux pluviales, ...



L'entretien des écoles est un enjeu majeur car, cela touche à la qualité de vie, à l'égalité des chances et à l'attractivité de notre territoire. Cela garantit également un environnement sain et sécurisé pour les élèves. Divers établissements ont bénéficié de ces travaux, comme l'Elémentaire Leconte Delisle, ou encore la réfection des planchers des modulaires des écoles primaires Palmistes et Bernica.

Qualité de l'air intérieur



L'importance d'une bonne qualité de l'air intérieur n'est plus à démontrer, surtout pour les jeunes enfants. La collectivité répond ainsi à son obligation sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles.

Les vérifications des bonnes conditions de fonctionnement des différents systèmes de ventilation et des moyens d'aération de nos équipements scolaires ont été établies par un organisme de contrôle externe.

Il est important d'obtenir une bonne qualité sanitaire de l'air intérieur par la maîtrise des émissions des sources de pollution et du renouvellement de l'air intérieur.

Installation de brasseurs d'air dans 5 écoles - 159 365.35 €



A la recherche du meilleur confort à apporter aux élèves afin de leur offrir des conditions d'apprentissage optimisées, des travaux d'installation de 155 brasseurs d'air et 31 ventilateurs muraux ont été réalisés dans 5 écoles : Elémentaire Jean Albany, Elémentaire Alette Hortense, Elémentaire Barrage, Primaire Jasmin Robert, Primaire Ruisseau.

Dénomination d'écoles : Ancrage dans l'histoire, la Culture et le territoire

Dans le cadre d'un travail mémoriel, une démarche de dénomination des écoles est entreprise, en mettant à l'honneur des figures inspirantes de la Ville ou une personnalité qui s'est illustrée dans le quartier. L'école élémentaire Fleurimont 2 a été dénommée, le 08 novembre 2024, école élémentaire Jacques POUSTIS

Écoles privées forfait communal

Les conventions avec les quatre écoles privées catholiques de Saint-Paul (Ecole Sainte Bernadette, Ecole Notre Dame de la Visitation, Ecole Rosalie Javouhey, Ecole Notre Dame des Grâces) ont été adoptées et signées en 2021 pour la période 2021-2025.



Chiffres et éléments clés :

- 1264 élèves (574 élèves en maternelle et 690 élèves en élémentaire).
- Forfait communal en 2024 : 1 392 242.15 €

Afin de poursuivre le développement de la Caisse des Écoles et de l'impliquer dans le projet d'excellence éducative et de répondre aux problématiques éducatives, la Commune a transféré les nouvelles activités suivantes au 1^{er} janvier 2024 :



- La participation au fonctionnement et à l'investissement dans les secteurs périscolaires et extrascolaires en procédant à l'acquisition de petites fournitures scolaires, de matériels pédagogiques, de mobiliers et de matériel numérique ;
- La subvention communale allouée au fonctionnement de la Caisse des Écoles pour l'année 2024 s'élève à 2 229 000 € et ce montant représente un doublement par rapport à celui accordé en 2023, qui était de 1 100 000 €.
- Des écoles ont été équipés 38 copieurs en 2024.
- Le transfert des moyens à apporter pour les fêtes d'écoles et autres matériels nécessaires pour les activités périscolaires et extrascolaires ; 27 écoles ont bénéficié d'un accompagnement logistique en 2024 ;
- L'accompagnement des directions des écoles maternelles, élémentaires et primaires et notamment les aides administratives aux directions d'écoles. La Caisse Des Ecoles a recruté 41 assistants administratifs pour assister les directions des écoles.

L'école numérique

L'Environnement Numérique de Travail (ENT ONE) a été renouvelé pour l'année 2024, pour un montant de 24 537€, garantissant ainsi la continuité des services numériques mis à disposition des écoles et de leurs usagers :

- Nombre total de comptes ENT : 28 941
- Nombre de comptes Parents activés : 8 821 sur 16 337 (53,98%)
-

Nombre de comptes Enseignants activés : 777 sur 890 (87,30%)

Nombre de comptes Élèves activés : 1 966 sur 11 214 (17,53%)

4 écoles bénéficient d'un accès à Internet haut débit via la fibre optique (Evenor Lucas, Bac Rouge, Hermitage les hauts primaire + maternelle), tandis que 55 autres sont connectés grâce au réseau Air Max. Enfin, les 3 écoles situées à Mafate disposent d'une connexion assurée par la technologie 4G.



MIEUX APPRENDRE

Faits marquants en 2024

- La finalisation du 1er Projet Éducatif Global de la Ville de Saint-Paul, qui affirme des ambitions fortes en matière d'éducation et d'épanouissement des enfants de Saint-Paul
- La poursuite de l'amélioration du fonctionnement de la pause méridienne (84% des enfants d'élémentaires concernés)
- La structuration des plans éducatifs thématiques pour soutenir les enseignements obligatoires et favoriser la réussite scolaire de tous les élèves

LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL (P.E.G.) : UNE VISION PARTAGÉE POUR L'AVENIR DES ENFANTS

En 2024, la Ville de Saint-Paul a finalisé son Projet Éducatif Global (PEG), un cadre structurant qui concerne toutes les actions éducatives menées pour les enfants du territoire, depuis leur entrée en maternelle jusqu'à la fin de l'école élémentaire. Ce projet ambitieux fixe un cap commun à l'ensemble des acteurs éducatifs : services municipaux, Éducation Nationale, associations et institutions partenaires, familles et enfants.

Il assure une cohérence d'ensemble, avec des priorités partagées et un pilotage facilité, au service d'une volonté affirmée : offrir à chaque enfant un parcours éducatif riche, équitable et structuré, dans un environnement respectueux de leurs droits fondamentaux.

Trois piliers de la politique éducative de la Ville de Saint-Paul pour guider l'action éducative

- **Mieux apprendre** : axe prioritaire du PEG, il s'agit d'enrichir les apprentissages fondamentaux et lutter contre les inégalités
- **Mieux accueillir** : offrir un cadre de vie éducatif bienveillant, inclusif et sécurisant
- **Mieux manger** : garantir une alimentation gratuite, saine, équilibrée et éducative



Trois ambitions pour structurer un véritable parcours éducatif de l'enfant

- Garantir l'égalité des chances
- Accompagner les enfants dans tous leurs temps de vie
- Construire un cadre collectif clair, lisible et partagé

LES PLANS ÉDUCATIFS THÉMATIQUES : UNE ACTION PRIORITAIRE ET INNOVANTE POUR SOUTENIR LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES



Le PEG prévoit la (re)structuration et le déploiement progressif de plans éducatifs thématiques, en soutien aux enseignements scolaires. Chaque plan intègre au moins une action qui touche une cohorte d'élèves, soit l'ensemble d'un niveau de classe sur toutes les écoles de la commune.

L'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles saint-pauloises bénéficient ainsi d'un socle commun, égalitaire et cohérent pour son parcours scolaire, de la TPS au CM2.

Les principaux plans éducatifs déployés en 2024, avec les actions bénéficiant à une cohorte d'élèves :

- Plan Lecture : visite des médiathèques (CP), dotation de livres (TPS au CM2)
- Plan Santé : sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire (GS), éducation à la nutrition (MS, CP), protection solaire (CE2), sport/santé (CE1), bien-être (CM1)
- Plan Sport : aisance aquatique (CP), savoir nager (CM2), athlécôle (CM2)
- Plan Culture & Patrimoine : valorisation du patrimoine réunionnais (CM1)
- Plan Sciences & Biodiversité : l'expérimentation scientifique (CE2)
- Plan Citoyenneté : sécurité routière (Ce2 au CM2), prévention du harcèlement (Ce2 au CM2) et bancs de l'amitié (CP au CM2)

LA PROMOTION ET L'ÉDUCATION AUX DROITS DES ENFANTS



En 2024, la Ville de Saint-Paul a continué à s'engager activement pour défendre et promouvoir les droits des enfants sur son territoire, en tant que « Ville Amie des Enfants » et partenaire de l'UNICEF.

Les bancs de l'amitié : ce dispositif contribue à la lutte contre les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire. 12 nouveaux bancs ont été créés en 2024, portant le total à 23 bancs installés sur le territoire. 2 400 enfants ont bénéficié d'actions de prévention lors de ces installations.

Prix de littérature UNICEF : dispositif national, le Prix de littérature UNICEF a permis à de nombreux enfants de découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire, tout en développant leur esprit critique et leur compréhension des droits de l'enfant à travers des ouvrages soigneusement sélectionnés.

Uniday : action également portée par l'UNICEF à l'échelle nationale, et placée cette année sous le thème du « Droit au sport et à l'accès aux loisirs », Uniday a mobilisé 895 enfants sur 19 sites, en partenariat avec 7 associations périscolaires. Cette journée a permis de promouvoir les droits à travers des activités sportives, en valorisant la coopération et l'égalité d'accès aux loisirs.

Mois de l'Enfance : la seconde édition du Mois de l'Enfance a mobilisé de multiples partenaires éducatifs, avec un programme d'actions ayant touché plus de 2 000 enfants sur les 7 bassins de vie, y compris dans les trois écoles de Mafate.



Chiffres et éléments clés :

- Plus de 5 300 enfants sensibilisés sur l'ensemble de ces actions
- 35 000 € de budget affecté

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) : UNE PARTICIPATION CONCRÈTE DES ENFANTS À LA VIE DE LEUR TERRITOIRE

L'activité du Conseil Municipal des Enfants au cours de l'année 2024 a été guidée par leur engagement à faire entendre la voix de la jeunesse et à influencer positivement les politiques publiques.

Les principales actions du CME en 2024 :

- Une participation active au premier congrès des instances participatives de l'Océan Indien : 300 participants sur 3 jours, dont une journée de travail organisé à Saint-Paul
- la participation d'une délégation de 5 enfants au congrès national des instances participatives à Saint-Brieuc (Bretagne), au cours duquel ils ont pu échanger des idées pour agir sur les politiques publiques en faveur des jeunes,
- des séminaires de travail avec les élus et les services de la Ville pour co-construire des projets d'intérêt général, de multiples réunions de commissions thématiques,
- la réalisation d'un clip vidéo de sensibilisation du public aux droits des enfants,
- La reconduction du dispositif « La Rue aux Enfants », la mise en place d'activités intergénérationnelles, avec nos seniors, et des actions en lien direct avec les Jeux Olympiques,
- le CME a également pris part aux commémorations locales affirmant ainsi leur devoir de citoyen



Le CME a également été récompensé du Prix de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, catégorie « intergénérationnalité », pour un projet réalisé en 2023 avec les seniors d'un EPHAD.

Chiffres et éléments clés :

- 45 enfants élus, dont 3 issus de Mafate
- 30 000 € de budget de fonctionnement annuel

La pause méridienne

L'amélioration du fonctionnement de la pause méridienne reste au cœur des priorités de la Ville de Saint-Paul. Après une première expérimentation menée en 2023 sur 12 écoles, le dispositif a été étendu en 2024 à 15 nouvelles écoles élémentaires, portant à 27 le nombre total d'écoles accompagnées.

Ces établissements ont été dotés de matériel éducatif autour des thématiques de la lecture, des jeux de société et de manipulation, des activités créatives et des activités motrices.

Pour garantir la qualité de l'encadrement, la Ville a poursuivi la montée en compétence des personnels communaux mobilisés sur le temps de pause méridienne. Des formations ciblées ont été mises en place tout au long de l'année 2024. Et pour consolider les équipes sur le terrain, des intervenants extérieurs (animateurs, éducateurs sportifs...) issus en grande majorité du tissu associatif local sont venus en appui.

Ces actions ont été saluées par les enfants, les équipes et les directions d'école, qui notent une meilleure fluidité, davantage de sérénité, et un réel plaisir partagé sur ce temps central de la journée.

Chiffres et éléments clés :

- 6 648 enfants bénéficiaires, dans 27 écoles, soit 84% des enfants d'élémentaires inscrits au service de pause méridienne de la commune
- 12 intervenants extérieurs mobilisés de janvier à juin ; 41 intervenants mobilisés de septembre à décembre
- 213 agents communaux formés
- 32 656 € investis dans le plan de formation ; 104 276 € investis en matériel ; 123 090 € attribués aux associations – participations de la Ville et de la Caisse des Écoles

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs sans hébergement des grandes vacances :



la redynamisation des ALSH se poursuit, et s'est concrétisée par une nouvelle augmentation des effectifs en 2024.

Les projets d'accueils ont mis à l'honneur les Jeux Olympiques, pour inciter à la pratique sportive mais aussi mettre en lumière les valeurs du sport. Les enfants ont pu s'épanouir avec de nombreuses activités sportives, de sorties en plein-air et l'organisation d'une journée inter-centre. 20 enfants en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement spécifique (10 par séjour) soit un effort de 50 % par rapport à 2023.

Chiffres et éléments clés :

- 4 146 enfants ont été accueillis sur les 2 séjours (+13 % par rapport à 2023)
- 337 saisonniers par séjour, dont 10 agents par séjour spécifiquement en charge de l'accueil d'enfants en situation d'handicap

Les accueils de loisirs sans hébergement des petites vacances :

Depuis 2021, le dispositif "petites vacances" s'inscrit dans une dynamique pérenne. L'offre de loisirs, déployée sur les 6 bassins de vie, est stable, consolidée par les 15 associations partenaires organisatrices de ces activités.

Chiffres et éléments clés :

- En moyenne 1750 enfants ont été accueillis sur chaque période
- 107 000 € de subventions attribuées
- La mise à disposition gratuite de locaux sur une vingtaine de sites par séjour

Les accueils de loisirs périscolaires :

Ces accueils sont organisés en partenariat avec 21 associations, qui interviennent sur les temps du matin, du soir et du mercredi.

Ces opérateurs s'inscrivent dans une démarche éducative et de qualité d'accueil, en cohérence avec les engagements portés par la commune dans son PEDT - Plan Mercredi.

2024 est marquée par avec une augmentation du nombre de participants, ce qui confirme l'attractivité de l'offre et la nécessité du dispositif pour les familles.



Chiffres et éléments clés :

- 3 575 enfants inscrits sur les temps périscolaires du matin et du soir (+5% par rapport à 2023/2024)
- 2 185 enfants accueillis le mercredi
- 350 salariés mobilisés
- 1 216 000 € de subventions de fonctionnement attribuées aux associations
- La mise à disposition gratuite de locaux, au sein de 55 sites scolaires, et la création de nouveaux espaces d'accueils dans 3 écoles (470 000€ d'investissement)

La montée en compétences des intervenants :

En 2024, la Ville de Saint-Paul a intensifié son plan de formation à destination des intervenants, pour garantir un accueil éducatif de qualité. La ville a mis en place des formations au brevet d'aptitude à la fonction d'animateurs (BAFA) et de directeurs d'accueils de loisirs (BAFD), un plan de formation continue thématique (accueil des enfants en situation d'handicap, développement de l'estime de soi chez les enfants, innovation pédagogique, ...) et une formation aux premiers secours. En interne, les directeurs saisonniers des accueils de loisirs grandes vacances ont bénéficié de séminaires de préparation pour optimiser leurs pratiques professionnelles.

Chiffres et éléments clés :

- 31 nouveaux animateurs et directeurs formés BAFA et BAFD ; 120 participants aux sessions de formations continues
- 29 300 € investis pour la formation des intervenants

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

L'accompagnement à la scolarité :

En 2024, la Ville de Saint-Paul a poursuivi son soutien au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) en partenariat avec la CAF. Ce dispositif permet, en dehors du temps scolaire, d'accompagner des enfants ayant besoin d'un accompagnement renforcé pour leur réussite scolaire. Davantage d'enfants ont pu bénéficier de cet accompagnement organisé par les associations partenaires en 2024.

La Ville a également accompagné l'Education Nationale dans l'organisation du dispositif "Écoles Ouvertes" proposés aux élèves pendant les vacances scolaires.



Chiffres et éléments clés :

- 866 enfants (+23% par rapport à 2023), dans 30 écoles
- 41 900 € de subventions aux associations
- « Ecoles ouvertes » : 317 enfants

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) ET LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE) :



On note l'expansion du déploiement du PRE sur les nouveaux quartiers prioritaires politique de la ville : Savanna / Corbeil / Bout de l'Étang / Kayamb, Sans Souci, Le Guillaume. Le territoire d'intervention du PRE passe de 12 établissements à 31 établissements.

L'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre des Fonds Social Européen via le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) : le DRE intervient sur tout le secteur de la Saline. Le territoire d'intervention du DRE passe de 2 établissements à 12 établissements

Chiffres et éléments clés :

- 146 suivis sur le PRE soit 89 garçons et 57 filles
- 22 suivis par le DRE soit 17 garçons et 5 filles

MIEUX MANGER

Faits marquants en 2024

- 400 000 € de travaux pour améliorer le fonctionnement de la restauration
- Organisation du Concours Culinaire : La Fourchette Etoilée
- Transparence sur tous nos menus : affichages de l'origine des viandes et des éléments relatifs aux produits durables et de qualité
- 3 Comités Techniques se sont réunis afin de définir les menus
- 7 490 enfants bénéficient de la gratuité en 2024 soit 59,3 % des 12629 inscrits à la restauration scolaire



Chiffres clés :

- 2 millions de repas produits et servis en 2024 par 473 agents municipaux
- 400 enfants présentent des troubles ou des allergies alimentaires et qui font l'objet d'une attention et suivi particulier
- 13 unités de production - 31 cuisines autonomes - 71 restaurants scolaires - 415 analyses microbiologiques

PROMOTION DE LA COHÉSION SOCIALE

En 2024, la gratuité pour les familles bénéficiaires a permis de leur restituer 853 000 euros en pouvoir d'achat. Ce sont 7 490 enfants, soit 59,3 % des 12629 inscrits qui sont concernés par la gratuité de la restauration scolaire.

Cette disposition volontariste s'est faite sans augmenter la pression fiscale puisque les taux de la fiscalité locale sont restés inchangés depuis juin 2020.

L'application de la Réglementation relative à la Restauration scolaire

Les menus sont conformes à l'arrêté du 10 avril 2013 relatif à la qualité nutritionnelle des repas en restauration collective. Ils sont élaborés selon une grille de fréquence de proposition de plats qui sont à favoriser ou à limiter.

La Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) a mené un contrôle nutritionnel de la qualité des repas servis en restauration scolaire en avril 2024. Ces analyses ont mis en exergue la bonne qualité nutritionnelle des repas servis dans nos restaurants. La part de nos achats locaux représente 33,11% du total des achats.

Depuis août 2024, une nouvelle présentation hebdomadaire des menus a été mise en page, avec l'affichage de l'origine des viandes et de logos permettant d'identifier les produits durables et de qualité (RUP, BIO, Label Rouge...).

A SAINT PAUL, LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE GUIDE NOS MENUS

En 2024, a été mis en place un comité technique des menus composé de cuisiniers et gérants des écoles pour la validation des menus et des recettes proposées. 3 comités techniques se sont réunis entre les mois de juin à décembre 2024.



Depuis juin 2024, nous avons un nouveau marché de denrées alimentaires qui permet de faire appel aux producteurs locaux et de diversifier les prestataires. Des nouveautés comme des produits labellisés (BIO, Label Rouge, RUP...) correspondant aux exigences des lois EGALIM et climat et résilience.

Nous avons pu proposer de la viande locale BIO, ainsi que de la viande Française Label Rouge. 173 lots ont ainsi été notifiés.

Par ailleurs, 16 repas thématiques ont été proposés en 2024.

LA FOURCHETTE ÉTOILÉE

En Octobre 2024, un concours culinaire "La Fourchette Etoilée" a été organisé à destination des agents de la restauration (cuisiniers, APR, gérants/gestionnaires). Ce concours avait pour thème la conception d'une entrée et d'un plat chaud pour le menu de Noël des enfants à base de produits majoritairement locaux.

Au total, ce sont 18 agents de la restauration scolaire répartis en 6 équipes qui se sont présentés à ce concours.

Le jury était composé de professionnels de la restauration collective, de parents élus à la Caisse des Ecoles et d'enfants élus au conseil municipal des enfants. De plus, les Disciples d'Escoffier ont accompagné la collectivité pour la réalisation de ce projet.

Le plat vainqueur a ensuite été proposé au menu de Noël des enfants.



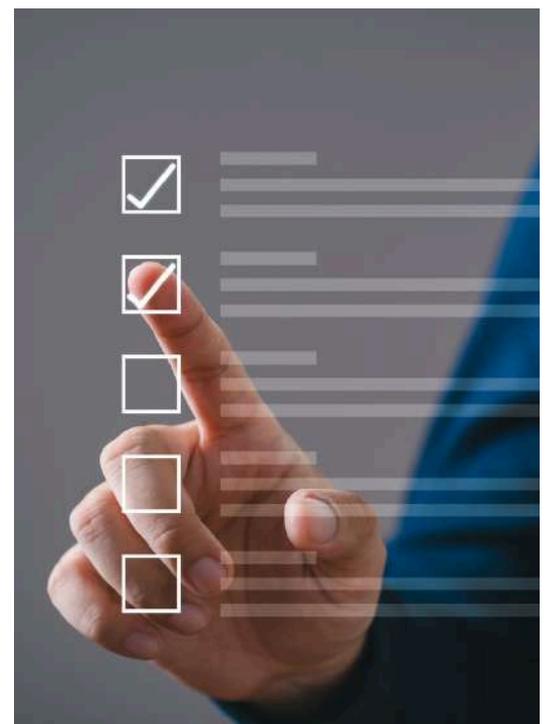
LES INTERDITS ALIMENTAIRES ET LES ALLERGIES : INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS

Sur les 12 629 élèves inscrits, environ 400 enfants présentent des allergies ou des troubles alimentaires, dont 68 enfants apportent un panier repas. Tous les enfants allergiques sont accueillis avec une prise en charge personnalisée :

- Soit adaptation des repas avec éviction de l'allergène concerné avec proposition d'un plat de substitution
- Soit un panier repas apporté par la famille en cas d'allergie sévère ou d'impossibilité de prise en charge par la restauration scolaire.

LES ACQUISITIONS RÉALISÉES POUR UN MEILLEUR CONFORT ALIMENTAIRE DES ENFANTS ET DES AGENTS AU TRAVAIL

- L'acquisition d'un véhicule léger de transport sécurisé de repas équipé a été effectué.
- L'acquisition d'un kit de dépannage pour la flotte de camion (cric et booster) afin d'accélérer les dépannages express pendant la livraison.
- L'acquisition de nouveaux EPI pour les chauffeurs livreurs pour une sécurité optimale.
- L'acquisition de deux transpalettes avec balances intégrées pour le magasin central, afin de gagner du temps lors de la réception de marchandises pour la pesée.
- La réalisation d'un contrôle périodique des racks de stockage par un prestataire habilité pour une sécurité optimale du magasin et des magasiniers.
- Le remplacement du moteur extérieur de la chambre froide négative pour une meilleure conservation des denrées alimentaires dans les règles d'hygiène et de sécurité.



LA COHÉSION AU CŒUR DE NOTRE RÉUSSITE

Dans le cadre de nos actions visant à renforcer la cohésion de groupe et à améliorer les compétences managériales, un séminaire dédié a été organisé le 23 décembre 2024. Ce séminaire a permis de créer un environnement propice à l'échange et au partage d'expériences entre les managers de site.

L'objectif principal était de renforcer l'esprit d'équipe et d'instaurer une culture de collaboration, tout en développant des compétences clés pour une gestion plus efficace des équipes et des projets. À travers des ateliers pratiques, les participants ont acquis des outils concrets pour améliorer leur leadership, leur prise de décision et leur capacité à gérer les défis quotidiens.

Ce séminaire a été un catalyseur important pour la consolidation du rôle des managers et pour la mise en place de pratiques managériales plus performantes au sein de la Direction de la Restauration Scolaire. Ce sont 73 agents qui ont participé à ce séminaire de management.

LE MATÉRIEL ET LES ÉQUIPEMENTS

Le matériel indispensable pour le bon déroulement de la production jusqu'au service a été distribué dans l'ensemble des restaurants scolaires. Nous avons fait l'acquisition de plusieurs matériels de production tels que : 5 fours de 10 niveaux, 2 fours de 20 niveaux, 5 sauteuses de 100L, 3 monobrosses à double vitesse et 2 transpalettes peseur.

Nous avons aussi acquis des ustensiles de cuisines, dont le coût total qui s'élève à 91 311,40€.

Pour le bon déroulement du service dans des conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire, 4 équipements de protection individuelle ont été distribués à chaque agent à la rentrée d'août 2024. Nous avons également équipé chaque restaurant scolaire de cache barbe. Le coût global des EPI pour la restauration scolaire s'élève à 506 889,07€.



CONFORMITÉ ALIMENTAIRE

- Chaque restaurant scolaire est soumis à des prélèvements alimentaires, de surfaces et des eaux.
- Dans l'année, les unités de production sont soumises à 3 passages, les cuisines autonomes à 2 passages et les satellites 1 passage.
- Un total de 83 passages soit 415 analyses microbiologiques réalisées sur l'ensemble des restaurants scolaires.

Suite aux inspections de la DAAF, plusieurs restaurants scolaires ayant reçu des mises en demeure ou des avertissements en 2023 ont obtenu des notes satisfaisantes en 2024. Par ailleurs, des moustiquaires ont été posées dans deux cuisines.

Des interventions ont été réalisées par des prestataires extérieurs afin d'éradiquer la présence de rouille sur les sols dans deux unités de production (Mathilde Frappier et Roquefeuil).

Des travaux d'étanchéité des toitures des restaurants ont été réalisés pour un montant 354 091,94€. En outre, l'amélioration des accès pour les livraisons a été également effectué pour un montant de 29 964,45€. Enfin, des travaux complémentaires ont été réalisés en faveur de la rénovation intérieure des restaurants et des réseaux de cuisines pour un montant global de 30 655,60€.

Enfin, dans le cadre de la mise aux normes et de l'aménagement des cuisines satellites, des études ont été lancées pour un coût global de 51 000 €.

Enfin, un séminaire a été organisé pour sensibiliser les agents (les agents administratifs, les chauffeurs, les magasiniers) sur l'importance, l'enjeu et les conséquences des bonnes pratiques d'hygiène.

62 personnels ont été sensibilisés au Plan de Maîtrise Sanitaire (gestionnaires, cuisiniers, responsables de satellites)

LA LECTURE PUBLIQUE

Faits marquants en 2024

- Salon du livre péi : 4ème édition au marché couvert avec la création du prix In Bébèt Livr Granmoun et In Bébèt Livr Marmay;
- Médiathèque de Plateau Caillou : lancement de la consultation des entreprises et notification des marchés en fin d'année ; acquisition des nouvelles collections ; partenariat avec France Travail pour le recrutement de l'effectif complémentaire (11 agents)
- Médiathèque de Vue-Belle : démarrage des travaux de construction ; travail avec la MOE pour le projet d'aménagement et d'équipement de la structure
- Lutte contre l'illettrisme : candidature pour l'appel à projet « LespassClés » de la Région Réunion, dans le cadre du Plan régional de maîtrise des compétences clés (PR2C)

PERFECTIONNEMENT DE L'OFFRE EN MÉDIATHÈQUE ET AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DU RÉSEAU

Modernisation des équipements

- Centre-ville : médiathèque Leconte de Lisle : Travaux de raccordement au réseau d'eaux usées
 - Aménagement intérieur des différentes sections afin de rendre les espaces plus attractifs
 - Poursuite du projet d'installation d'un espace multimédia dans l'ex cyber base
 - Poursuite du projet d'habillage graphique de la façade principale
- Plateau Caillou : future médiathèque
 - lancement de la consultation des entreprises et notification des marchés en fin d'année
 - poursuite de l'acquisition des nouvelles collections
 - partenariat France Travail : sélection et formation de candidats en vue du recrutement (11 agents)
- La Saline : future médiathèque de Vue Belle
 - démarrage des travaux de construction de la médiathèque de Vue-Belle
 - travail avec la MOE pour le projet d'aménagement et d'équipement de la structure
 - valorisation des fouilles archéologiques : exposition INRAP lors des JEP à la mairie annexe
- Saint-Gilles-les-Bains : sécurisation des accès à la structure au rez-de-chaussée et l'accès terrasse à l'étage
- Bois-de-Nèfles
 - Equipement du fonds documentaire du dispositif RFID
 - changement de la banque d'accueil
 - Poursuite de la réflexion sur la réhabilitation/extension suite à l'acquisition d'un foncier mitoyen de la structure
 - poursuite du projet de nouvelle médiathèque à La Plaine (ZAC Marie CAZE)
- Le Guillaume : poursuite des études sur l'implantation d'une nouvelle médiathèque sur le Pôle Collège

Ensemble du réseau de lecture publique

- acquisition de mobiliers, de rayonnages complémentaires et de nouvelles collections
- développement du fonds local et de fonds spécifiques pour les malvoyants et les personnes en situation d'illettrisme
- renforcement des équipes, actions de formation, accueil de stagiaires et d'une volontaire service civique venue du Mozambique
- renouvellement de la signalétique des bâtiments

AMÉLIORATION DE L'OFFRE NUMÉRIQUE



Portail web

- acquisition de matériels et outils d'animation, dynamisation du Portail, de Facebook et des réseaux sociaux
- mise en place d'une newsletter envoyée à l'ensemble des abonnés, en conformité avec le RGPD
- démarrage du travail sur le renouvellement du marché des ressources numériques du Portail web

Offre numérique

- poursuite des travaux de consolidation de l'accès à une offre Wifi de qualité dans le réseau
- acquisition de matériels multimédias pour le grand public, notamment consoles et jeux vidéo

RENFORCEMENT DES MOYENS HUMAINS

- renforcement des équipes, actions de formation, accueil de stagiaires
- recrutement de personnels qualifiés
- plan de formation interne pour développer les compétences propres aux besoins du service
- travail avec l'école de la seconde chance
- mise en place de la formation d'Auxiliaire de bibliothèque, grâce au comité local de l'ABF

ANIMATION, SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET FILIÈRES LOCALES

- salon du livre péi : organisation de la 4^{ème} édition au marché couvert
- création du prix **In Bébèt Livr Granmoun** et **In Bébèt Livr Marmaye** avec dotation de **4 000 €** pour les 2 lauréats
- mobilisation du tissu partenarial et associatif du territoire au travers de nombreuses prestations
- organisation de braderies (foire aux livres)
- création de clubs de lecture (médiathèques Leconte de Lisle et Plateau Caillou)

DÉCENTRALISATION DES CENTRES DE LECTURE ET DÉPLOIEMENT DE LA LECTURE HORS LES MURS

Médiabus dynamisés pour irriguer le territoire et les bassins de vie



- acquisition de matériels et d'équipements pour les animations
- animation renforcée vers les scolaires, crèches, centres de loisirs, campings, marchés, manifestations...
- mise en place de malles à lire pour la pause méridienne : sélection et fourniture de documents,
- contribution à l'offre d'activités socioculturelles à Grande Fontaine,
- prêt de livres aux écoles de Mafate

Boîtes à livres

- poursuite du déploiement des boîtes à livres : implantations et enrichissement des collections
- travail en cours pour acquérir et positionner de nouvelles boîtes à livres sur le territoire

Prévention et lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme – Accueils de classes et groupes



- prêts aux écoles toute l'année
- accueils de classe dans l'ensemble des structures du réseau toute l'année
- CLEA : accueil des CP, « Un auteur en bibliothèque », expositions, spectacles
- démarrage d'actions de sensibilisation à la lecture avec les familles du PRE de Plateau Caillou
- action « Silence, on lit ! » à l'école Émile HUGOT de Savannah
- acquisition et mise en avant d'un fonds « Facile à lire »

Conservation et valorisation des documents à caractère patrimonial

- poursuite des opérations de conservation et de valorisation des documents à caractère patrimonial, dans le cadre de la convention avec la Bibliothèque Départementale de La Réunion (BDR)

Coopération internationale / Océan Indien

- accueil d'une volontaire service civique originaire du Mozambique, pour une durée de 8 mois, sur des missions en lien avec l'animation, dans le cadre d'une convention Ville/Mozambique (Quelimane), par l'intermédiaire de France-volontaires
- dons aux associations locales et Océan Indien (Madagascar) d'ouvrages déclassés des collections

Résidence d'auteur - médiathèque de Plateau Caillou

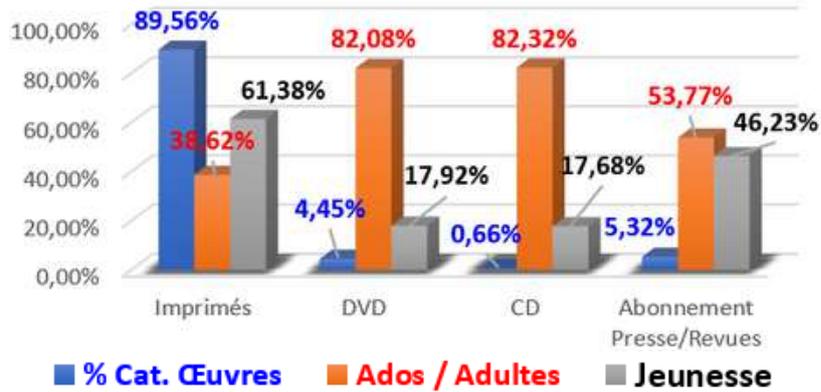
- action de collecte de témoignages mémoriels en vue d'une restitution à l'occasion de l'inauguration de la future structure, dans le but de créer du lien avec les habitants du quartier et bassin de vie, et les fédérer autour de la médiathèque

Chiffres et éléments clés : Collections : 161 794 documents (+ 2,12 % / 2023) et 15514 nouvelles acquisitions

	COLLECTIONS		Public & Catégorie		Acquisition 2024	
Catégorie Œuvres	Nb	% Cat. Œuvres	Ados / Adultes	Jeunesse	Nb	% nb Œuvres
Imprimés	138 415	85,55%	51,24%	48,76%	13 656	88,02%
DVD	16 036	9,91%	84,22%	15,78%	1 810	11,67%
CD	7 343	4,54%	89,77%	10,23%	48	0,31%
Abonnement Presse/Revue	277		71,10%	28,90%		
TOTAL (hors Presse/Revue)	161 794				TOTAL	15 514

PRETS 2024

Répartition cat. oeuvres et publics emprunteurs



Prêts documentaires : 319 221 prêts en 2024, soit + 21,92 % par rapport à 2023

10845 Abonnés, dont 438 "collectivités"

Catégorie Œuvres	PRETS en 2024			
	Nb	% Cat. Œuvres	Ados / Adultes	Jeunesse
Imprimés	285 890	89,56%	38,62%	61,38%
DVD	14 220	4,45%	82,08%	17,92%
CD	2 115	0,66%	82,32%	17,68%
Abonnement Presse/Revue	16 996	5,32%	53,77%	46,23%
TOTAL	319 221			

Répartition des 10 845 abonnés en 2024 (+6,43 % / 2023)			
Médiathèque	% Abonné / Site	Tranche d'âge	% / âge
Leconte de Lisle	26,08%	0-12 ans	28,93%
Saint-Gilles Bains	21,45%	13-17 ans	10,60%
Plateau Caillou	13,40%	18-64 ans	48,68%
Bois de Nèfles	26,87%	65 ans et +	7,75%
Guillaume	6,75%	Collectivités (non usager)	4,04%
Médiabus	5,46%		

Réseau des médiathèques

Chiffres et éléments clés :

- 50 heures d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi, de 9h à 18h
- 1 920 m² de surface de lecture publique / 78 agents en charge de l'accueil et du fonctionnement

Portail web, Facebook et ressources numériques

Chiffres et éléments clés :

Fréquentation du Portail

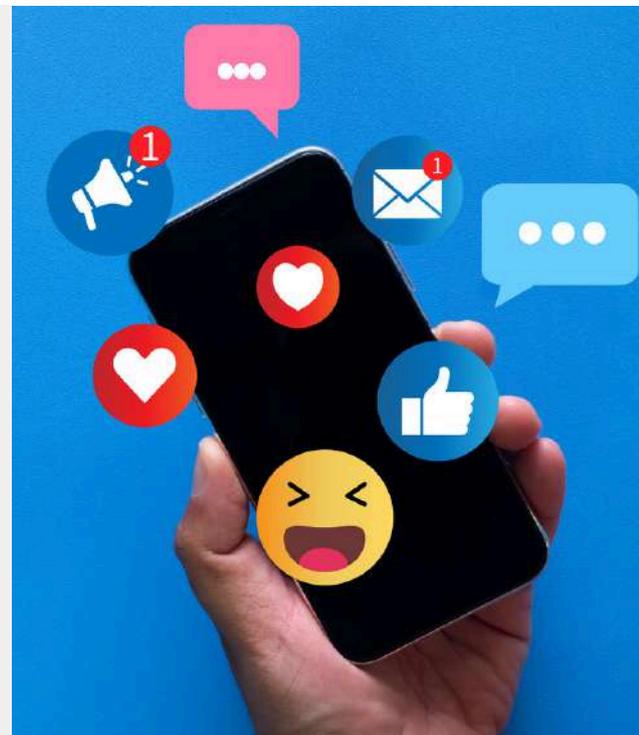
- nombre de recherches : **1 108 206**
- nombre de connexions à un compte lecteur : **14 549**
- nombre d'actions effectuées lors de toutes les sessions : **173 856**

Activité sur Facebook

- vues : **103 400** - visites : **15 000** - followers : **326**
- couvertures : **28 000** - clics sur un lien : **417** - nombre d'interactions avec le contenu : **3 600**

Statistiques : total des connexions ou d'utilisation par ressource

- « Arte VOD » : **271** - « Digame » : **336**
- « Philharmonie de Paris » : **1**
- « Tout Apprendre » : **9 580** (en particulier : livres, soutien scolaire, actualités, presse)



Accueils de classes – Accueils de groupes

Chiffres et éléments clés :

- Scolaires (accueils de classes) :
- **556 classes** accueillies comptabilisant un total de **6 960 élèves** (dont certains plusieurs fois)
- **1 200 acquisitions documentaires** à destination des écoles
- participation au prix Bull'o Zistoires : **60 élèves** (choix des albums et soutien à l'organisation du prix)
- Handicap : accueils et actions d'inclusion avec IMP, Hôpital de jour, APAJH, EPSMR, Claire Joie, Maison Lafay... : **77 personnes**
- Péri-scolaires, groupes : **73 accueils, 927 enfants** accueillis (dont école de la Deuxième Chance)

Animations – Manifestations

Chiffres et éléments clés :

- **533 Animations** tout public ont été organisées avec **100 prestataires & partenaires** ayant rassemblées **6 649 enfants et 2 237 adultes**

Prévention et lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Chiffres et éléments clés :

- nombre de personnes ciblées : **282**
- « Silence, on lit ! » : **182** élèves bénéficiaires, **1 500** prêts sur l'année
- actions de sensibilisation avec le PRE de Plateau Caillou : **20** familles concernées

Médiabus

Chiffres et éléments clés :

- **Dessertes manifestations : 12 actions** ayant touché **2 087 personnes (575 adultes / 1 512 jeunes)**
- **Dessertes des 26 écoles** (dont 2 privés) : **399 visites** ayant concerné **1 787 élèves** pour **5 311 prêts**

Partenariats :

- Associations : 5 partenaires ; 191 visites (crèches, PRE, Centre Socioculturel...)
- Privés : 1 partenaire, 29 visites (MAM)
- Autres : 1 partenaire, 11 visites (marché forain)

Dépôts de livres :

- École Émile Hugot (Savannah) : opération « Silence on lit ! » : 260 livres, 1 500 prêts, 182 enfants/jour
- EPSMR : dépôt mensuel de 30 documents = 360 documents

Salon du livre péi

Chiffres et éléments clés :

- **2 700 visiteurs (+8% / 2023) sur 3 jours** complets du jeudi 16 au samedi 18 mai 2024 avec **50 éditeurs** représentés et **120 auteurs** en dédicaces ayant permis **la vente de plus de 2 400 livres**.
- Envoi du flyer aux **12 605 élèves** de la commune pour une **participation > à 227 élèves + 30 enfants péri-scolaire**
- Diffusion des événements en direct sur les réseaux de la Ville (Facebook de la Lecture Publique) avec **plusieurs milliers de vues**

Saint-Paul

TERRE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

➤ www.mairie-saintpaul.re



LA PETITE ENFANCE

Faits marquants en 2024

- La mise en place d'un 2ème mode de garde itinérant : le Baby Bus 2
- Les matinées et ateliers parentalité aquatique
- La matinée Petite enfance dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant
- La poursuite des étapes de validations juridiques du projet de crèche d'entreprise
- La préparation de la mise en œuvre du Service public de la petite enfance (SPPE)

LE LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE (SPPE) :



Depuis le 1er janvier 2025, les communes de plus de 3 500 habitants sont officiellement les autorités organisatrices du Service public de la petite enfance. A ce titre, la Ville de Saint-Paul remplit d'ores-et-déjà les missions imposées par la loi à savoir :

- Développer le mode de garde collectif à la PSU- Prestation de Service Unique, accessible à tous
- Informer et sensibiliser sur les offres et les dispositifs
- Maintenir et développer l'offre sur le territoire : émettre des avis d'opportunités d'information des divers modes de garde sur le territoire (crèche et Maison d'Assistante Maternelle)
- Accompagnement global des porteurs de projet sur le territoire
- Soutien à la parentalité

L'AUGMENTATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL COLLECTIF :

Dans le cadre de ses missions d'appui au développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, le service a assuré un accompagnement global des porteurs de projets d'établissement d'accueil de jeunes enfants, couvrant l'ensemble des étapes depuis la définition du projet jusqu'à l'ouverture de la structure. Cet accompagnement a intégré les volets administratif, pédagogique ainsi que l'instruction de l'avis d'opportunité de la Ville. Ce travail a permis :

- L'ouverture de 4 micro-crèches de 12 places au complément de mode de garde (CMG) localisées à Saint Paul, à l'Eperon et à Bois de Nèfles,
- L'ouverture d'une crèche de 24 places à la Prestation de Service Unique (PSU) implantée à Plateau Caillou,
- L'ouverture d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) à Plateau-Caillou et appui aux porteurs de projets de plusieurs MAM sur le territoire communal.
- La délivrance d'avis favorables d'implantation de nouvelles structures :
 - 3 avis favorables d'implantation de structures d'accueil de jeunes enfants au Complément Mode de Garde ont été délivrés dans les quartiers de Saint-Gilles les Hauts, Bernica et Guillaume.
 - L'accompagnement à l'implantation d'un second Baby Bus Itinérant : deux sites ont ainsi été identifiés pour accueillir ce dispositif (le CASE de Grand Fond Tamarins et le futur Centre social de Grande Fontaine). Un 3^e site, l'ancienne école de Bellemène, a également été identifié mais reste en attente de concrétisation, dans l'attente d'une autorisation d'ouverture au public.

Chiffres et éléments clés :

- 911 places d'accueil en structures collectives d'accueil de jeunes enfants (5 nouvelles crèches en centre-ville de Saint-Paul, à l'Eperon, à Bois-de-Nèfles et à Plateau Caillou);
- 192 Assistantes Maternelles agréées dont 2 hommes ;
- 686 places agréées chez les Assistantes Maternelles ;
- 14 Maisons d'Assistants Maternelles ;
- 360 enfants inscrits sur liste d'attente sur le Portail Famille

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre de sa mission de soutien à la fonction parentale, la Ville a mis en œuvre plusieurs actions à destination des familles.

- L'organisation d'ateliers, conférences et formations autour de thématiques liées à l'accompagnement à la parentalité : l'éducation, la gestion des émotions, la communication positive, l'éducation santé nutrition, l'éveil aquatique. Ces actions visent à renforcer les compétences parentales et à soutenir les familles dans leur rôle éducatif.
- La mise en place de résidences d'artistes au sein des structures d'accueil de jeunes enfants et dispositifs petite enfance des différents bassins de vie. En 2024, 18 structures et dispositifs petite enfance ont ainsi pu bénéficier du dispositif avec pour objectif de sensibiliser à l'art et à la culture depuis le plus jeune âge, l'enfant, ses parents, ainsi que les professionnels de la petite enfance.



LE DÉPLOIEMENT DES MATINÉES ET ATELIERS DE PARENTALITÉ AQUATIQUE À PLATEAU-CAILLOU, SAINT-PAUL ET L'HERMITAGE LES BAINS

5 matinées grand public ont été organisées le dimanche matin sur les piscines de Plateau Caillou, du centre-ville de Saint-Paul et à l'Hermitage les Bains. Ces temps d'activités aquatiques ont permis à 250 enfants et leurs parents de bénéficier de séances d'éveil aquatique, sur inscription.

- 50 ateliers parents/enfants/professionnels ont également été organisés à destination des Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) et des dispositifs petite enfance (LAEP - Lieu d'accueil enfant-parent, RPE - Relais petite enfance).
- 20 séances à la piscine de Saint-Paul encadrées par 2 éducateurs sportifs de la Ville ont réuni 300 enfants (soit 15 enfants par séance).
- 20 séances au centre nautique de Plateau Caillou animées par des intervenants diplômés ont permis à 300 enfants de participer à des ateliers avec les acteurs de l'aide à la parentalité.
- 10 séances aux Aquanautes ont rassemblé 200 enfants soit 20 enfants par séance.



Chiffres et éléments clés :

- 1050 enfants
- 5 matinées grand public (dimanche)
- 50 ateliers

ORGANISATION D'UNE MATINÉE PETITE ENFANCE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT, LE 16 NOVEMBRE AU CREPS DE SAINT-PAUL



Cet événement a permis de rassembler sur un même site les acteurs de la petite enfance, de l'aide à la parentalité ainsi que les familles. Cette matinée a donné lieu à la mise en place d'actions pédagogiques et artistiques, dans une démarche collective favorisant l'éveil, le partage entre parents, enfants et professionnels.

Elle a permis :

- De proposer des ateliers artistiques à destination des familles
- De restituer les 18 résidences d'artistes,
- D'exposer les photos prises lors des ateliers de répit parental et des matinées parentalité aquatique,
- D'offrir un spectacle au jeune public,
- D'organiser une conférence sur l'itinérance ludique par Laurence Rameau, à destination des professionnels de la petite enfance.

LA JEUNESSE

Faits marquants en 2024

- Développement des Vac'Ados et des Vakans'Ados
- Accueil de volontaires en service civique
- Ouverture de la 1^{ère} Structure Info Jeunes de Saint-Paul
- Création du Conseil des Jeunes Saint-Paulois
- 3^e édition du Forum de la Jeunesse

L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES À TRAVERS LA CULTURE ET LES LOISIRS



Les Vac'Ados

En 2024, ces séjours d'accueil de loisirs sans hébergement s'adressant aux adolescents âgés de 11 à 17 ans, ont eu lieu dans les gymnases de Saint-Paul, Plateau-Caillou, du Guillaume, de Vue Belle, de Bois-de-Nèfles ainsi qu'à l'école Les Filaos à l'Ermitage les Bains du 02 au 19 janvier et du 15 juillet au 09 août 2024.

En plus d'activités récréatives, les jeunes ont été sensibilisés tout au long des séjours aux problématiques du harcèlement scolaire et moral, ainsi que du harcèlement en ligne dans une démarche d'éducation populaire.

Chiffres et éléments clés :

- 388 jeunes dont 146 en janvier et 242 en juillet/août soit une augmentation de 21% des effectifs, par rapport à 2023
- 4 séjours de 7 journées en janvier (dont 2 écourtés du fait du cyclone Belal) et 7 séjours de 2 semaines en juillet/août
- 26 saisonniers recrutés (16 animateurs, 5 assistantes sanitaires, 5 directrices)
- Coût : 106 000 €

Les Vakans'Ados

Poursuivant son engagement pour le développement de son offre de loisirs avec hébergement, la Ville a décidé de poursuivre l'organisation des Vakans'Ados à destination des adolescents âgés de 11 à 17 ans durant les petites vacances scolaires.

Ainsi 4 séjours d'une semaine avec hébergement (4 nuitées et 5 journées) ont été organisés :

- 2 durant les vacances de mai sur le site du camping de l'Ermitage-les-Bains,
- 2 durant celles d'octobre au camping de l'Etang-Salé.



Chiffres et éléments clés :

- 120 jeunes, dont 63 filles et 57 garçons, pour 168 demandes
- 4 séjours accueillant 30 jeunes par semaine soit 2 séjours du 6 au 10 mai et du 13 au 17 mai ainsi que 2 autres du 17 au 20 octobre et du 20 au 25 octobre 2024
- Coût : 32 092 €

L'organisation d'un évènement dans le cadre de la Journée Internationale de la Jeunesse



Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la Jeunesse tendant à faire du 12 août la Journée internationale de la jeunesse.

Dans ce cadre, la Ville a organisé un évènement sur le complexe sportif de Bois-de-Nèfles autour d'espaces de rencontres et d'échanges citoyens, de valorisation du talent de jeunes Saint-Paulois, de stands d'information, de diverses animations sportives, culturelles et artistiques.

Chiffres et éléments clés :

- Près de 500 jeunes accueillis
- 23 partenaires

Organisation de la soirée des diplômés



Pour célébrer et féliciter les nouveaux diplômés, la Ville a organisé la traditionnelle soirée festive des diplômés le mercredi 17 juillet 2024 sur l'esplanade du débarcadère. En sus du repas et de l'animation de la soirée, un espace d'information dédié à la prévention santé a été organisé. Près de 500 jeunes ont été accueillis.

L'INSERTION ET LA MOBILITÉ DES JEUNES

Informations collectives de l'Ecole de la deuxième chance (E2C) et du Régiment du service militaire adapté de La Réunion (RSMAR)

Comme en 2023, la Ville a accompagné l'E2C dans l'organisation des informations collectives mensuelles à travers le déploiement d'une communication grand public et la mise à disposition de la salle de conférence du Front de mer. Suite à ces séquences, 35 jeunes ont été admis à l'E2CR et 18 l'ont intégrée.

Dans la même dynamique, la Ville a accueilli la caravane du RSMAR à deux reprises à la Gare Routière de Saint-Paul et aux abords du jardin de la Mairie (130 jeunes rencontrés, 45 fiches de pré-inscription).

Partenariat avec la Cité des métiers

Enfin, la Ville a accueilli à deux reprises la Cité des métiers afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à des institutions ou associations qui interviennent dans les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de découverte des métiers.



Chiffres et éléments clés :

- Matinée du 02 mai – Lycée Vue Belle : 54 jeunes accueillis
- Matinée du 23 juillet – Gymnase de Vue Belle : 145 jeunes accueillis, 14 partenaires

Forum de la Jeunesse – 07 au 10 octobre - Parc Expobat



Axé sur l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes, la Ville a décidé d'ouvrir le Forum de la Jeunesse 2024 aux jeunes scolarisés au sein des établissements scolaires du second degré du Territoire Ouest à la demande et en accord avec ses partenaires de l'Éducation Nationale.

Chiffres et éléments clés :

Près de 3 324 participants soit :

- 2 414 collégiens
- 660 lycéens
- 250 jeunes âgés de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation
- 29 établissements scolaires du second degré présents (20 collèges et 9 lycées)
- + de 150 métiers représentés
- + de 100 offres d'emploi en job-dating pour 30 CFA
- 150 offres de formation pour 30 acteurs de l'insertion
- 84 partenaires pour 500 intervenants sur l'ensemble des 4 journées avec + de 150 métiers représentés

Ouverture de la 1^{ère} Structure Info Jeune (SIJ) de Saint-Paul

La SIJ s'adresse à tous les jeunes, de 13 à 29 ans, qui sont à la recherche d'une information dans tous les domaines et/ou d'un accompagnement vers l'autonomie.

En 2023, la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) a émis un avis favorable à la demande de labellisation « Structure Information Jeunesse » de la Commune de Saint-Paul.

La structure info jeunes a été inaugurée le 25 mai 2024 à travers une matinée d'animation ouverte aux jeunes du quartier.

Tout au long de l'année, en parallèle de l'accueil, de l'accompagnement et de l'orientation de jeunes sur Bellemène, l'équipe de la structure info jeunes, composée d'une informatrice jeunesse et d'un service civique, a participé à des forums des métiers au sein d'établissements scolaires du second degré ou à destination du grand public mais également à des événements départementaux de sensibilisation à l'information jeunesse (olympiades IJ, journées départementales de l'IJ...)



Chiffres et éléments clés :

- 468 jeunes touchés par les actions décentralisées
- 58 jeunes de Bellemène accompagnés

Création d'une Instance Participative des Jeunes Saint-Paulois



Labellisée « Ville Amie des Enfants » par l'UNICEF et adhérente de l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), la Ville s'engage à favoriser l'engagement citoyen des jeunes Saint-paulois.

Déjà porteur d'un Conseil Municipal des Enfants qui regroupe des enfants de CM1 et CM2, la Commune a créé en octobre 2024 le Conseil des Jeunes Saint-Paulois (CJSP) composé de 56 membres âgés de 11 à 30 ans réunis en deux collèges dont l'un regroupant les mineurs (constitué de 2 commissions « géographiques ») et l'autre les majeurs (composé d'une seule commission).

La commission plénière d'installation s'est tenue le samedi 05 octobre, en présence du Maire, lors de laquelle les 3 représentants des commissions ont été élus ; lors de cette séance les jeunes ont décliné 3 thématiques prioritaires : la culture, la solidarité et l'inclusion.

Enfin, 6 membres ont participé au congrès national de l'ANACEJ à Saint-Brieuc du 28 au 31 octobre 2024.



Chiffres et éléments clés :

- 35 jeunes membres actifs
- 12 temps d'échanges et 2 temps de cohésion
- Participation de 6 jeunes au Congrès de l'Anacej

Mafate i koz

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'accompagnement du parcours du jeune Mafatais, la Ville a organisé, pour la 2^e année consécutive, un séjour à destination de jeunes Mafatais, âgés de 12 à 20 ans, qui s'est déroulé du 13 au 16 Mai 2024 sur le Centre d'accueil permanent Jacques Tessier.

Durant 4 jours, les jeunes ont pu partager des temps d'échanges avec des jeunes du groupe préfigurateur du Conseil des Jeunes Saint-Paulois, ils ont pu exposer leurs problématiques et spécificités avec des élu.e.s du Conseil Municipal sur des sujets tels que la mobilité, la télécommunication, la formation, l'insertion, l'accès aux loisirs et à la culture, le logement et proposer des pistes de réflexion.

Enfin, ce séjour leur a également permis de s'initier à des pratiques comme le tennis, de bénéficier de visites patrimoniales sur le centre-ville de Saint-Paul et d'activités culturelles et de loisirs.

Suite à ce séjour, la Ville a amorcé un accompagnement individuel des jeunes recensés sur le cirque.



Chiffres et éléments clés :

- 28 jeunes Mafatais dont 8 issus du futur CJSP



En 2024, la Ville a souhaité renforcer son dispositif visant à permettre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, lycéens, étudiants, à la recherche d'un emploi ou d'une formation, ou en situation de décrochage scolaire de bénéficier d'un cursus complet gratuit du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur comprenant :

- une session de formation générale,
- un stage pratique de 14 jours,
- et une dernière session d'approfondissement.

Chiffres et éléments clés :

- 150 candidatures initialement pour 85 jeunes reçus en entretien
- 31 candidats retenus pour 31 lauréats dont 22 jeunes femmes et 9 jeunes hommes
- 5 jeunes ont poursuivi leur cursus dans le domaine de l'animation en intégrant une formation en alternance (contrat d'apprentissage), 10 continuent à intervenir au sein des ALSH de la Ville, une dizaine ont pu valoriser l'obtention du diplôme dans le cadre de la poursuite de leurs études

Services civiques

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement (mouvement laïque d'éducation populaire), forte d'un agrément national service civique, la Ville a accueilli près de 20 jeunes volontaires en mission de service civique sur une durée de 8 mois à compter du 1er octobre 2024 pour les missions suivantes.

- Solidarité : ambassadeur des seniors et ambassadeur des solidarités ;
- Citoyenneté : ambassadeur de l'information jeunesse, ambassadeur de la participation citoyenne des jeunes, ambassadeur de la participation citoyenne par l'accompagnement des instances participatives de la Ville que sont les Conseils des Habitants et les Conseils Citoyens, ambassadeur du littoral ;
- Éducation Pour Tous : ambassadeur du développement durable.



Chiffres et éléments clés :

- 85 candidats / 20 jeunes sélectionnés
- Budget : 35 763 €

LES SÉNIORS

Faits marquants en 2024

- Déploiement d'activités au sein de 3 RPA - Résidences de personnes âgées - supplémentaires (Delphine Helod, Fleurimont, Grand Pourpier)
- Journée dédiée aux seniors sur la Fan Zone durant les Jeux Olympiques
- Séniors anim'activ « Alon Amizé » : le bowling, sortie innovante, largement apprécié des seniors



Chiffres et éléments clés :

- 25 clubs de personnes, soit 1 759 adhérents
- 8 529 personnes accueillies sur l'ensemble des actions engagées pour un montant de 42600 €
- 17 noces de mariage (6 noces de diamant et 11 d'or)
- 23 centenaires

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

Développement de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement en faveur des seniors, et soutien aux associations et clubs de personnes âgées

En 2024, près de 500 personnes ont été accueillies au sein du Service Séniors. La Ville poursuit également son accompagnement des 25 associations et clubs de personnes âgées repartis sur l'ensemble du territoire saint paulois, pour la mise en œuvre de leurs projets d'animation ainsi que pour leurs démarches administratives (en 2024, 164 accompagnements ont été réalisés).

Valorisation des aînés

La Ville a mis à l'honneur 17 couples célébrant leurs noces de mariage (6 noces de diamant – 11 noces d'or) ainsi que 23 centenaires au cours de l'année 2024 contribuant ainsi à renforcer la reconnaissance des aînés.



Mise en œuvre des actions d'animation au sein des Résidences de Personnes Âgées (RPA)

Les animations organisées au sein des résidences de personnes âgées jouent un rôle essentiel dans le maintien de la santé mentale et physique des résidents, tout en favorisant le lien social et en luttant contre l'isolement.

Bailleur	Résidence	Lieu	Nombre de résidents	Activités proposées	Nombre de participations
SEDRE	Village des Aînés	Eperon	24	Loisirs créatifs, activités physiques et sportives, esthétique	152
SHLMR	Les Yuccas	Plateau-Caillou	42	Socio-esthétique, loisirs créatifs jeux, activités sportives et physiques, et discussions	79
SHLMR		Fleurimont	24	Socio-esthétique, loisirs créatifs, activités sportives et physiques	79
SHLMR	Delphine Helod	Centre-ville de Saint-Paul	31	Socio-esthétique, loisirs créatifs, activités sportives et physiques	45
SHLMR		Grand Pourpier	15	socio-esthétique, loisirs créatifs, activités sportives et physiques	89



Par ailleurs, 43 résidents issus des 5 RPA ont également pris part aux événements organisés par le service et ses autres partenaires, telles que la semaine Bleue ou les sorties culturelles, favorisant ainsi leur ouverture vers l'extérieur et leur intégration à la vie sociale de la commune.

Organisation de « Journées conviviales »

Ces journées ont été mises en place pour offrir aux seniors des moments de partage et de convivialité au sein des quartiers, afin de toucher les personnes âgées isolées.

Une journée conviviale a été organisée en 2024, au Case de Tan Rouge : 150 personnes ont été accueillies le samedi 29 juin. Des ateliers artistiques, un repas partagé et des animations musicales ont rythmé cette journée.

FOCUS SUR : LA SEMAINE BLEUE – "BOUGER ENSEMBLE POUR ENTREtenir SA FLAMME " DU 30 SEPTEMBRE AU 06 OCTOBRE

L'édition 2024 de la Semaine Bleue a été l'occasion de mettre à l'honneur la place des « gramounes » dans la vie sociale, à travers un programme riche d'activités gratuites et accessibles aux personnes âgées des 7 bassins de vie de la Commune.

1 356 personnes ont été accueillies tout au long de cette semaine, profitant d'un large éventail d'activités favorisant le bien-être, la prévention, le lien social, l'accès aux droits, etc.

- **Le lancement officiel de la Semaine Bleue, le 30 septembre dans le Jardin de l'Hôtel de Ville**, a rassemblé 490 personnes qui ont pu bénéficier des ateliers de prévention santé, d'accès aux droits, des ateliers de diagnostic sportif, des représentations du spectacle Somin Maloya « gramounes », des ateliers esthétiques et socio-esthétiques, d'onglerie, de massage, de coiffure. Les services de la Ville étaient également présents avec un conseiller numérique, la Karavane Santé, ainsi que le CCAS et d'autres partenaires tels que la Caravane Odhir, la CGSS - Caisse générale de sécurité sociale, l'OMSEP - Office municipal des sports et de l'éducation populaire, de la CRC (Caisses réunionnaises complémentaires), l'association Vol Kan Ser.
- **La création d'une fresque collective - 1^{er} et 3 octobre** : une fresque participative a été réalisée sur le mur extérieur du service seniors.
- **Les Journées portes ouvertes des anciens combattants – 1^{er} et 3 octobre** : ces journées ont permis d'accueillir 60 personnes, venues échanger autour de la mémoire, de la transmission et du lien intergénérationnel.

- **Rencontre et partage intergénérationnel sur le site de la Vierge à Savannah - 2 octobre** : la journée a réuni 420 participants autour de nombreuses activités (jardinage, balade en charrette à bœufs, exposition d'objets « lontan », balade historique, dégustation de jus de canne et d'eau de coco, initiation au tissage, activités créatives, « racontaz zistoir » et animations musicales, sensibilisation sur la protection de la faune et de la flore par la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang) avec pour partenaires principaux le Conseil des Jeunes Saint Paulois, l'association des anciens combattants, l'association Marmaille Savannah (conte pour les enfants du périscolaire) et bien sûr les associations et clubs de personnes âgées qui ont tenu des stands permettant de valoriser leurs savoir-faire (stand exposition photos du club « Pensée d'eau »).
- **Journée pique-nique à la Maison Pour Tous de Saint-Gilles-les-Bains - 4 octobre** : Cette journée a rassemblé 386 personnes autour de diverses animations (massage, taïchi, marche sportive, prévention santé, peinture aquarelle, dessin, sculpture sur bois).
- Enfin, **la journée de clôture du dimanche 07 octobre** a réuni environ 2 200 personnes avec un programme comprenant une démonstration de danse, un repas servi et un bal.

Durant cette semaine, 25 centenaires ont été mis à l'honneur et les résidents de l'ensemble des EHPAD - Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - ont pu profiter d'un spectacle.

Les seniors de Mafate ont, eux aussi, pleinement profité de cette semaine Bleue : arrivés depuis le vendredi, ils ont bénéficié des activités à Carosse et ont participé à la journée de clôture du dimanche.



Chiffres et éléments clés :

- 1 356 personnes accueillies lors de la semaine
- 2 200 personnes à la journée de clôture
- 30 personnes âgées de Mafate

« Zactivités Zarboutan Alon Amizé » – du 13 au 17 mai – CREPS

Pour cette troisième édition, la Ville a proposé aux seniors un éventail d'activités enrichissantes dans le cadre de l'événement « Zactivités Zarboutan Alon Amizé », organisé au CREPS. Les participants ont pu s'essayer à diverses activités : confection de trousse, danse en ligne, taïchi, peinture au marc de café, création de boîtes à bijoux, bowling, créations en paperolles, zentangle, diagnostic sport. Au total, 484 personnes ont été accueillies durant cette semaine.



Séniors'Arts – le 19 juin



Le 19 juin s'est déroulée la troisième édition des Séniors Arts au Récif, de 8h à 12h, mettant ainsi à l'honneur nos gramounes de Saint-Paul au travers des activités artistiques. Pour cette édition, la thématique choisie était les «mémoires créoles».

Quarante personnes âgées ont eu l'opportunité d'exprimer leur talent dans des ateliers de peinture acrylique et d'aquarelle.

Les œuvres réalisées ont été exposées lors d'un vernissage le 25 juin à la Maison Serveaux, réunissant une centaine de personnes, avant d'être présentées au public pendant 15 jours.

Journée des seniors – Fêtes de juillet – le 11 juillet

Le bal traditionnel des seniors de Saint Paul est l'un des moments forts des fêtes de juillet. Cet événement a rassemblé environ 1 200 personnes le 11 juillet 2024.

Ce fut l'occasion pour les personnes âgées de Saint-Paul et des autres communes de l'île, de profiter de la braderie du centre-ville, de participer à une activité de tressage de feuilles de coco et d'en déguster, de bénéficier des ateliers socio-esthétiques, mais aussi de participer à un loto quine.



Mafat'action : 2 journées d'animation les 18 et 19 juillet

Ce projet a rassemblé une trentaine de personnes âgées des îlets des Orangers, de Marla, de Roche Plate et des Lataniers. Des professionnels de santé ont réalisé des ateliers de prévention ; des animations musicales et une veillée musicale ont rythmé ces échanges inter-îlets.



Le « Noël des anciens » - 2, 3, 4 et 5 décembre



Pour célébrer la fin d'année, 1 100 seniors ont profité d'un moment de partage et de convivialité à l'Hermitage les Bains.

Les sorties culturelles et visites guidées patrimoniales à Saint-Paul

3 visites guidées ont été organisées.

- « Matrimoine du cimetière marin » : le 21 mars, 15 seniors ont visité le cimetière marin, découvrant l'histoire méconnue des femmes illustres de la "société ventre en l'er", de l'esclave affranchie Delphine Helod à la femme de Leconte de Lisle Anna-Adelaïde Perray. Le samedi 9 mars, le Club "Vive La Joie" de Bois de Nèfles a présenté son spectacle de danse "Danse ton kartié".
- Visite du Musée Stella Matutina : 36 personnes ont visité le musée le 11 août.
- Visite de l'Aquarium de Saint-Gilles-Les-Bains : 35 personnes ont participé à cette sortie le 22 août.



La participation aux concerts et spectacles



Dans le cadre d'un partenariat avec Lésapas et les services culturels de la Ville, plusieurs spectacles et concerts ont été offerts aux seniors saint-paulois.

- Concert de Sundri Feeling le 12 mars à la Salle Joseph Grosset à Bois de nèfles et le 9 avril au Guillaume : 75 seniors ont répondu présents
- Journée internationale de la Paix et du Vivre Ensemble les 7, 14 et 16 mai : répétitions et spectacles avec l'artiste Wizdom, pour une cinquantaine de seniors.
- Concert de Davy Sicard le 17 mai : 50 personnes âgées participants.
- Concert de René Lacaille le 15 juillet au Théâtre de plein air pour 38 seniors.
- Spectacle de Thierry Jardinot le 11 octobre.
- Spectacle de Gramoun Connection le 27 novembre, offert par la CRC.
- Concert de Joël Manglou le 12 décembre à la Maison pour Tous de Carosse et Maison pour tous de la Saline : les adhérents du Bouger O seniors et du club Célimène ont profité du concert et des échanges avec l'artiste.

Somin Maloya Granmounes



Ce projet à l'initiative de Lés pas Leconte Delisle, a permis pour la 3^e année consécutive de mettre en lumière les talents des seniors en chant, danse, folklore créole et théâtre. Lés pas a proposé aux seniors 2 sessions sur les bassins de vie de Plateau-caillou et du Guillaume :

- D'avril à juillet, 12 personnes du club de 3^e âge "Soleil" ont bénéficié de répétitions pour une restitution de leur spectacle de théâtre et de musique qui ont rassemblé 154 personnes.
- En novembre et décembre, 20 personnes des clubs "Les Acacias" et "l'Amitié" du Bernica ainsi que l'association "Vivre à Tan Rouge" ont répété avec le groupe Manyan et ont restitué leur travail le 18 décembre devant 150 personnes.

Sortie cinéma – « N'avoue jamais » - Le 24 mai

Cette séance de cinéma a rassemblé 300 personnes au Cinéma Cambaie. Le film a été grandement apprécié, d'autant plus qu'un grand nombre de seniors venaient pour la première fois au cinéma.



L'Anglais du voyage, d'avril à juin

Ce projet innovant sur la Ville de Saint Paul, a été proposé en 2023 comme une expérimentation menée par un agent du service Séniors. Fort de ce succès, et pour répondre à la demande des seniors n'ayant pas pu bénéficier de la première session, le service a organisé 2 nouvelles sessions en 2024.

- 1^{ère} session : 11 séances de février à mai au CASE de la rue Jacquot à Saint-Paul avec une moyenne de 12 personnes par séance.
- 2^{ème} session : 11 séances de septembre à novembre à la mairie de proximité de Plateau-Caillou avec une moyenne de 7 personnes par séance.

Mois de la femme

Dans le cadre du Mois de la femme, 2 seniors mafataises ayant marqué leur quartier par leur action, ont été honorées par la remise d'un trophée « Zarlou ».

Dan Rond Kozé Tour des Roches le 20 janvier

47 personnes des clubs "Les Manguiers", "Les Bananiers" et "les Bons Amis de la Saline" ont contribué à cette journée par des expositions et démonstrations de savoir-faire.

Fan Zone – Journée Seniors le 10 août

Une centaine de seniors issus des clubs de 3^eme âge "Soleil", "Girimbels", "les Jonquilles" et "les Jasmins" ont profité des activités de cette journée.



ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

L'objectif est de mettre en œuvre des actions intergénérationnelles dans les Accueils Collectifs de Mineurs durant les grandes vacances scolaires. Ces actions sont co-financées par la Conférence des financeurs et le PST 2 (Pacte de solidarité territoriale) du Conseil Départemental.

L'intergénérationnel en ALSH



ALSH Louise Siarane le 10 janvier et ALSH Alette Hortense le 12 janvier de 9 h à 16h

Au programme : danse en ligne, animations musicales, petit déjeuner longtemps, balade en charrette bœuf, fabrication de balai zig, jeux et chants proposés par les enfants. Ces rencontres ont rassemblé 270 personnes âgées.

ALSH Yvonne Iafare à l'Eperon le 31 juillet et ALSH Eugène Dayot à Saint Paul le 02 août

Au programme : animations musicales, petit déjeuner longtemps, jeux et chants proposés par les enfants. Ces rencontres ont rassemblé 190 personnes âgées.

L'intergénérationnel avec les associations d'activités périscolaires « Plan du mercredi »

Matinée intergénérationnelle avec l'Ehpad Gabriel Martin « CHOR » de Saint-Paul et la garderie périscolaire « Les Petits Boucaniers » à l'Ecole Sarda Garriga, le 11 juin de 8 h 30 à 12 h 00

La matinée a réuni 15 personnes âgées. Ils ont pu échanger autour des coutumes d'avant et de maintenant mais également partager des ateliers de fabrication d'instruments de musique.

L'intergénérationnel dans les écoles

Les mercredis intergénérationnels à l'école de Mont Roquefeuil en partenariat avec le Réseau Jeunes de l'Ouest (RJO) sur le thème de la famille, le 5 juin de 9h à 11h30

Participation de 7 personnes âgées issues des clubs de 3^{ème} âge du secteur de Saint-Gilles-les-Bains.

Les mercredis du mois de novembre

Participation de 45 personnes autour de divers ateliers de fabrication de ti cases créoles, de fabrication de kayambs, d'ateliers de cuisine, confection de masques....

Les échanges intergénérationnels avec les enfants de l'école « Mathilde Frappier de Mont Benoit à l'Eperon et une cinquantaine de personnes âgées du secteur, le 20 novembre

Partage autour d'ateliers de peintures sur panier et d'animations musicales.



Théâtre proposé par les élèves de l'Association FAIR (Formation Animation Insertion Réunion) pour 32 personnes âgées du Club « Célimène » de la Saline-Les-Hauts.

L'intergénérationnel avec le Conseil Municipal des Enfants et Conseil des Jeunes St-Paulois

Le congrès Océan Indien du réseau ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) des outremer s'est tenu du 08 au 13 avril et a réuni les conseils d'enfants et de jeunes de toute l'Ile ainsi que de Mayotte et la Guyane.

La journée du 11 avril co-organisée par la ville (CME et CJSP) avait pour thématique : "Regards croisés et intergénérationnels" et s'articulait autour de tables rondes organisées sur différentes thématiques (participation des jeunes à la vie politique et institutionnelle, engagement citoyen à travers les instances participatives, mobilité, logement et cadre de vie, vivre ensemble, formation et emploi des jeunes, loisirs et culture) avec donc la participation de jeunes de toute l'île et des seniors de Saint-Paul.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Faits marquants en 2024

- Pré-ouverture du 1er centre socio-culturel du Tour des Roches : restitution de la concertation publique le 16 mars 2024 et déroulement de la phase de préfiguration de mai à décembre 2024
- Visite des 4 Espaces de Vie Sociale présents sur le territoire saint-paulois le 29 mai 2024
- Séminaire de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) le 30 octobre 2024

Outil de cohésion sociale, l'Animation de la Vie sociale permet de créer du lien entre les habitants et d'apporter des offres et services au plus près de la population. Il s'appuie sur deux dispositifs : les Espaces de Vie Sociale et les Centres Sociaux. Ce sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale ; ils sont ouverts à tous et offrent un accueil, des activités et des services.

En 2024, la Ville de Saint-Paul a amplifié sa dynamique en faveur de l'animation de la vie sociale grâce au soutien renforcé des 4 Espaces de Vie sociale identifiés actuellement sur le territoire et à la préparation de l'ouverture du 1^{er} Centre Social de la Ville.

PRÉ-OUVERTURE DU 1ER CENTRE SOCIAL, SUR LE SECTEUR DU TOUR DES ROCHES, À GRANDE FONTAINE



Pour cette restitution :

- Les habitants ont exprimé la volonté de mieux comprendre les enjeux et l'organisation d'un centre social par des exemples concrets.
- Lors des « Ron kozé » ces derniers ont aussi exprimé leur volonté d'avoir des animations sur le quartier et d'être informés des dispositifs et actions existantes sur le quartier.
- Les associations sont également en demande d'un temps de valorisation et d'événements fédérateurs pour recréer du lien.

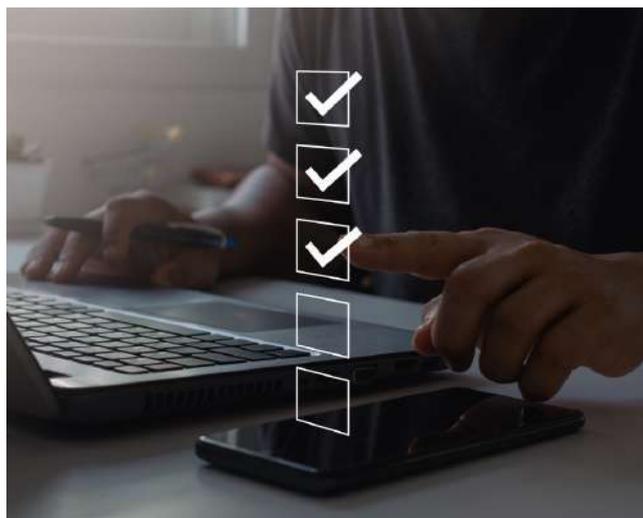
Chiffres et éléments clés :

- Plus de 30 stands présents (associations, services, partenaires, institutions)
- Plus de 400 visiteurs
- Coût: 25000 €

Le Comité de pilotage du 24 mai 2024 a ensuite permis le lancement officiel de la phase de préfiguration qui consiste en la mise en vie du futur centre.

Cette période de préfiguration a permis :

- De réaliser un diagnostic partagé approfondi du territoire sur lequel le projet d'animation locale pourra s'appuyer ;
- De définir la stratégie de développement (bénévoles/salarié(s), moyens, locaux, mode de gouvernance) ;
- De renouveler l'approche engagée avec les habitants et définir une stratégie d'amorçage dynamique pour capter leur attention et implication ;
- De présenter les orientations sur lesquelles la structure travaillera durant le premier agrément ;



Cette mission de préfiguration, avec l'appui d'une assistance en maîtrise d'ouvrage, s'est déroulée au travers des étapes suivantes.

- La mobilisation des "habitants-ambassadeurs" au travers de : 3 ateliers participatifs, 6 réunions mensuelles, 3 visites de centres sociaux, la rédaction de 31 fiches actions ;
- La réalisation d'un diagnostic au travers notamment de : 1 atelier avec les services de la Ville, 15 entretiens avec les acteurs / partenaires, 108 questionnaires-habitants, avec une restitution aux habitants.
- Des permanences : 21 jours de présence, 10 rencontres avec les habitants (aller-vers..., "journée des voisins", café dans les écoles...).

Chiffres et éléments clés :

- Coût de la préfiguration : 45 958 €, dont 36 766 € de financement CAF

Une cinquantaine de personnes (acteurs et partenaires interviewés, acteurs associatifs, habitants ambassadeurs, services Mairie, les potentiels porteurs) ont ensuite eu l'occasion de participer au **séminaire de préfiguration du 19 septembre 2024**. Ce séminaire était l'occasion de :

- Présenter de façon synthétique les éléments du diagnostic ;
- Recueillir des témoignages de professionnels intervenant dans les centres sociaux (missions, expériences ...) ;
- Présenter les activités réalisées dans le futur centre socio-culturel.

Les participants ont pu également bénéficier d'une visite du futur centre socio-culturel par les habitants ambassadeurs.



Enfin, la **restitution du projet social du futur centre socio-culturel du Tour des Roches a eu lieu le samedi 23 novembre** sur les trois quartiers du Tour des Roches (Grande Fontaine, Bouillon, Laperrière). La restitution publique a été l'occasion de montrer aux habitants, aux partenaires et acteurs du Tour des Roches toutes les actions réalisées au cours des neuf mois de préfiguration.

Le COPIL du 12 décembre 2024 a officiellement clôturé la phase de préfiguration avec la présentation du projet social et la pré-validation de ce projet par la Caisse d'allocations familiales.

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES ESPACES DE VIE SOCIALE (EVS)

Les EVS doivent obligatoirement répondre à des critères précis fixés par la Caisse d'allocations familiales - CAF (diagnostic social partagé sur le territoire de rayonnement, fiches-actions en lien avec les problématiques du territoire, projet social, bilan d'activités annuel et plan de financement rédigé sur le document-type de la CAF).

Il s'agit donc d'accompagner ces gestionnaires dans la structuration de leurs démarches. Par ailleurs, il s'agit également de détecter les acteurs potentiels pouvant porter le dispositif EVS, dans le cadre du développement de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Organisation d'une visite des structures EVS saint-pauloises



Actuellement, Saint-Paul compte quatre EVS dynamiques : l'Association de développement de La Saline, Les Tamarins de l'Ouest à Plateau Caillou, Explor'Loisirs au Guillaume, et Kaz Maron dans le secteur d'Eucalyptus à La Saline.

Une visite de ces structures a été organisée en présence des élus délégué.e.s, afin d'échanger sur les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées au quotidien.

Dispositif soutenu par la CAF, l'Espace de vie sociale permet de lutter contre l'isolement par l'accueil et l'écoute de tous, de favoriser le vivre-ensemble en soutenant les projets des habitants, de rendre l'habitant responsable et citoyen en participant à la vie publique, devenant ainsi un bénévole, concerné et engagé.

Ces échanges constructifs permettront ainsi de renforcer la dynamique des EVS, assurant ainsi un meilleur accompagnement des habitants dans l'appropriation de leur environnement et cadre de vie et dans leur engagement à participer au changement de la vie de leur quartier.

Information collective et identification de nouveaux acteurs potentiels

Dans le cadre de l'appel à projet « Espace de Vie Sociale » une information collective a été organisée le 31 juillet 2024 avec des associations issues des quartiers prioritaires Politique de la Ville.

Diverses rencontres ont également eu lieu en partenariat avec les services de la Mairie. Ainsi, s'est constitué un groupe d'associations potentielles pour un futur portage EVS : USEP Bras-Canot, ATLM, Ragasy, Tennis Club de la Baie de Saint-Paul, ASCAB, Dalon Animation, ADEO, UFOLEP.

Séminaire de l'animation de la vie sociale

Ce séminaire AVS a eu lieu le 30 octobre 2024 et a réuni plus de 60 personnes (associations, services de la Mairie et partenaires). Il avait pour objectifs de :

- Promouvoir l'animation de la vie sociale à une échelle élargie ;
- Poser les contours de la stratégie de l'AVS sur le territoire saint-paulois ;
- Alimenter l'élaboration du futur schéma directeur intégré à la CTG (Convention Territoriale Globale) 2023-2027 ;
- Participer au développement des compétences des structures et leurs bénévoles tout en favorisant une culture commune de l'animation de la vie sociale ;
- Valoriser et s'appuyer sur les ressources du territoire ;
- Renforcer le lien et la coopération entre les structures existantes ;
- Faire émerger de l'intelligence collective, à travers de 4 ateliers thématiques portant sur :
 - Le modèle socio-économique,
 - La gouvernance, la démarche participative et bénévolat,
 - Le diagnostic du territoire,
 - Le partenariat et le « faire réseau ».



LA PARENTALITÉ

Faits marquants en 2024

- 7 fiches-action coconstruites avec des parents du futur centre social du Tour des Roches
- 8 actions réalisées avec les parents, pour les parents
- 17 rencontres avec des acteurs de la parentalité
- 1 Séminaire Parentalité le 7 novembre 2024



METTRE EN PLACE UNE INSTANCE DE CONCERTATION ET DE COOPÉRATION DES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ

L'accompagnement à la parentalité est une action-socle de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Collectivité et la Caisse d'allocations familiales.

La Commune ayant pour enjeux l'épanouissement des familles et la prévention des ruptures familiales, il est important de viser des actions permettant de renforcer le lien parent-enfant.

Soutenir la parentalité c'est faciliter le parcours des familles, les accompagner tout en s'appuyant sur leurs compétences.

Pour cela, une structuration est nécessaire par la mise en place d'un schéma territorial d'accompagnement à la parentalité afin que toutes les familles de la collectivité puissent bénéficier des actions mises en place.



Suite aux différentes rencontres avec des acteurs de la parentalité, plusieurs problématiques ont été identifiées, notamment : un manque de connaissances à la fois des actions des uns et des autres mais aussi des dispositifs existants.

Afin d'y pallier, la Ville a alors organisé son premier séminaire de la parentalité le 7 novembre 2024, réunissant plus d'une soixantaine de participants.

Afin de coconstruire ensemble les grandes orientations du schéma territorial de la parentalité, 5 groupes de travail ont été organisés et ont porté sur les thématiques suivantes :

- Parentalité et Santé,
- Parentalité et Education,
- Communication et Mobilisation des parents,
- Relation et Lien intrafamilial,
- Accompagnement et Renforcement parental.

Les perspectives suivantes ont pu émerger :

- La création d'un annuaire des acteurs de la parentalité ;
- La mise en place d'un réseau des acteurs de la parentalité, pour partager de l'information, créer ou renforcer le partenariat, favoriser les actions communes et mutualiser les moyens ;
- La création d'un REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) communal (appel à projets 2025) et le développement des REAAP existants.

APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES LES PLUS FRAGILES EN RENFORÇANT LES DISPOSITIFS DÉDIÉS

Afin de mieux comprendre les enjeux autour des relations intrafamiliales et les dispositifs existants mais aussi de créer des partenariats permettant de répondre aux besoins des familles les plus fragiles, des rencontres ont eu lieu avec :

- Le dispositif Médiation Familiale porté par Horizon Médiation ;
- Le dispositif Espace Rencontre porté par l'UDAF - Union départementale des associations familiales ;
- Les services du Département dont l'Aide Sociale à l'Enfance.



MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PRÉ-OUVERTURE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DU TOUR DES ROCHES



Lors de la phase de préfiguration du futur centre social du Tour des Roches, des actions ont été mises en place afin d'apporter un soutien à la parentalité aux familles du territoire. 10 rencontres ont été organisées et les actions suivantes ont pu être mises en place :

- Ateliers de bien-être parental (sophrologie, répit parental, *kafé kosé*, jeux pour enfants),
- Organisation d'un goûter-partage,
- Organisation d'une sortie famille à la ferme Crescence pour renforcer le lien parent-enfant,
- 4 actions « d'aller vers » aux abords des 3 écoles du secteur (Elémentaire Daly Eraya, Maternelle Grande Fontaine et Maternelle Laperrière)
- Lancement d'un "trokalinge".

LA SANTÉ POUR TOUS

Faits marquants en 2024

- Ouverture de la première maison d'accueil temporaire de la Ville de Saint-Paul le 1er juillet 2024
- Signature de la convention avec l'Etablissement français du sang le 30 janvier 2024
- Organisation du premier Forum Nutrition, en mars 2024
- Organisation du premier COPIL « rentrée scolaire », le 7 juin
- Organisation d'un COPIL « santé mentale et fonds addiction », le 11 octobre
- Clôture du programme Zarboutan

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES (VIFS)

Conventionnement avec Proresap, pour l'ouverture de la première maison d'accueil temporaire à Saint-Paul



Dans le cadre de la mise en place du futur parcours VIFS prévu dans le cadre du Contrat local de santé, le service santé a continué à impulser en 2024 une dynamique dans la construction du futur parcours VIFS. L'ouverture de la première maison d'accueil temporaire de la Ville de Saint Paul s'est déroulée le 1er juillet. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la prise en charge et l'accompagnement se fait avec l'association Proresap.

En Mai 2024 : le comité de lancement s'est déroulé à la maison de la santé à la Saline. Depuis le 1er juillet, des familles ont été orientées vers cette première maison d'accueil à Saint Gilles les hauts. Le service prévention santé du citoyen poursuit par ailleurs le renforcement des partenariats avec la Maison de la femme et de l'enfant.

Enfin, Proresap a répondu à l'appel à projet de la DEETS en novembre 2024, pour l'ouverture d'une structure d'Hébergement d'Urgence Temporaire (HUT) de 14 places, située sur la commune de Saint Paul, et dédiée aux femmes seules ou avec enfants victimes de violences intrafamiliales ; dans ce cadre, la mutualisation avec Propresap se renforce également dans le cadre de la convention d'occupation d'un second logement réhabilité situé à la Plaine.

Représentation sur les VIFs

Dans le cadre de la mise en place du futur parcours VIFS prévu dans Contrat local de santé, le service santé a travaillé en 2023 avec la comédienne Delixia PERRINE à travers le théâtre forum. Plusieurs quartiers (Citerne Troussaille, Bernica, Le Guillaume, Saline les hauts) avaient travaillé sur la création d'une pièce orchestrée par la comédienne.

Le lundi 09 septembre 2024 fut l'occasion d'inviter toutes ces personnes lors de la représentation du spectacle sur les VIFS de Délixia PERRINE en partenariat avec Chancegal au Case de Ravine Daniel : 120 personnes se sont déplacées pour assister à cette représentation.

ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET MIEUX COORDONNER LES PROFESSIONNELS

Parallèlement à la pérennisation des partenariats existants (Karavane ODHIR de l'Aurar, Mon Espace Santé, CHOR EPSMR), la Ville a poursuivi le développement de nouveaux partenariats avec les acteurs suivants :

- La PASS CHOR (Permanence d'accès aux soins de santé)
- Maison Sens (projet mené avec des femmes atteintes d'endométriose)
- Maneo (Dépistage auditif et visuel)
- Etape Santé (Run Diabète)

LA KARAVANE SANTÉ DANS LES ÉCOLES

Favoriser auprès des élèves et des jeunes enfants l'adoption de comportements favorables à une bonne santé dès le plus jeune âge est un principe essentiel de la prévention : les actions menées auprès du jeune public en temps scolaire ou hors temps scolaire relèvent d'actions sociales indissociables du Contrat Local de Santé, qui émane du Plan régional de santé.

Le Parcours santé prévention propose une série d'ateliers sur 6 thématiques, validées par les inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN). Dans une optique de cohérence des politiques publiques, les ateliers de prévention déployés dans les écoles dans le cadre « Parcours santé prévention » sont articulés avec le Plan Educatif Global.

Les 6 thématiques suivantes ont été retenues pour la rentrée scolaire d'août 2024 :

THEMATIQUE	Descriptifs	Nombre de séances	Cohorte
ALIMENTATION (en remplacement de la thématique HYGIENE DES MAINS)	Atelier « Passons à table ».	52 séances	Interventions de 1H MS
HYGIENE BUCCO DENTAIRE	Sensibilisation à la nutrition cariogène, visite dentiste, D* kit brosse à dent dentifrice	56 séances	Interventions de 1H GS
ATELIER NUTRITION	Petit déjeuner équilibré (pas aliments interdits), ateliers activités physiques et nutrition. Reconnaître les familles d'aliments, sous forme de jeux. Notions de base. Sensibilisation sur le sucre, l'obésité et le diabète.	59 séances	Interventions de 1H CP
SPORT SANTE	Favoriser l'activité physique de façon ludique, éviter la sédentarité. Objectif de coopération et de responsabilisation. Développement des compétences psychosociales. Volet spécifique sur la prévention autour des écrans (nouvelle orientation rentrée scolaire août 2024).	106 séances	Interventions de 2H CE1
PREVENTION SOLAIRE	Prévention solaire ludique autour de jeux divers.	60 séances	Interventions de 1H CE2
COMPETENCES PSYCHO SOCIALES PAR LA MUSIQUE	Travail sur la mélodie et les paroles ; voyage musical. Objectif : confiance en soi, facteur d'épanouissement. Participation ULIS	115 séances	Interventions de 2H30 CM1



Focus sur la prévention du harcèlement scolaire

Dans le but de réduire le nombre de cas de harcèlement scolaire, le CLS et la référente Harcèlement Scolaire de la Police Municipale ont fait le choix de proposer un outil ludique sous la forme d'un Escape Game pour sensibiliser les élèves sur cette thématique du harcèlement scolaire.

Ce jeu d'aventure a permis aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de résoudre des énigmes et des puzzles sur cette thématique.

Cette action en phase d'expérimentation a été mise en place lors de la semaine du 4 novembre en incluant le 7/11 (la journée du harcèlement scolaire).

Trois écoles élémentaires ont été choisies avec les IEN : Sans Soucis, Carosse et Marcel Lauret.

En 2025, l'action sera reconduite dans d'autres écoles élémentaires par la Karavane Santé.

Focus sur le projet d'éducation nutritionnelle (en partenariat avec l'Institut régional de l'éducation nutritionnelle - IREN)

Dans le cadre du programme d'éducation nutritionnelle de l'enfant à la Réunion, l'objectif général de l'IREN est de promouvoir un mode de vie plus équilibré de l'enfant à l'école et dans la famille, en proposant des actions sur l'alimentation de l'enfant scolarisé avec un focus sur le petit déjeuner.

Les activités proposées sur 4 matinées sont les suivantes :

- La familiarisation des élèves avec les fruits et légumes frais, locaux et de saison,
- La sensibilisation des parents,
- La formation des ASEM et agents du périscolaire,
- La journée nutrition avec les parents pour découvrir les activités à faire avec les enfants pour favoriser l'exercice physique et un mode de vie actif.

Ce programme se déploie sur l'année scolaire 2024/2025 dans les écoles suivantes :

- Ecoles maternelles : Ravine Trois Bassins, Ravine Daniel, Coccinelles, Barrage et Grande Fontaine
- Ecoles élémentaires : Barrage et Grande Fontaine
- Ecole primaire Bac Rouge



Focus sur l'éveil sensoriel (12 classes d'écoles situées en Quartier Prioritaire et structures petite enfance)



- 5 formations à destination des professionnels de la Petite Enfance (sur 5 prévues)
- 33 ateliers dans les structures (sur 35 prévus), deux à venir
- Atelier pour le lieu d'accueil parent-enfant SPL Ti Baba le 19 octobre 2024
- Atelier pour la matinée de la Petite Enfance le 16 novembre 2024

LA KARAVANE SANTÉ DANS LES QUARTIERS : PERMETTRE L'ACCÈS AUX POPULATIONS À UN ENSEMBLE DE CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SANTÉ DANS UNE OPTIQUE D'AUTONOMIE

Le nombre de bénéficiaires est de plus de 3500 visiteurs. La Karavane Santé est mobilisée régulièrement pour mettre en lumière les journées mondiales : autisme, cancer de la peau, journée mondiale des donneurs de sang ...

Chiffres et éléments clés :

- 3591 visiteurs
- Coût : 25 000 euros alloués aux actions de prévention santé dans les quartiers

BILANS DES ACTIONS PHARE DE LA KARAVANE SANTÉ DANS LES QUARTIERS

MANIFESTATIONS	SITE	DATE	FREQUENTATION
Restitution Futur Centre Social – Tour des Roches	Grande Fontaine	16 Mars	
FORUM Santé Nutrition	CREPS	26 Mars 2024	570
Journée du SOLEIL	CAMPING DE L'HERMITAGE	4 mai 2024	250
Cross Country	Ecole Barrage	24 mai 2024	44
Inauguration SIJ (Structure Information Jeunesse)	Bellemène	25 mai 2024	
JOURNÉE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG	Cimendef	14 juin 2024	237 donneurs environ 300 passages
Soirée des diplômés	Débarcadère	17 juillet 2024	500
JOURNÉE MONDIALE CONTRE LES HEPATITES + santé sexuelle	GARE ROUTIERE	25 juillet 2024	150
FAN ZONE	Gymnase Centre-Ville	3 août et 10 août	AURAR : 15 3114 : 12 EFFET EN FETE : 34
Semaine bleue	Sur tous les BV	30 septembre au 6 octobre	
FORUM Santé Mentale	Jardin de la Mairie	11 octobre 2024	350
Journée mondiale du diabète	Maison de santé de la Saline-les-Hauts	14 novembre 2024	200
Total	12 manifestations		2450

FOCUS SUR LE FORUM NUTRITION DE MARS 2024, UNE MANIFESTATION DE PRÉVENTION GRAND PUBLIC ET INTERGÉNÉRATIONNELLE



Le forum nutrition a eu lieu au CREPS, sur le Front de mer de Saint-Paul, le 28 mars 2024. Les activités suivantes ont été proposées aux écoles primaires et au grand public.

1) Intervention de l'IREN au sein de la classe Passerelle qui a bénéficié d'un temps de sensibilisation en présence des parents sur l'alimentation et les besoins alimentaires des tous petits.

2) Parcours ludique pour 7 classes de CM1-CM2 soit environ 155 enfants (écoles Sarda Garriga, Louise Siarane, Eugène Dayot, Emile Hugot et Jean Luc Daly Eraya), au travers des ateliers suivants : nutrition, atelier sportif, relaxation (yoga), hygiène bucco-dentaire (UFSBD), prévention des écrans, dégustation de fruits, activité intergénérationnelle de type «Kosa in shoz» autour des fruits et légumes, activité occupationnelle, jeux géants (fruits).



3) Sensibilisation de l'IREN à destination de 4 classes de maternelle (2 classes de l'école maternelle Grande Fontaine ainsi que 2 classes de l'école maternelle Centre, soit environ 95 enfants), avec pour objectif de promouvoir l'eau comme seule boisson physiologique nécessaire au bon développement.

L'IREN a pu également mettre en place un Rond Kozé sur les risques de l'excès du sucre dans l'alimentation, notamment pour la classe Passerelle, au sein de l'école maternelle Grande Fontaine

FOCUS SUR LA JOURNÉE DU SOLEIL, EN PARTENARIAT AVEC MI SOL RE LE 4 MAI 2024

Cette journée était placée sous le signe de la sensibilisation et de l'information sur les effets de l'exposition au soleil. C'est autour de différents ateliers que la population a pu s'informer sur les méfaits des rayons UV.

L'association Les Petits Débrouillards a proposé aux enfants et parents des jeux ludiques afin de connaître les dangers d'une exposition longue au soleil. L'association MISOLRÉ a sensibilisé le public sur l'importance de la protection solaire.



La présidente de l'association MI SOL RÉ, et son équipe de 15 dermatologues, ont réalisé, toute la journée et gratuitement, des dépistages du cancer de la peau auprès du public qui le souhaitait.

L'association Albinisme 974 a quant à elle rappelé la maladie au public et les avancées médicales. D'autres activités ont été aussi proposées au public : balade aquatique, initiation au yoga, initiation tressage feuilles coco... Tout cela en toute protection avec l'application de protection solaire et le port d'équipements (chapeaux et lunettes).



Chiffres et éléments clés :

- 5 dermatologues bénévoles présents
- 118 personnes dépistées
- 15 lésions suspectes identifiées
- 250 personnes sur site

FOCUS SUR LA JOURNÉE LE FORUM SANTÉ MENTALE, ORGANISÉ LE 11 OCTOBRE

La 35ème édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) a eu lieu du 07 au 20 octobre 2024, autour de la thématique suivante : « En mouvement pour notre santé mentale ».

Dans ce cadre, la Ville a proposé en partenariat avec l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR), via son Contrat local de santé, une journée de prévention le vendredi 11 octobre de 9h à 17h dans les jardins de la Mairie et sur le parking du restaurant Vapiano, avec pour slogan : « Nou Bouj pou nout santé mantal ».



Par ailleurs, la Mairie est venue en appui à Balise PSY pour l'organisation de 2 opérations les 9 et 11 octobre. Balise Psy est un Collectif d'Appui et d'Entraide à l'Inclusion Sociale et Professionnelle.

Le mercredi 9 octobre de 13H30 à 18H30, a ainsi été proposé un défilé intitulé : « la Mad' pride 974 allon bougé », qui a rassemblé de nombreuses institutions et associations. Le grand public a également été invité à les rejoindre pour une grande marche festive suivie d'une animation musicale.

Le vendredi 11 octobre, au CREPS, de 9h à 13h30, a ensuite été organisée une matinée professionnelle avec un village de sensibilisation à destination des entreprises, avec pour objectif de permettre des rencontres et des échanges entre des employeurs, des acteurs de l'insertion professionnelle et des personnes concernées par un handicap psychique.

FOCUS SUR LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE LE 14 NOVEMBRE 2024

A l'issue des parcours diabète et seniors qui se sont déroulés de mars à octobre 2024 dans différents quartiers de Saint Paul, le service prévention santé du citoyen a proposé aux bénéficiaires de se retrouver à l'occasion de la journée mondiale du diabète, le 14 novembre 2024.

14 partenaires ont proposé tout au long de la journée des ateliers de sensibilisation et d'information sur le diabète mais aussi sur : le sport, le yoga, la sophrologie, la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire, le dépistage auditif et visuel, la kinésithérapie, l'incontinence, les bonnes postures... tout ceci agrémenté d'une dégustation de plats végétariens et diététiques.



Chiffres et éléments clés :

- 150 bénéficiaires
- 14 partenaires
- Parcours diabète : 60 bénéficiaires, 15 642 € alloués à la structuration du parcours
- Parcours seniors : 6 groupes (2 à Vue Belle, 2 à Bois-de-Nèfles, 1 à Ravine Daniel, 1 à Plateau Caillou), 60 bénéficiaires, 21 253 € alloués à la structuration du parcours

La Maison de santé, un lieu de proximité et d'accueil

La Maison de santé est un lieu mis à disposition de plusieurs organismes ; durant toute l'année des permanences sont ainsi organisées afin d'accueillir le public.

- L'ARIV (Antenne réunionnaise de l'institut de victimologie) : au cours de l'année 2024, 15 permanences d'accueil ont été organisées à la maison de santé et du bien-être à la Saline-les-Hauts ;
- La PASS CHOR : 22 personnes reçues depuis mars 2024 ;
- La Maison Sens : 8 personnes ;
- Maneo : 120 personnes ;
- Etape Santé (Run Diabète) : 49 patients diabétiques.

L'APPEL À PROJET "FONDS ADDICTIONS"

En 2022, la Ville a répondu à un appel à un projet conjoint Etat/ARS visant à soutenir des initiatives locales en faveur de la prévention des conduites addictives et de la promotion des interdits protecteurs : elle a ainsi obtenu une subvention de 70.000 € répartis sur 3 ans pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

Objectifs	Activités	Public concerné
Accompagner les acteurs de la vie festive et nocturne et développer une approche de réduction des risques et des dommages	Réunion de travail avec les gérants de discothèques	Gérants de boîte de nuit
	Formation de leur personnel sur les addictions et la réduction de risques	Salariés et responsables du Moulin du Tango
	Opération de nuit au Moulin du Tango (mars 2024) : sensibilisation et distribution d'outils de réductions et de mocktails	Clients (500) de la discothèque, essentiellement un public jeune
Former les intervenants de 1ère ligne à l'addictologie	Formation sur les 1 ^{ers} repères en addictologie -	Personnel de la maison de la santé + CCAS + membre associatif
	Formation de repérage précoce et interventions brèves (RPIB) -	Personnel de la maison de la santé + CCAS + membre associatif
Développer les compétences psychosociales (CPS) des jeunes et les compétences parentales	Formation d'animateurs Zarboutan 12-16	Personnel mairie
	Achat de tee-shirts Zarboutan 12-16	Animateurs Zarboutan
	Animation d'ateliers Zarboutan 12-16	9 Familles (parents + ados 12 à 16 ans)
Favoriser la concertation de l'ensemble des acteurs	Organisation de COTECH & COPIL	Les partenaires « addictions », et les services mairie

FOCUS SUR LE PROGRAMME ZARBOUTAN, EN PARTENARIAT AVEC PROMOTION SANTÉ : « UN PROGRAMME POUR GRANDIR ENSEMBLE »



Zarboutan est un programme d'accompagnement destiné aux parents et aux adolescents de 12 à 16 ans, axé sur le développement des compétences psychosociales et parentales. Son objectif, améliorer la communication familiale, renforcer les liens parents-enfants et favoriser un climat plus serein à la maison.

Durant les mois de septembre et d'octobre 2024, les animateurs bénévoles formés spécifiquement à la thématique ont ainsi animé huit ateliers, les adolescents ont appris à gérer leur stress et leurs émotions, à résister à la pression des pairs, notamment face à l'expérimentation des drogues, et à développer des compétences de communication bienveillante.

De leur côté, les parents ont développé des stratégies pour mieux soutenir leurs enfants, tout en instaurant un cadre et des limites claires et adaptées à leur âge.

Les retours des familles ayant suivi cette édition 2024 sont très positifs : une meilleure compréhension mutuelle, un dialogue renforcé et un climat familial plus serein.

Saint-Paul

TERRE ACCUEILLANTE
ET PARTICIPATIVE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

www.mairie-saintpaul.re



LA PROPRETÉ URBAINE À L'ECHELLE DES BASSINS DE VIE

AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ URBAINE ET DU CADRE DE VIE



La gestion de la propreté de la Ville s'organise en deux grands secteurs NORD et SUD qui se compose chacun en 3 bassins de vie par secteur.

Les équipes urbaines de proximité, composées d'un peu plus de 200 agents, s'attachent quotidiennement à améliorer le cadre de vie en maintenant la propreté des espaces communaux, et à répondre systématiquement aux sollicitations des habitants.

La demande d'intervention est le principal moyen de formaliser les remontées d'information des administrés.

Ces interventions urgentes en plus des travaux réalisés quotidiennement par les agents territoriaux portent sur le nettoyage des voiries, de l'élagage à hauteur d'hommes permettant la libre circulation des piétons et véhicules, sur l'appui des agents des écoles, et le nettoyage avant et après des nombreuses festivités et cérémonies religieuses.

SERVICE PROPRETE URBAINE ET DES ESPACES PUBLICS NORD & SUD

Les fiches d'interventions quotidiennes

Différentes actions ont donc été réalisées en 2024 pour améliorer la vie quotidienne des habitants :

BASSIN DE VIE	INTERVENTIONS ANNUELLES	TOTAL INTERVENTIONS PAR SECTEUR
BASSIN DE VIE 1	130 interventions	314
BASSIN DE VIE 4	81 interventions	
BASSIN DE VIE 6	103 interventions	
BASSIN DE VIE 2	71 interventions	138
BASSIN DE VIE 3	39 interventions	
BASSIN DE VIE 5	28 interventions	

LES EMBELLEMENTS-RESORPTIONS DES DEPOTS SAUVAGES

Les équipes désireuses d'apporter une image forte et plaisante au sein des Bassins de Vie en éradiquant notamment les dépôts sauvages, ont réalisé **une trentaine d'embellissements par des aménagements paysagers fleuris** ; actions saluées par les riverains des quartiers.

Quelques embellissements réalisés :

BASSIN DE VIE	SITE EMBELLI
BASSIN DE VIE 1	Rond-point Sabiani, Grotte du Peuplement
BASSIN DE VIE 4	Chemin Boutique Rouge, rue des Agaves, rue des Caramboles, aire de jeu Mon Repos (La Plaine).
BASSIN DE VIE 6	Gymnase du Guillaume, mairie annexe Guillaume, bibliothèque Guillaume, mairie annexe Bois Rouge
BASSIN DE VIE 2	Rue des Maldives, rue des Capucins (Lotissement Carosse), chemin de l'Ecole, entrée du quartier de Carosse, rue Monseigneur Félix Maunier, avenue de la Grande Ourse, rue Capella (Mont Roquefeuil)
BASSIN DE VIE 3	Rue des bibassiers, rue Auguste Vinson, rue Auguste Vinson
BASSIN DE VIE 6	Entrée de La Saline, entrée lycée Vue belle



Les festivités

Les agents des Bassins de Vie sont mobilisés sur de nombreuses festivités avec une optimisation et une mutualisation de leurs interventions. Elles se font en amont, parfois pendant et surtout après les évènementiels. Les agents apportent un niveau de propreté optimale, permettant entre autres une participation au bon déroulement du Grand Boucan et des Fêtes de juillet 2024.

Les spécificités des bassins de vie

Dans le NORD :

Le désherbage mécanisé

Depuis l'application de mesures destinées à protéger la biodiversité notamment en zone urbaine, les mauvaises herbes envahissent notre quotidien. La Ville a innové en testant un nouveau procédé de désherbage mécanisé sur le secteur de la Rue Jacquot (BV1).

Pour l'occasion une balayeuse de la Commune munie de balaies spécifiques (pour désherbage) a traité les herbes présentes sur la ligne d'eau des trottoirs de ce quartier. Cette action a été appréciée des habitants et sera déployée sur d'autres secteurs courant de l'année 2025.

Renforcement des équipes sur le secteur du Tour des Roches

Après une analyse pour l'amélioration du cadre de vie sur le secteur du Tour des Roches, une solution a été mise en place pour répondre aux problématiques d'un secteur aux linéaires importants en termes d'entretien et d'intervention.

Grâce à l'arrivée des nouveaux contrats PEC, une seconde équipe a été créée pour augmenter la fréquence de traitement sur le secteur de La Perrière. Aujourd'hui, deux équipes travaillent sur le secteur du Tour des Roches.

La cellule déchets et résorption des déchets sauvages

Les principales missions assurées par la cellule sont les suivantes :

- Gestion des sites de l'Éperon et de Cambaie : encadrement du transit des déchets vers les centres agréés ou de valorisation, avec une gestion opérationnelle des deux sites ;
- Signalement des dépôts sauvages : relais des signalements auprès du Territoire de l'Ouest pour garantir une prise en charge rapide et efficace des enlèvements ;
- Entretien des parcelles communales non bâties : interventions régulières visant à limiter les nuisances, notamment la prolifération de nuisibles ;
- Appui aux services municipaux : soutien apporté aux directions de la collectivité pour la gestion ou l'évacuation de déchets, que ce soit dans un cadre de salubrité, de sécurité ou lors de manifestations organisées par la commune.



Chiffres et éléments clés :

- 13 parcelles communales non bâties entretenues
- 44 interventions réalisées en appui aux services communaux ;
- 12 événements municipaux accompagnés.

La cellule salubrité :

Dans le cadre de ses missions en matière de salubrité publique, de gestion de l'affichage et de lutte contre les nuisances, plusieurs actions ont été menées en 2024. Celles-ci ont porté sur le traitement des parcelles insalubres, la réduction des pollutions visuelles, le suivi de la qualité des eaux de baignade, la lutte contre les nuisibles, ainsi que la mise en œuvre du Règlement Local de Publicité. Le présent bilan retrace les principales actions engagées au cours de l'année

1. Prise en charge des parcelles insalubres privées :

En 2024, le traitement des dossiers a été mené en privilégiant la médiation. Certains dossiers restent en cours, notamment en raison de successions non finalisées, nécessitant l'intervention de notaires pour faire avancer les procédures.

Chiffres et éléments clés :

- 175 dossiers ont été traités ;
- 57 dossiers ont été orientés vers la SPL EDDEN afin de permettre un accompagnement personnalisé des personnes en situation de vulnérabilité.



2. Lutte contre les pollutions visuelles (affichages sauvages, tags) :

L'équipe de détagage et de désaffichage a assuré quotidiennement l'enlèvement d'affiches, de panneaux publicitaires et de tags sur les équipements publics et le mobilier urbain.

Dans le cadre des élections législatives de juin 2024, une attention particulière a été portée au nettoyage des panneaux électoraux. Des tournées ont été effectuées devant l'ensemble des sites concernés afin de garantir la propreté des panneaux avant le premier tour, ainsi qu'entre les deux tours.

3. Analyse des eaux de baignade :

La Cellule Salubrité, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le laboratoire Microlab, a procédé à des analyses complémentaires lorsque la qualité de l'eau de baignade s'est révélée insuffisante. Huit analyses complémentaires ont été réalisées au cours de l'année 2024.

4. Lutte contre les nuisibles :

Au total, 1490 kits raticides ont été distribués dans les différentes mairies annexes en 2024. Par ailleurs, une journée d'action a été organisée le 10 décembre 2024, en partenariat avec le FDGDON, dans le cadre de la lutte contre les rongeurs et les mouches des fruits et légumes.

À cette occasion, 2 577 kits raticides et 2 195 bouteilles de produits contre les mouches des fruits ont été distribués dans les six bassins de vie ainsi qu'à Mafate.

5. Règlement Local de Publicité (RLP) :

L'enquête publique relative au Règlement Local de Publicité s'est déroulée du 27 mai au 27 juin 2024. À l'issue de cette enquête, le Règlement Local de Publicité (RLP) a été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 3 octobre 2024.

SERVICE GESTION DES ESPACES PUBLICS ET REGLEMENTAIRES

La réorganisation du service s'est poursuivie en 2024 avec :

- Le recrutement d'un coordonnateur patrimonial des espaces publics (octobre 2024), de 2 agents de maintenance des mobiliers urbains et 2 agents d'entretien des aires de jeux ;
- Le parc de véhicules a été renouvelé avec l'acquisition de 3 nouveaux utilitaires pour la cellule aires de jeux ;
- Les agents de la cellule aires de jeux ont bénéficié en septembre 2024 d'une formation sur « La sécurité sur les aires de jeux : contrôle et maintenance » dispensée par le CNFPT.

Cellule Aires de Jeux



En 2024, le contrôle de sécurité annuel des aires de jeux a démontré la bonne tenue des aires de jeux sous la responsabilité de la collectivité. Il a par ailleurs identifié une série d'actions à engager pour maintenir le niveau de sécurité des équipements.

Des réparations, remplacements et sécurisations sont intervenus au cours de l'année à travers 50 bons de commandes pour un montant de 333 020,36 €. L'équipe de la cellule a assuré près de 292 interventions courantes et quotidiennes pour l'entretien de ces équipements.



L'aire de jeux de Mon Repos a été rénovée en 2024. Cela permet aux riverains de réutiliser cet espace en attendant la réalisation du projet d'envergure sur cet espace.

L'aire de jeu de la Saline les Bains a été fermée pour laisser la place à un nouvelle aire de jeux d'envergure. Les études sont actuellement en cours.

En 2024, le nombre d'incivilités et de vandalismes sur les aires de jeux a été en augmentation. 26 constatations ont été faites par les équipes avec 3 dépôts de plaintes effectuées à la gendarmerie.

Cellule Mobiliers Urbains

En 2024, 64 constatations de désordres sur les espaces publics ont été effectués pour une dépense à hauteur de 11 681,45€.

Les désordres ont été traités à hauteur de 80% et dans des délais raisonnables en tenant compte des contraintes d'approvisionnement en fournitures (et en bois particulièrement). En septembre 2024, le marché de fourniture de bois a été notifié nous permettant de relancer les chantiers en attente.



Les agents de cette cellule ont pu engager de gros travaux de sécurisation sur la place du débarcadère, la Grotte du peuplement et l'esplanade de Boucan Canot.



Rénovation des 3 escaliers d'accès à la plage de Boucan Canot

Recensement des Espaces Publics Aménagés (EPAC)

En 2024, un recensement des Espaces Publics Aménagés Communaux (EPAC) a été engagé :

- Nombre total d'EPAC : 100
- Superficie totale des EPAC : 444 090 m² soit environ 44 hectares
- Nombre total de kiosques : 38
- Nombre total de tables : 72
- Nombre total de bancs : 748

Caractéristiques des EPAC :

- 70 % des EPAC possède au moins un C.P.U
- 69 % disposent d'un éclairage (Total 48 % ou partiel 21 %)
- 32 % bénéficient d'un point d'eau
- 9 % possèdent des toilettes publiques
- 70 % sont irrigués (automatiques ou manuels)

Sur la base de ce recensement, la réactivité sera meilleure sur le traitement des dégradations et les mises en sécurité nécessaire sur les EPAC.

En parallèle, les constatations des dégradations sur ces espaces et le suivi des réparations nécessaires ont été traités.

Coordination patrimoniale des espaces publics

Le poste est occupé depuis octobre 2024. Un travail d'inventaire et de mise à jour des conventions et des marchés des intervenants sur les EPAC a été réalisé.

SERVICE GESTION DES RESSOURCES

La Cellule Logistique en soutien des autres services

La Cellule Logistique est une équipe qui a été renforcée avec l'arrivée de 2 chauffeurs passant ainsi à 11 agents. L'activité au travers des opérations de nettoyage nocturne en centre-ville (trottoirs et mobiliers urbains, marchés forains) a permis d'optimiser l'utilisation de la balayeuse et de la laveuse et de travailler la transversalité avec le service gestion des espaces publics Nord.

La Cellule a développé la prise en charge de la maintenance des 3 aspirateurs nettoyeurs de voirie « Glutton » auprès des agents de propreté du secteur Sud.

Quelques chiffres : Traitement des déchets et livraisons hors dispositif PC ORSEC

Nombre d'interventions	Nombre de tonnes de déchets évacués : 778 T
Eleveurs : 9 soit 72 000 L d'eau livrée	Cartons : 152 T
Pépinière : 33 soit 211 T de terre livrée	Déchets voiries : 212 T
Pôle technique-CTM : 52 lavages	Déchets verts : 163 T
	Déchets de fêtes : 7 T
	Déchets marché forain / OM : 196 T
	Compost : 49 T

La Cellule Administrative et Financière et les chiffres clés

- Enregistrement de **1000 fiches d'intervention** suite aux appels/mails reçus des administrés ;
- Clôture de la convention de prestations intégrées transitoire pour l'amélioration du cadre de vie, la valorisation des espaces touristiques et le nettoyage des sanitaires publics sur la zone balnéaire de Saint- Gilles-Les-Bains avec la SPL TAMARUN d'un montant de **3 530 175 € HT** ;
- Notification de la convention de prestations intégrées 2025-2028 pour l'amélioration du cadre de vie, la valorisation des espaces touristiques et le nettoyage des sanitaires publics sur la zone balnéaire de Saint- Gilles-Les-Bains avec la SPL TAMARUN d'un montant de **3 921 565 € HT**.

La Cellule Logistique-Magasin de Cambaie

- 1839 interventions avec les véhicules de la Cellule (1350 en 2023) ;
- Acquisition de plus 80 matériels thermiques (débroussailleuses, souffleurs, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression, tailles haies) pour un coût de plus 74 339 € TTC ;
- Coût des commandes de pièces détachées soit 46 881 € et 142 appareils thermiques réparés ;
- Acquisition de 2 broyeurs -composteurs 25 chevaux-diesel pour 70 406 € TTC ;
- Coût total de réparation sur les véhicules de la cellule dont un camion remis à neuf : 90 000 € TTC ;
- 29 Transferts pour la mini-pelle.

DES BASSINS DE VIE PARTICIPATIFS ET DYNAMIQUES

Faits marquants en 2024

- Lancement des programmes d'investissement des projets participatifs des Conseils Des Habitants et mise en œuvre du CDH Tour pour la valorisation des premiers projets.
- Définition d'une nouvelle géographie prioritaire passant à 11 quartiers, et lancement de la préfiguration du nouveau Contrat « Engagement Quartiers 2030 ».
- Création du PTCE « Tour létan Saint-Paul »
- Candidature de la Ville pour la labellisation à la mise en place de la première Cité Éducative et son étape de préfiguration.
- Création d'une deuxième Journée d'Accès aux Droits à la Saline
- Remobilisation des acteurs associatifs pour l'organisation de la 23ème édition de la « Fet KOKO »
- Organisation du 1er Forum des Métiers de la Mer au Port de Saint-Gilles Les Bains
- Mobilisation des acteurs locaux et des habitants pour la co-construction d'une Régie de Quartier et Territoire
- Lancement des 1ers Trophées de l'ESS

Concierner et associer les habitants dans la mise œuvre de politiques publiques de proximité constitue une priorité pour la mandature.

La Ville de Saint-Paul, animée par une ambition de territoire d'excellence pour l'économie sociale et solidaire, souhaite faire émerger et valoriser les initiatives solidaires en les accompagnant.

Pour contribuer au développement du territoire, et en faire un territoire solidaire, inclusif et sécurisant, la dynamisation des Bassins de Vie est un axe majeur de l'intervention communale en proximité.

LES CONSEILS DES HABITANTS, INSTANCES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES BASSINS DE VIE

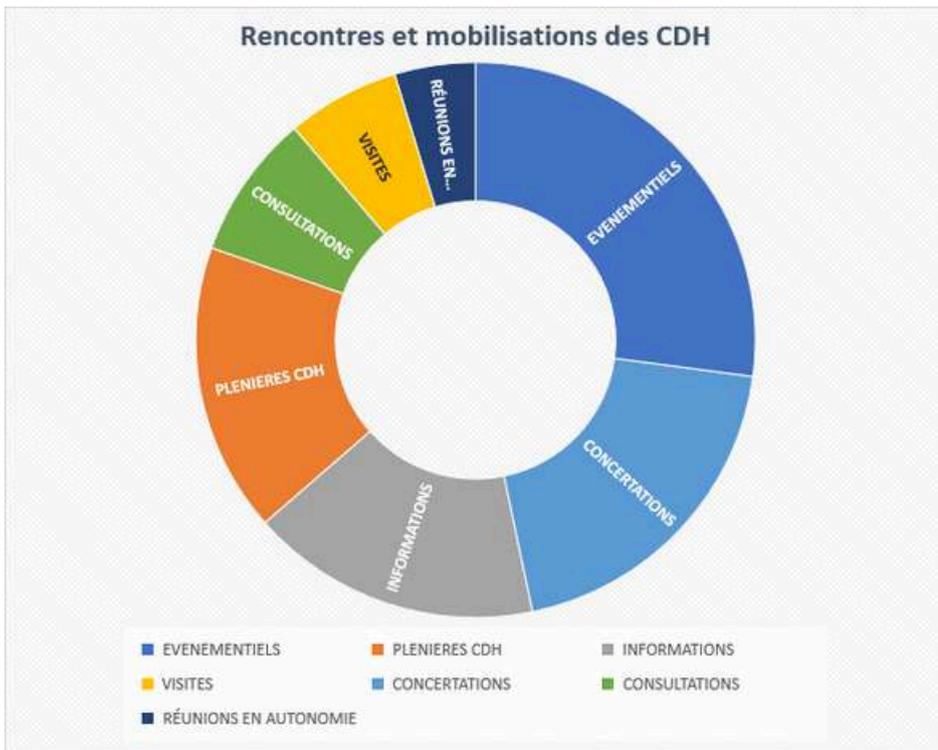
L'accompagnement à la mise en œuvre des projets d'investissement du budget participatif de la Ville

Depuis leur mise en place en 2022, les CDH ont soumis 52 projets, répartis selon 7 grandes thématiques :

- sports et loisirs,
- mobilité et transport,
- patrimoine/culture/art,
- environnement et cadre de vie,
- solidarité et inclusion sociale,
- mobiliers urbains et aménagements des espaces publics,
- santé et bien-être.

Chacun de ces projets a été analysé par les services municipaux afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière.





Les 8èmes Rencontres Européennes de la Participation à Toulouse

Une délégation de 7 membres de CDH a participé pour la deuxième année consécutive aux rencontres européennes de la participation à Toulouse ; cela s'est poursuivi par un échange avec la Ville de Montpellier sur les démarches de participation citoyenne et la rénovation urbaine.

Le thème central de ces 8ème Rencontres Européennes de la Participation était : « Comment la participation peut-elle accompagner les transitions de demain ? »



Organisation du 1^{er} « CDH Tour », nouvelle déclinaison de la plénière

Pour conclure cette dynamique, en fin d'année, une plénière innovante a été organisée sous la forme d'un "CDH Tour", permettant aux membres de découvrir les projets initiés par leurs homologues dans les différents Bassins de Vie.



Chiffres et éléments clés :

- 52 projets participatifs proposés
- 35 % des projets réalisés au 31/12/2024
- 130 participants au 1^{er} CDH Tour

Une programmation d'actions du Contrat De Ville, préfiguratrice du nouveau Contrat « Engagements Quartiers 2030 », et la définition de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la Ville

En 2024, le contrat de ville de Saint-Paul a poursuivi son engagement sur les piliers suivants :

- La cohésion sociale,
- Le développement économique et l'emploi,
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- La promotion des valeurs républicaines et de la citoyenneté.

Ces actions ont été déployées sur les six Quartiers Politique de la Ville « initiaux » de la Commune.

Le Conseil municipal du 28 mars 2024 a plus précisément validé la programmation de 15 actions pour une enveloppe totale de 1 217 509 € au profit des quartiers prioritaires de la Ville.

Les trois nouvelles actions suivantes ont intégré cette programmation.

"Accompagnement à la professionnalisation des acteurs associatifs" (menée par l'OMSEP)

Thématiques abordées par les 15 associations :

- Plateformes numériques de demande de subvention
- Projet associatif
- Budget, dispositif CEA



"Coopérative Jeunes Majeurs" (portée par Coop'union)

Sélection d'un groupe de 10 jeunes âgés entre 18 et 25 ans, inscrits en Mission Locale.

Les objectifs de cette action étaient de :

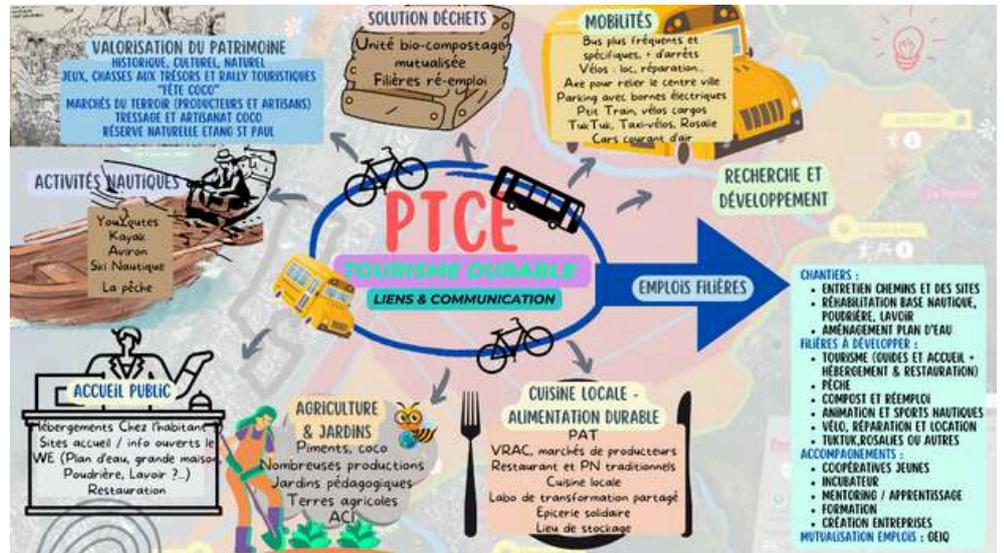
- Susciter l'envie d'agir collectivement et vivre une première expérience entrepreneuriale ;
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à leur émancipation et à leur mise en réseau ;
- Tester les activités individuelles et collectives avant de se lancer ;
- Renforcer la capacité des jeunes à prendre des décisions et à décider par eux-mêmes ;
- Faire vivre aux jeunes une expérience humaine et collective basée sur les principes de gouvernance, de démocratie, de coopération et de solidarité ;
- Sensibiliser les jeunes à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique)

Le diagnostic réalisé en 2023 par Coop'union sur le Bassin de Vie de Saint-Paul centre qui regroupe 3 QPV, a préconisé d'engager la démarche de création d'un PTCE.

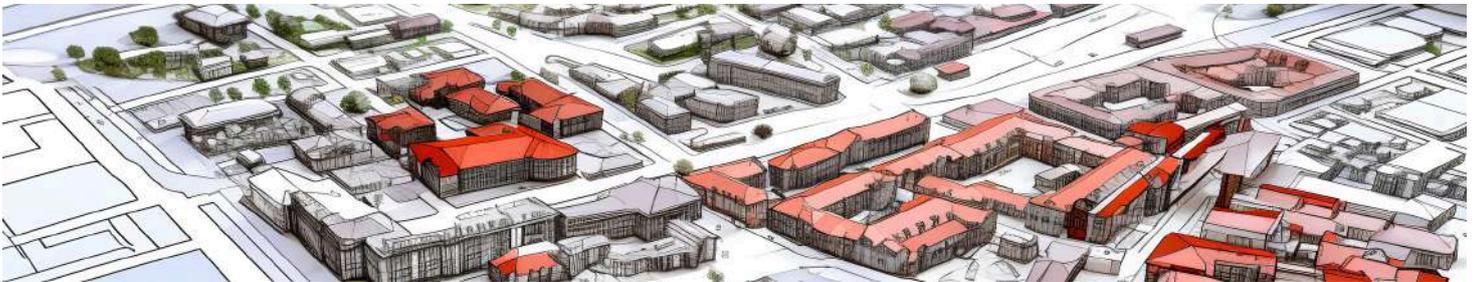
Le PTCE est un outil au service du développement économique, social et environnemental du territoire. Il donne un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre les acteurs.



Une mission d'accompagnement à la création d'un PTCE a eu lieu de décembre 2023 à Août 2024. La mission a permis la création de la structure associative porteuse du projet de PTCE nommée « association TOUR LETAN » : cette dernière a répondu à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) et a été lauréate (la seule d'outre-mer).

Chaque PTCE lauréat est financé à hauteur de 100 000 euros sur 2 ans. Ce financement contribue directement à l'animation des dynamiques de coopération territoriale mises en œuvre par les lauréats.

La définition des nouveaux périmètres de la géographie prioritaire



Le second semestre 2024 a été marqué par une révision de la géographie prioritaire, suite à une demande de la Ville visant à élargir son périmètre.

Les services communaux, en coordination avec l'État, ont conduit une analyse approfondie basée sur des critères socio-économiques (taux de chômage, indicateurs de pauvreté, etc.).

Ces échanges ont permis de converger vers une nouvelle géographie, actée par le décret n° 2024-1212 du 27 décembre 2024. Le nombre de QPV est ainsi passé de 6 à 11.

Les nouveaux Quartiers Politiques de la Ville sont désormais les suivants :

- Plateau Caillou
- Fleurimont – Flamboyant
- Éperon
- Grande Fontaine – Bouillon
- Étang – Rue Jacquot – Savanna
- Centre-Ville – Saint-Charles
- Barrage – Cinq Heures *
- Ermitage – Vue Belle – Saline *
- Ravine Daniel *
- Guillaume Centre *
- Sans-Souci *

(*) 5 Nouveaux quartiers intégrés en 2024, majoritairement situés dans la zone des Hauts)

La redéfinition de cette géographie constitue une étape clé dans l'élaboration du nouveau Contrat de Ville, à venir. Cette refonte vise à mieux répondre aux réalités du territoire et à renforcer l'impact des politiques publiques en direction des quartiers les plus en difficulté.

L'éducation étant une priorité majeure pour la Ville, notamment dans les quartiers prioritaires, la Commune a également engagé au second semestre 2024 une démarche de labellisation "Cité Éducative". Ce dispositif vise à fédérer les acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels autour des enfants et des jeunes, de la maternelle jusqu'à l'insertion professionnelle. Une réponse est attendue au premier semestre 2025.

Chiffres et éléments clés :

- Une Programmation 2024 avec 15 actions de la Politique de la Ville pour plus de 1 200 000 €
- 360 000 € mobilisés pour des actions au cœur des quartiers prioritaires via l'ATFPB
- 15 bénévoles associatifs formés pour la nouvelle contractualisation « Quartier engagement 2030 »
- Plus de 70 acteurs mobilisés pour la création du PTCE Tour Letan Saint-Paul
- 11 nouveaux quartiers prioritaires définies par le décret du 27 décembre 2024, soit une population de 15 000 habitants

Candidature de la Ville pour la labellisation à la mise en place de la première Cité Éducative et lancement de la préfiguration

Poursuivant son engagement pour le développement et l'épanouissement des jeunes, la collectivité a candidaté au label d'excellence "Cité Éducative" dont les trois grands objectifs sont les suivants :

- Conforter le rôle de l'école,
- Promouvoir la continuité éducative,
- Ouvrir le champ des possibles pour un public de 0 à 25 ans dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Cette démarche a reçu un avis favorable des services de l'État et du Rectorat en juillet 2024, lesquels ont décidé d'attribuer une aide d'amorçage d'un montant de 100.000 € au titre de l'année 2024, en vue d'une labellisation officielle pour la période 2025-2027.

Ces crédits ont permis de lancer l'expérimentation des 8 actions suivantes dans le périmètre de la future Cité qui comprend 5 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), à savoir Plateau-Caillou, Savanna-Kayamb-Bout de l'Étang, Fleurimont, et sur le prochain Contrat de Ville 2025-2030, Le Guillaume et Sans Souci.

- Mise en place d'une Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la rédaction du dossier de candidature de la Ville au label d'excellence Cité éducative (organisation de séminaires de co-construction en octobre avec plus de 70 partenaires).

- Recrutement d'un animateur pendant 6 mois (novembre 2024 à avril 2025) chargé de travailler sur le lien parent-enfant pour les écoles maternelles Blanche Pierson et Jean Monnet.

- Mise en place d'un parcours de 6 ateliers culinaires avec restitution finale devant un jury pour 12 élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} dont 2 scolarisés en ULIS du collège Plateau Caillou (7 garçons, 5 filles), afin de confirmer ou susciter une orientation vers les métiers de bouche en tension à La Réunion.

- Création d'un atelier hebdomadaire de pratique musicale destiné aux jeunes en décrochage scolaire du collège Albert Lougnon au Guillaume, axé sur la découverte et la transmission des répertoires musicaux traditionnels réunionnais avec un regard particulier sur le répertoire Saint-Paulois. Une restitution publique se tiendra lors de la fête de la musique.

- Allon Barré : Sortir, Respirer, Agir pour 40 jeunes (majeurs et mineurs) souvent sans emploi ni formation de Plateau Caillou, accompagnés par l'association ACSAI. Randonnée de 2 jours une nuit dans Mafate, sorties à la journée à la luge du Maïdo sont autant d'actions qui ont permis de sortir du quartier et pour certains, de découvrir pour la première fois le Maïdo et Mafate !

- Déploiement du programme danois Vivre Ensemble – Fri For Mobberi (littéralement : « Libéré du Harcèlement ») auprès des enfants et adultes en Accueil collectif de Mineur (ACM) participant aux mercredis Jeunesse de l'école primaire Adèle Ferrand, avec pour objectif de prévenir les situations de harcèlement en proposant de nombreux outils pour aider les enfants à développer leurs compétences psychosociales et leur confiance en eux ainsi qu'à renforcer leur sentiment de sécurité et à favoriser un esprit de communauté bienveillant.

- Expérimentation du projet Anim'action auprès des collégiens du collège Plateau Caillou, à raison de 2 fois 1 heure. L'objectif est de transformer l'apprentissage traditionnel en une aventure créative et ludique, visant à stimuler leur curiosité et à renforcer leur envie d'apprendre à travers des formats innovants. Par exemple via des ateliers de création numérique où les collégiens apprennent à créer des parcours virtuels et à utiliser des casques de réalité virtuelle dans la consolidation des acquis scolaires.



Logo de la 1ère Cité Éducative de Saint-Paul



Séminaire de co-construction de la cité éducative



Action animation territoriale : « je joue avec mon enfant »



Préparation de l'action "ateliers culinaires" : un questionnaire avant de mettre toques et tabliers !

Chiffres et éléments clés :

- 100 000 € de crédits de l'ANCT pour le fond d'amorçage de la Cité Éducative
- plus de 70 partenaires mobilisés pour la création de la cité éducative
- plus de 80 jeunes bénéficiaires de la programmation du fond d'amorçage

Une action renforcée au service de l'inclusion numérique et de l'accès aux droits

L'année 2024 marque une étape importante pour la politique d'inclusion numérique de la Ville de Saint-Paul. La lutte contre l'illectronisme reste ainsi plus que jamais un levier de cohésion sociale et d'égalité des chances.

Forts des enseignements du diagnostic, des outils consolidés (Pass Numérique, formations permanentes des agents toute l'année, coopération renforcée) et d'un ancrage territorial solide, les aidants numériques de Saint-Paul continuent à innover et à s'adapter pour répondre aux besoins des habitants, au plus près de leurs réalités.

L'année 2024 confirme également l'engagement fort de la Ville de Saint-Paul en matière d'accès au droit et de justice de proximité. L'augmentation significative de la fréquentation des Points Justice, la mobilisation constante lors des Journées Locales d'Accès au Droit et l'accueil chaleureux réservé à des actions innovantes comme la Randonnée du Droit témoignent d'une volonté partagée de faire du droit un levier d'inclusion sociale et de cohésion territoriale.

L'activité des Points Justice

Les 3 Points Justice de la Commune de Saint-Paul sont des lieux d'accès au droit créés en partenariat avec le Ministère de la Justice (Conseil Départemental d'accès aux droits) dans les quartiers suivants : **Saint-Paul Centre, Plateau Caillou et La Saline.**



Pour l'année 2024, les trois Points Justice ont enregistré :

- Personnes reçues physiquement : 7 099
 - Saint-Paul Centre : 2 576
 - Plateau Caillou : 2 205
 - La Saline : 2 318
- Appels téléphoniques reçus : 7 667
 - Saint-Paul Centre : 4 729
 - Plateau Caillou : 916
 - La Saline : 2 022

Au total 7099 personnes ont été accueillies physiquement en 2024 contre 6315 en 2023 soit une progression de +12 %.

BILAN STATISTIQUES GLOBALES DES POINTS JUSTICES POUR 2024														
RECENSEMENT DE L'ACTIVITE GLOBALE PAR POINT JUSTICE			RECENSEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITE											
	Nombre Total de personnes reçus physiquement	Nombre Total d'Appels reçus	DROIT DE LA FAMILLE	DROIT DU LOGEMENT	SURENDETTEMENT	CONSOMMATION	CIVIL	CONTRATS	PENAL	DROIT SOCIAL/DROIT DU TRAVAIL	AUTRES PENAL	ASS CROIX ROUGE	ECRIVAIN PUBLIC	TOTAL
Point Justice de Saint-Paul	2576	4729	577	640	1	81	141	0	0	107	819	106	104	2576
Point Justice de Plateau Caillou	2205	916	701	636	0	240	0	48	483	97	0	0	0	2205
Point Justice de la Saline	2318	2022	384	770	0	91	0	0	0	30	187	0	0	1462

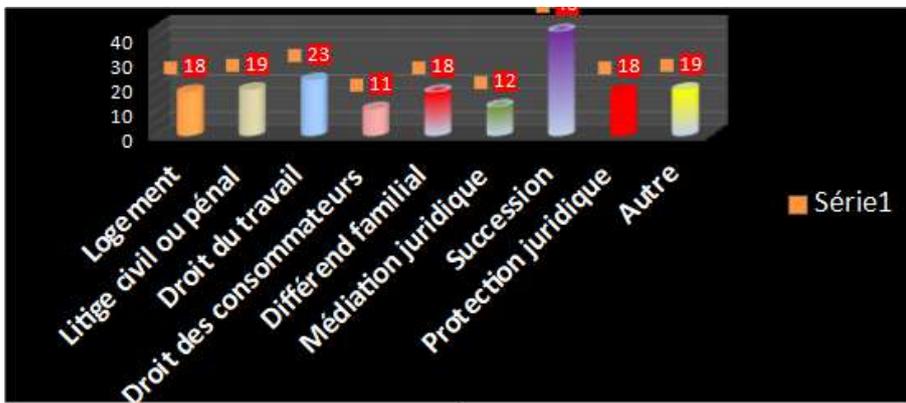
Les Journées Locales d'Accès aux Droits à Saint-Paul en 2024.

La première Journée d'Accès aux Droits 2024 du Samedi 23 Mars à La Saline :

- 565 demandes traitées en une matinée.
- 153 questionnaires renseignés.
- Des bénéficiaires issus principalement de La Saline et des quartiers des bassins de vie des hauts de la commune.
- 66% de femmes et 34% d'hommes présents.
- 93% sont très satisfaits après avoir rencontré les acteurs du droit lors de cette matinée.
- 93% ont trouvé l'interlocuteur qu'ils étaient venus chercher.
- 73% connaissaient déjà l'existence des Points-Justice à Saint-Paul.



Axes de progrès proposés : Inviter plus d'avocats et de notaires, convier l'ordre des experts-comptables et la CGSS, mieux gérer les longues files d'attente en proposant des tickets, mieux gérer les espaces de parking disponibles.

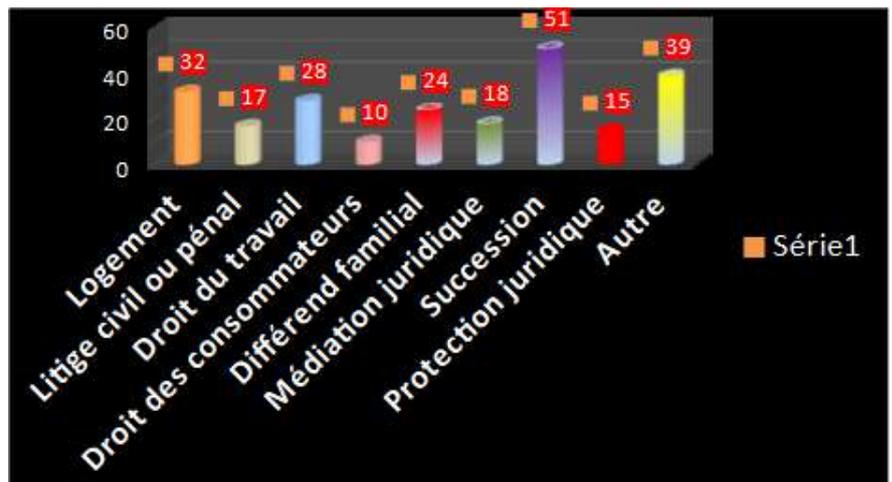


La deuxième Journée d'Accès aux Droits 2024 du samedi 27 septembre 2024 à la Grotte du Peuplement :

- 958 demandes traitées en une matinée.
- 211 questionnaires renseignés.
- Bénéficiaires issus principalement de Saint-Paul centre, Plateau Caillou et autres villes du département.
- 66% de femmes et 34% d'hommes présents.
- 89% sont très satisfaits après avoir rencontré les acteurs du droit lors de cette matinée.
- 91% ont trouvé l'interlocuteur qu'ils étaient venus chercher.
- 67% connaissaient déjà l'existence des Points-Justice à Saint-Paul.



Axes de progrès proposés : Inviter plus d'avocats et de notaires, convier l'inspection du travail et la CGSS (les droits à la santé), prioriser le passage des personnes atteintes de handicaps eu égard aux longues files d'attente, mieux gérer les longues files d'attente en proposant des tickets, mieux gérer les espaces de parking disponibles.



Chiffres et éléments clés :

- Plus de 1 520 personnes accompagnées sur les deux journées d'accès aux Droits (JAD)
- Plus de 90 % de taux de satisfaction

La Randonnée du Droit les 25 et 26 octobre 2024 : Un rendez-vous au cœur de Mafate



La Randonnée du Droit est une initiative novatrice portée par la Ville de Saint-Paul et le CDAD, qui réunit des professionnels du droit dans une démarche de proximité et de service public. Pendant trois heures, ces experts partent à pied du Col des bœufs vers Marla, secteur isolé de Mafate à Saint-Paul où résident seulement dix familles, principalement grâce à l'activité des gîtes.

L'objectif principal est d'aller à la rencontre de ces habitants afin de leur apporter conseils et réponses sur leurs droits en tant que citoyens résidant dans un département français.

Les demandes qui sont ressorties lors de ces visites et sur lesquelles la collectivité et le CDAD se sont engagées à travailler sont les suivantes :

- Réunir toutes les collectivités impliquées pour la création d'un dispensaire sur un espace qui jouxte l'école de Mafate (en cours avec le Conseil Départemental et l'ARS).
- Améliorer la gestion des déchets en lien avec l'ONF et le TO (en cours).
- Prendre contact avec le fournisseur d'accès téléphonique pour étudier les possibilités d'amélioration du réseau (réalisé en 2024)

La lutte contre la fracture numérique, une politique de proximité depuis 2022

Depuis 2022, la Ville de Saint-Paul s'est résolument engagée dans la lutte contre la fracture numérique en déployant une stratégie ambitieuse d'optimisation, de développement et de coordination de l'offre numérique sur ses Bassins de Vie. Cette politique vise à lutter contre l'illectronisme, une forme d'exclusion sociale moderne qui touche une part significative de la population, freinant leur accès aux droits, à l'emploi et aux services de santé.

2024 : Une année d'approfondissement et de consolidation

- Mise en œuvre du PASS NUMÉRIQUE

Après la signature de la convention en 2023, la phase opérationnelle du Pass Numérique a enfin pu débuter en 2024, grâce à la désignation d'un nouveau prestataire par la Région Réunion.

- Développement de la démarche
« Aller vers » :

La politique de proximité a été amplifiée, avec une implication plus large du service pour proposer des points d'accompagnement temporaires dans des zones éloignées ou sous-dotées (Mafate, les hauts de La Saline et du bassin de vie du Guillaume).

- Renforcement de la formation des aidants numériques

Les aidants numériques ont bénéficié d'un programme de montée en compétence renforcé, couvrant notamment :

- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Les dispositifs et outils des partenaires institutionnels (CAF, France Travail, DGFIP, Espace Santé, Trésorerie Hospitalière, EDF, IEDOM)
- Sensibilisation à la cybersécurité.
- Comprendre et travailler avec les Intelligences Artificielles.
- Les 2 Journées du NEC avec Solidarnum.

- Renforcement de la transversalité : La collaboration avec les acteurs sociaux s'est intensifiée, favorisant des interventions conjointes, notamment avec le CCAS, les travailleurs sociaux lors des déplacements vers Mafate.

Total du nombre d'accompagnements proposés en 2024

Rue Jacquot	Bois Rouge	MPT Fleurimont	Espace Associatif de Barrage	Espace numérique Saline	Conseillers numériques en itinérance dans les bassins de vie					
					La plaine Bois de Nèfles	Plateau Caillou Fleurimont	Saint-Paul Centre	Saint-Gilles	Le Guillaume	La Saline
694	475	5172	611	8220	3794	1181	1550	641	469	2097
15172				9732						24904

Chiffres et éléments clés :

- 2 000 accompagnements individuels par mois en moyenne (+27 % par rapport à l'année 2023)
- 43 points numériques actifs sur l'ensemble des Bassins de Vie
- 15 aidants numériques mobilisés dont 6 Conseillers Numériques
- 4 interventions sur Mafate
- 24 904 personnes accompagnés pour lutter contre la fracture numérique

	Total Hommes	Total Femmes
Janvier	548	734
Février	619	878
Mars	810	1149
Avril	941	1473
Mai	829	1169
Juin	711	1066
Juillet	757	1052
Août	630	1020
Septembre	665	946
Octobre	851	1303
Novembre	681	1078
Décembre	536	585
	8578	12453

Poursuite du partenariat avec les associations œuvrant sur le territoire et redynamisation des équipements de proximité

Appel à Initiatives Associatives pour l'amélioration du cadre de vie et la Lutte Antivectorielle dans les Bassins de Vie 2023-2024

L'Appel à Initiatives 2025 pour l'Amélioration du Cadre de Vie et La Lutte Anti-Vectorielle dans les Bassins de Vie s'inscrit dans la continuité du dispositif de mise en œuvre sur l'année 2024 par les 23 associations du territoire.

L'Appel à Initiatives a vocation à proposer aux acteurs de proximité, des fonciers communaux et non communaux privés (IRT, CBO, Bailleur social pour lesquels des conventions de gestion sont conclues entre les associations et le propriétaire) afin d'y réaliser des projets ciblés et axés pour l'essentiel sur l'entretien, la végétalisation et l'embellissement des espaces verts.

22 associations ont porté 27 projets dans le cadre de l'appel à initiative sur les trois volets suivants :

- Volet 1 : Embellissement et valorisation des sites à valeur touristique
- Volet 2 : Création d'un projet environnemental
- Volet 3 : Plan de Lutte Anti-Vectorielle (LAV)

Trois objectifs visés :

- Dynamiser la vie associative dans les Bassins de Vie
- Améliorer le cadre de vie et déployer des actions de lutte Anti-Vectorielle dans les Bassins de Vie
- Accompagner le public en Contrat PEC et les inscrire dans un parcours d'insertion.

Chiffres et éléments clés :

- 22 associations mobilisées
- 295 300 € de subvention communale
- 162 contrats PEC cofinancés à hauteur des 2/3 du résiduel des salaires

Renforcer et soutenir les dynamiques associatives au sein des territoires

Accompagnement et soutien aux collectifs d'associations pour l'organisation d'événement fédérateur dans les Bassins de Vie

Forum des Acteurs des Métiers de la Mer sur le Bassin de Vie de Saint-Gilles Les Bains

Le Forum des acteurs des métiers de la mer s'est tenu le vendredi 13 septembre 2024 au port de plaisance de Saint-Gilles-les-Bains, organisé par la Ville de Saint-Paul en partenariat avec le Territoire de l'Ouest et France Travail.

Cet évènement s'est déroulé en plusieurs temps :

- Un concours de pêche ;
- Une matinée dédiée au public scolaire avec la rencontre d'acteurs des métiers de la mer ainsi que des ateliers à visée pédagogique et ludique ;
- Un forum « Kwé la fé » s'est tenu l'après-midi, organisé par France Travail avec la rencontre de professionnels des métiers de la mer et d'acteurs économiques présents sur le Bassin de Vie de Saint-Gilles-les-Bains.

Chiffres et éléments clés :

- Collectif de 8 associations du Bassin de Vie
- 10 partenaires institutionnels et 5 entreprises
- Plus de 500 personnes présentes sur le 1^{er} Forum
- 150 demandeurs d'emploi ont été présents sur le « Kwé la Fé »
- 155 scolaires et 17 accompagnants scolaires



23eme édition de la « Fêt' KOKO » sur le Bassin de Vie de Saint-Paul Centre



Après une période d'interruption depuis 2016, les habitants et les acteurs associatifs ont émis le souhait d'organiser la 23ème édition de la Fêt' KOKO les 15, 16 et 17 novembre 2024.

La relance de cet évènement en 2024, trouve son origine dans la dynamique de territoire enclenchée avec l'émergence du Centre Social sur Grande Fontaine et la mise en place du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).

Les acteurs historiques et les associations ayant lancé les éditions précédentes ont identifié une association porteuse : l'Association Cap Emile, pour l'organisation de cette 23ème édition, en partenariat avec la Ville mais aussi avec l'ensemble des associations volontaires du quartier.



Sur les trois jours de festivités les habitants du Tour des Roches et de Saint-Paul ont pu retrouver les moments forts suivants : la fameuse « kol koko Géante » suivi du riz Chauffé, le concours grimpeur, le radio crochet et un plateau artistique avec les têtes d'affiches du quartier qui rayonnent aussi à l'échelle régionale.

Chiffres et éléments clés :

- Collectif de 20 associations du Bassin de Vie
- Plus de 2 500 personnes présentes sur les trois jours de festivité
- un budget de 48 000 € dont 25 000 € en subvention numéraire
- 6 participants au concours de grimpeur

Célébration du 20 décembre dans les 6 Bassins de Vie

6 Collectifs d'associations fédérant 83 associations ont participé à l'organisation de la célébration en 2024.



Chiffres et éléments clés :

- 6 collectifs regroupant plus de 80 associations ont organisé la célébration du 20 décembre dans les Bassins de Vie
- plus de 7000 personnes ont participé aux 6 manifestations
- 96 000 € de subvention numéraire attribuée aux 6 collectifs

L'accompagnement de proximité à la conduite de projet des bénévoles associatifs par l'intervention des Agents de Développement de la Vie Associative (ADVA), sur les Bassins de Vie et le Centre d'Informations et Conseils aux Associations (CICA)

La Ville accompagne quotidiennement les associations dans leur développement sur le territoire de Saint-Paul : de la création de l'association à la réalisation de leurs actions en passant par les éventuelles demandes de subvention et le suivi de leur activité.

Chiffres et éléments clés :

- 418 associations accompagnées par les services en 2024 contre 235 en 2023
- 5 espaces de proximité de la vie associative

Mise à disposition de locaux pour les associations pour la mise en œuvre d'actions de proximité

Afin de redynamiser les quartiers au travers des équipements de proximité, le programme de réhabilitation des équipements se poursuit.

2024 a également vu la création des nouveaux espaces dédiés à la vie Associative de Proximité suivants :

- CASE Eucalyptus, inauguré le 24 août 2024 avec la présence de 8 associations et plus de 200 habitants
- Espace de Proximité de la Vie Associative de Bellemène
- Espace de Proximité de la Vie Associative de l'Étang
- Espace de Proximité de la Vie Associative de Ravine Daniel

Chiffres et éléments clés :

- 114 associations ont bénéficié des créneaux horaires dans les 70 équipements de proximité de la Ville
- 180 créneaux ponctuels ont été attribués sur les 37 équipements pour 90 associations
- 13 équipements de proximité sont mis à disposition pour permettre l'organisation d'événements festifs familiaux organisés par les habitants : pour 2024, 482 habitants ont bénéficié d'un équipement pour organiser des événements festifs.

L'insertion et l'Économie Sociale et Solidaire pour la relance de l'emploi local

Poursuite des Ateliers Chantiers d'Insertion, ainsi que des chantiers d'insertion dans les Bassins de Vie (Économie circulaire, multimédia-audiovisuel, recyclage, jardins partagés, agriculture biologique ou raisonnée, ...) :

- 12 Ateliers Chantiers d'Insertion,
- 100 Contrats à Durée Déterminée D'Insertion.

Poursuite de la mise en œuvre de la convention de partenariat Ville-Pôle Emploi signée en 2022-2025



Les objectifs partagés de cette convention sont de donner un accès à la qualification à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi, de renforcer le caractère inclusif de la reprise économique en passant d'une logique de dispositifs de retour à l'emploi à une logique d'accompagnement de parcours vers l'emploi et en intensifiant ceux-ci le plus en amont.

Outre cette collaboration effective, ce partenariat porte également sur différents niveaux pour la Ville : répondre à ses propres besoins de recrutement et de formation, dynamiser la réalisation des clauses sociales au sein de ses marchés publics, accompagner les associations et structures partenaires dans leur besoin en matière d'emploi et favoriser les actions relatives à l'insertion sur le territoire par des actions de proximité.

À cela s'ajoutent la tenue des permanences et d'interventions au sein des bassins de vie ainsi que des manifestations délocalisées, qui sont organisées en collaboration avec la Ville.

Bilan 2024 des actions d'aller-vers en proximité :

- les Opérations «Kwé lafé »organisés dans les Bassins de Vie:
 - 10 « Kwé la Fé »
 - Nombre de participants :1500 participants,
 - Plus-value du service de proximité, une présence partenariale qui s'étoffe,
 - Un accompagnement et un appui de la Ville essentiel à la réalisation de ces opérations de proximité
- le soutien de la Ville à l'organisation de la Semaine de l'Emploi
 - 35 partenaires de l'emploi et organismes de formations,
 - plus de 500demandeursd'emploi

- le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics communaux de travaux et des marchés réservés.
 - 15 850 heures réalisées sur les 18 647 heures prévues soit 85% d'heures réalisées ;
 - Création d'un processus du dispositif de la Clause Sociale d'Insertion et accompagnement des entreprises attributaires des marchés pour la Clause.

Journée de l'Économie Sociale et Solidaire (Focus)



Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que ce mode d'entreprendre peut apporter à notre société en pleine transition.

C'est à travers de nombreuses manifestations sur tout le territoire, organisées par les acteurs et actrices de l'Économie Sociale et Solidaire que le Mois de l'ESS prend vie. La Commune de Saint-Paul a intégré cette dynamique et organise chaque année un événement dédié à l'ESS sur son territoire.

Pour cette 4^{ème} Édition nous avons créé un trophée de l'ESS dans le but de promouvoir les structures de l'ESS de Saint-Paul.

Chiffres et éléments clés :

- 45 acteurs de l'ESS participants à la journée
- plus de 450 visiteurs

Mobilisation des acteurs locaux et des habitants pour la co-construction d'une Régie de Quartier et Territoire (Focus)

Objectif global du projet

- Encourager la participation citoyenne.
- Créer des emplois locaux.
- Améliorer le cadre de vie.

Étapes du processus de création

- Étape 1 : Élaboration du projet.
- Étape 2 : Préfiguration avec recrutement du chargé de mission
- Étape 3 : Labellisation et intégration au réseau national.

Points forts des Régies

- Ancrage territorial et engagement communautaire.
- Modèle économique hybride (marchand et non marchand).
- Structuration partenariale (habitants, élus, bailleurs).

Chronologie des étapes :



UN TERRITOIRE SÉCURISÉ

Faits marquants en 2024

- A Saint-Paul Ouverture d'une nouvelle ZONEX de 5000 m² pour la baignade en baie de Saint-Paul
- Organisation des 1^{ère} assises de la Sécurité à saint-Paul
- Signature, le 29 octobre 2024, de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2024/2027

Renforcement de l'action de la Police Municipale

L'année 2024 fut marquée par une tendance favorable de stabilisation du nombre des interventions (8545) de la Police Municipale sur l'ensemble des thématiques de Sécurité et Tranquillité publique, même si ce nombre reste significatif pour notre territoire.



Le système de vidéoprotection via le Centre de Supervision Urbain (CSU) a détecté 75 faits à caractères délictuelles nécessitant un engagement des équipes opérationnelles de la PM.

Le Centre de Commandement Opérationnel (CCO) a enregistré un nombre d'appel approchant les 7000 sur l'année. Cela montre une activité accrue en termes de sollicitation de la PM.

Les images enregistrées par les caméras de la ville ont permis de résoudre des enquêtes judiciaires diligentées par les services de la Gendarmerie. A savoir qu'il y a eu 57 réquisitions judiciaires émanant de la Gendarmerie

Il convient de préciser que l'accès direct aux fichiers SIV et SNPC, avec l'habilitation de 10 agents, est venu grandement améliorer la rapidité de recherche de la Police Municipale.

On note également le renforcement des moyens humains de la Police Municipale avec le recrutement de 5 PM et 2 Chefs de Service.

L'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique profite également de l'amplification du partenariat entre la police municipale et la gendarmerie sur différentes thématiques (lutte contre les phénomènes de pousse, consommation de produits stupéfiants et d'alcool sur la voie publique, renforcement des contrôles sur la voie publique et prévention des rixes...).

Création d'une brigade VHU composé de 5 effectifs dont 2 APM. Cette dernière est devenue opérationnelle le 5 novembre 2024 avec pour objectif majeur, la lutte contre les VHU sur le territoire.

Chiffres et éléments clés :

- nombre d'interpellation : 132, soit une augmentation de + 24,5 % comparé à 2023
- nombre de nuisances sonores traitées : 529 soit une augmentation de + 24,5 % comparé à 2023
- nombre de PV : ...6995 en 2024 – soit une baisse de - 2,1 % comparé à 2023
- nombre de VHU retiré : 448, soit une augmentation de + 109,3 % avec 234 VHU de plus qu'en 2023

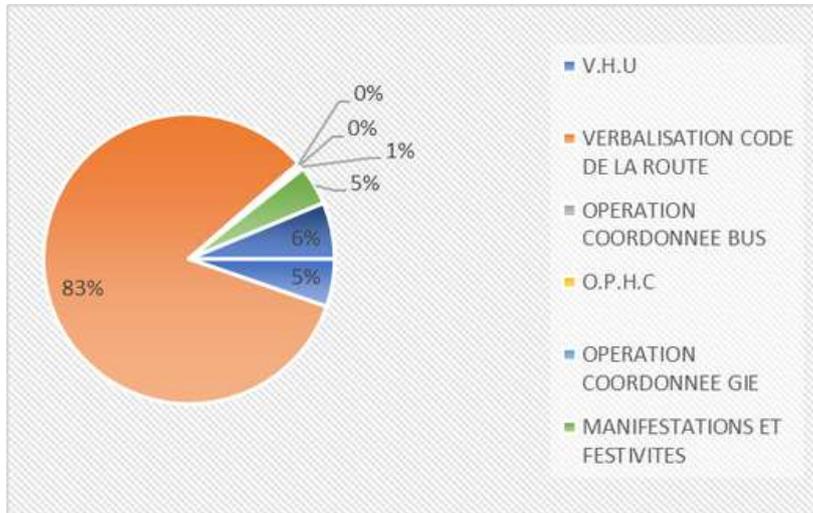
Sur les 132 interpellations, on peut observer que la majorité des infractions (27%) sont liées aux infractions sur la législation des stupéfiants, suivies par les atteintes aux personnes (26%), les infractions au Code de la route (18%), les atteintes aux biens (16%) et les infractions liées aux armes (12%).

On peut remarquer que la zone de Saint Gilles les Bains concentre la majorité des interpellations, suivie par la zone de Saint Paul Centre.



Autres interventions réalisées :

- 20 opérations Proximité Hyper Centre (PHC), notamment sur les secteurs de Saint-Paul et Saint-Gilles-les-Bains ;
- 15 opérations de sécurisation des transports urbains
- 30 opérations conjointes avec la Gendarmerie



Zone expérimentale de baignade sécurisée sur le littoral Saint-Paulois



En 2024 nous avons aménagé et mis en service une nouvelle ZONEX - Zone expérimentale de baignade dans la baie de St-Paul, s'articulant autour du déploiement et du contrôle quotidien d'un filet sécurisé comme ceux des zones de baignade expérimentales et sécurisées de Boucan Canot et des Roches Noires, ainsi que la construction d'un poste MNS. Cette nouvelle zonex a été ouverte aux usagers de décembre 2024 à avril 2025, avec un accès des baigneurs conditionné aux aléas météorologiques et de houles.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CLSPD

La Commune de Saint-Paul s'est engagée dans **une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) pour la période 2024-2027**, sous l'égide du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Cette stratégie vise à répondre aux besoins spécifiques du territoire, en renforçant la tranquillité publique, la prévention auprès des jeunes, la lutte contre les violences intrafamiliales et en améliorant la gouvernance.

Cette stratégie présente les enjeux identifiés et les orientations proposées pour trois ans.



La STSPD s'articule ainsi autour de quatre orientations stratégiques, déclinées en axes et objectifs opérationnels :

- Maîtriser la tranquillité publique
 - a. Réduire les nuisances et troubles dans les secteurs identifiés.
 - b. Renforcer la coordination entre forces de l'ordre et acteurs locaux.

- Développer la prévention partenariale autour des mineurs et jeunes majeurs
 - Prévenir la délinquance juvénile par des actions socio-éducatives ciblées.
 - Soutenir les familles via des dispositifs de proximité.
- Améliorer la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales
 - Sensibiliser et accompagner les victimes grâce à des partenariats renforcés.
 - Mobiliser les acteurs de la santé et du secteur associatif.
- Une gouvernance renouvelée et efficace
 - Optimiser la coordination transversale entre les acteurs (État, Justice, Conseil Départemental, associations, etc.).
 - Mettre en place une évaluation annuelle pour adapter la stratégie aux besoins évolutifs.

La mise en œuvre d'espaces de concertation et de décision :

Pour l'année 2024, l'accent a été mis sur la **tranquillité publique**, avec les actions suivantes.

- **Création de trois commissions :**
 - Troubles de voisinage.
 - Véhicules hors d'usage (VHU).
 - Coordination des actions sur les secteurs sensibles.
- **Mise en place de la commission « Espace de concertation de la vie nocturne » :**
 - Commission dédiée à la sécurité et à la régulation des débits de boissons dans la zone balnéaire.



L'accompagnement des personnes sous-main de justice – Travaux d'Intérêt Général (TIG)

Cette partie présente les activités menées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) dans le cadre de l'accompagnement des personnes sous-main de justice, ainsi que les actions de prévention réalisées en 2024 sur le territoire. Il met en lumière les efforts d'insertion, les partenariats développés, et les initiatives visant à soutenir les jeunes et les professionnels.

- Effectifs : 48 personnes accueillies en TIG au sein de la collectivité.
- Volume horaire : 6 783 heures effectuées.
- Observation : Forte mobilisation pour les TIG individuels, constituant une base solide pour les années suivantes.

Mise en place de 2 séquences de TIG Collectifs :

- Effectifs : 2 TIG collectifs, soit 14 personnes accueillies.
- Localisation : Sites de Cambaie/périphérie, Saint-Paul centre, et Mont Roquefeuil.
- Observation : Élargissement géographique et augmentation du nombre de participants dans les TIG collectifs.

Les actions de prévention

- Programmation 2024
 - Nombre d'actions : 17 initiatives recensées.
 - Public cible : Jeunes âgés de 11 à 17 ans dans le cadre de l'OVVV (Opération de Valorisation des Vacances et du Volontariat), accompagnement socio-éducatif.
 - Résultats actuels : Plus de 60 jeunes et jeunes majeurs accompagnés sur le territoire.
 - Observation : Diversité des interventions visant à prévenir la délinquance et à soutenir les parcours des jeunes.
 - Exemples de dispositifs :
 - OVVV
 - Zones d'intervention : Le Guillaume, La Saline les Hauts, Saint-Gilles les Hauts, Fleurimont – Balance, Bois de Nèfles, La Grande Fontaine, Saint-Paul – Cité J. Prévert, Mont Roquefeuil, Saint-Gilles-les-Bains.
 - Observation : Approche diversifiée et territorialisée pour répondre aux besoins des jeunes.

Formation des professionnels des établissements de nuit

- Objectif : prévention contre les addictions
- Actions réalisées : 28 mars 2024 (stand de prévention au Moulin du Tango)
- Cadre : Dispositif « L'Effet en Fête ».
- Préparation : Formation d'une dizaine de personnels des deux établissements et remise d'une malle préventive à chacun.
- Observation : Renforcement des compétences des professionnels pour sensibiliser aux risques en milieu festif.



Prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales



- Nombre d'actions : 2 initiatives.
- Détails :

Réalisation d'un spot préventif en milieu sportif pour sensibiliser à ces problématiques.

Réalisation de 10 autoportraits de femmes et d'un homme issu des quartiers prioritaires dans le cadre des Violences Intra Familiale (VIF).

- Observation : Mise en avant de supports innovants (spot vidéo) pour toucher un public large, notamment dans des contextes à forte visibilité comme le sport.

Prévention Sécurité Routière

- Nombre d'actions : 1 journée de prévention
- Détails :
 - 15 acteurs de la prévention et de la sécurité routière mobilisés au Stade Paul Julius Bénard,
 - 370 jeunes collégiens et lycéens sensibilisés
- Démonstration d'une intervention des secours lors d'un accident avec désincarcération
- Présentation des métiers de la sécurité et des secours



Analyse et perspectives

- **Évolution des TIG** : Une progression est notable, passant d'une approche individuelle (2022) à des TIG collectifs (2023-2024), avec un accent sur l'insertion professionnelle via des partenariats (ex. France Travail).
- **Prévention** : Les actions ciblent à la fois les jeunes en difficulté et les professionnels en contact avec des publics à risque, témoignant d'une stratégie globale.
- **Perspectives** : Poursuivre le développement des partenariats et étendre les formations pour amplifier l'effet des actions préventives.

Chiffres et éléments clés :

- 48 TIG en réinsertion auprès des équipes du Cadre de Vie
- Mise en place de groupe de TIG collectifs de 7 personnes en réinsertion en partenariat avec France Travail et la MIO
- 370 collégiens et lycéens sensibilisés à la prévention routière
- 60 jeunes engagés dans les 4 OVVV
- 10 autoportraits d'habitants engagés dans la lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF)

OFFRE ÉTENDUE DES SERVICES PUBLICS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Faits marquants en 2024

- Ouverture d'un service de demande de titres sécurisés au sein des mairies annexes de Bois de Nèfles et de Saint-Gilles les Hauts.
- Augmentation des permanences d'écrivains publics.
- Démarrage des travaux de la chambre funéraire de l'Étang Saint-Paul.

INSTRUCTION ET DÉLIVRANCE DE TITRES SÉCURISÉS.



Le service titres sécurisés permettant l'obtention ou le renouvellement de cartes nationales d'identité et de passeports est proposé à la mairie centrale ainsi que dans les mairies annexes de La Plaine, du Guillaume, de La Saline et de La Saline les Bains (site provisoire dans l'attente de la réouverture de la mairie annexe de Saint-Gilles-les-Bains en travaux).

En 2024, les mairies annexes de Bois de Nèfles et de Saint-Gilles les Hauts ont été équipées en dispositifs de recueil de données biométriques, permettant de renforcer ainsi l'offre de service dans ce domaine.

Au total 24 515 demandes ont été instruites sur l'ensemble des sites de la Ville, dont 11 492 pour les passeports et 13 023 dossiers pour les cartes nationales d'identité.

Afin de se conformer aux préconisations du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, la Ville s'est dotée à la fin de l'année 2023 d'un logiciel permettant la prise de rendez-vous en ligne pour la réalisation des démarches liées à l'obtention d'un titre sécurisé, pleinement opérationnel depuis 2024 après réalisation des phases test.

Les administrés ont depuis, la possibilité de visualiser l'ensemble des créneaux disponibles sur tous les sites de la Ville, une fois leur pré-demande effectuée sur le site sécurisé de France Titres. La dématérialisation de la prise de rendez-vous a dès le départ connu un franc succès auprès des administrés, car sur l'ensemble des dossiers traités, 18 600 rendez-vous ont été pris sur la plate-forme en ligne, soit 75,87 % des rendez-vous pris.

AUTRES SERVICES À LA POPULATION DANS LES MAIRIES ANNEXES DU TERRITOIRE

Dans l'ensemble du réseau de Mairies annexes, les administrés ont également la possibilité d'accomplir différentes démarches administratives parmi lesquelles figurent : les formalités liées à l'état civil (dans 11 mairies annexes, à l'exception des sites de Grande Fontaine et de Bois Rouge), les inscriptions scolaires et dans les centres de loisirs, le paiement des frais de restauration scolaire, la délivrance des attestations de résidence, la légalisation de signature et la certification de copies conformes à l'original, la constitution des dossiers d'aide sociale, l'instruction des demandes de délivrance ou de renouvellement de titres sécurisés.

Les mairies annexes accueillent également des permanences hebdomadaires d'écrivains publics, de conseillers numériques et de travailleurs sociaux du CCAS, afin d'aider au mieux la population dans la réalisation de leurs démarches administratives.

Au cours de l'année 2024, l'ensemble du réseau de Mairies annexes a traité, tous dossiers confondus, 150 409 demandes d'administrés.

Ouvertes en 2023, les maisons France services de Bellemène et de Tan Rouge ont connu en 2024 leur première année entière de fonctionnement.

Avec neuf partenaires nationaux engagés à garantir un accompagnement des usagers dans les démarches administratives relevant de leur champ de compétence, les administrés ont la possibilité de se faire accompagner dans leurs démarches auprès des administrations et organismes suivants :

La Poste, France Travail, la CAF, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, le ministère de l'Intérieur et des Outremer, le ministère de la Justice et la Direction générale des Finances publiques.



Avec 1342 accompagnements en 2024, la Maison France services de Bellemène connaît une activité croissante au fil des mois, et 78.09% des démarches ont été réalisées en une seule visite. 56 % des usagers du site sont des femmes, et 44 % des hommes. 63,04% des usagers du site ont entre 45 et 64 ans, et 12,59 % plus de 65 ans.

La même croissance est observée au niveau de la France services de Tan Rouge. Cette structure a accompagné 1607 usagers sur l'année 2024, et 94 % des démarches ont pu être réalisées en une seule visite. La répartition par sexe montre que 59,59 % des usagers sont des femmes, contre 40,41% d'hommes. 59 ,11% des usagers du site ont entre 45 et 64 ans, et 7,40 % plus de 65 ans.

UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE DES ÉCRIVAINS PUBLICS

La fréquentation annuelle en 2024 du service écrivains publics est toujours en augmentation. De 5 905 personnes accompagnées en 2023, ce chiffre a été porté à 7 134 personnes en 2024.

L'augmentation constante de la fréquentation de ce service s'explique, notamment, par le recrutement en août 2024 d'une nouvelle écrivaine publique, portant désormais l'effectif à six agents, soit un écrivain public pour chaque bassin de vie.



Le renforcement de ce service a ainsi permis :

- D'étendre la permanence des écrivains publics au sein de l'espace public numérique de La Saline, du mardi au vendredi inclus. En termes statistiques, 1 507 demandes ont été traitées en 2024 à l'espace public numérique de La Saline, comparé aux 771 demandes traitées lors des deux jours de permanence hebdomadaire en 2023 (mardi et jeudi) ;
- De positionner deux écrivaines publiques le même jour à la mairie annexe du Guillaume compte tenu de la demande, le lundi et le jeudi, afin de réduire l'attente du public. Ce renforcement a permis de traiter 1 220 demandes en 2024, contre 689 en 2023.
- D'assurer une nouvelle permanence, à la mairie annexe de Bois Rouge et à Sans Souci durant une matinée toutes les deux semaines.

Malgré l'augmentation générale de la fréquentation des permanences des écrivains publics, il est à noter que la fréquentation de la permanence assurée à la mairie de Bois de Nèfles est inférieure en 2024 à celle de 2023. Cette baisse de fréquentation s'explique par le nombre important de personnes accompagnées par le conseiller numérique présent sur le secteur de Bois de Nèfles/La Plaine pour les aider dans leurs démarches en ligne. Le public ayant des démarches en ligne à effectuer est orienté vers le conseiller numérique, plutôt que vers les écrivains publics de ce secteur.

Sur le secteur de Saint-Paul centre, la permanence du vendredi au Point Justice de Saint-Paul est devenue hebdomadaire en plus de celle assurée au CCAS. Le public du centre-ville peut ainsi être accompagné par les écrivains publics le vendredi, sur deux sites.

Le bilan de 2024 met en évidence l'impact du renforcement du service sur l'augmentation de la fréquentation. Par ailleurs, la possibilité de proposer deux écrivains publics dans les lieux de permanence les plus fréquentés a également permis de réduire le délai d'attente, et de traiter davantage de demandes en 2024.

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Villèle

Le programme d'aménagement relatif à l'extension du cimetière de Villèle (7 837 m²) est le suivant :

- 561 concessions avec pré-fouilles à 2,50 mètres de profondeur permettant d'accueillir 2 inhumations successives ;
- 180 columbariums ;
- 1 espace de dispersion de type jardin du souvenir d'une surface de 800 m² ;
- 1 bâtiment de 45 m² avec bureau d'accueil, local de stockage, vestiaires, douches pour le personnel et sanitaires publics ;
- 40 places de stationnement ;
- Sécurisation de l'accès depuis la RD 6 avec la création d'un carrefour ;
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du projet d'extension ;
- Plantation de plus de 1300 arbres et arbustes.

Le projet est entré en phase opérationnelle avec un démarrage des travaux en octobre 2024.

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Tan Rouge

le programme d'aménagement relatif à l'extension du cimetière de Tan Rouge comprend la création de 830 concessions nouvelles, de 24 cavurnes, de 90 columbariums, ainsi qu'un espace de dispersion de type jardin du souvenir. Les phases d'études se sont poursuivies en 2024, et le permis d'aménager a été obtenu au cours du 4^{ème} trimestre de 2024.

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Bois-de-Nèfles

Le programme d'extension du cimetière de Bois de Nèfles comprend la création de :

- 1050 concessions nouvelles en pleine terre ;
- D'un caveau provisoire d'une capacité de 6 m² ;
- D'un ossuaire de 10 m² ;
- D'un bureau pour le gardien, d'un vestiaire avec douches pour le personnel, de sanitaires publics, d'un local de stockage ;
- D'un espace de stockage dédié pour les déchets avec séparation par typologie (organiques et recyclables) ;
- D'un espace de dispersion des cendres d'une superficie de 200 m² ;
- D'un jardin cinéraire d'une superficie de 200 m² ;
- D'un columbarium d'une superficie de 125 m² ;
- D'un espace de stationnement de 375 m².

Le dossier de création est en cours d'instruction avec la préfecture.

Poursuite du projet de réalisation d'une chambre funéraire à La Saline

Validation de la phase Avant-Projet Définitif (APD) en novembre 2024.

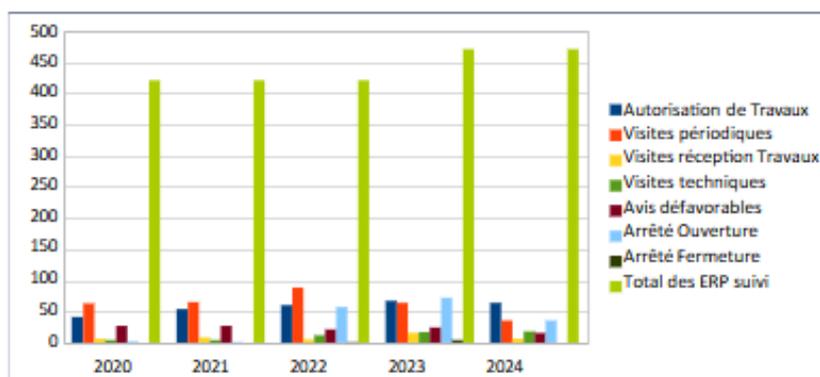
Poursuite du projet de réalisation de la chambre funéraire de l'Étang :

Début des travaux en novembre 2024, la livraison et la mise en service est prévue en cette fin d'année 2025

LES ACTIVITÉS DU SERVICE SÉCURITÉ CIVILE

Etablissements Recevant du Public

	2020	2021	2022	2023	2024
Autorisation de Travaux	41	54	60	67	64
Visites périodiques	63	65	88	64	35
Visites réception Travaux	8	8	5	18	8
Visites techniques	4	4	12	17	18
Avis défavorables	27	27	21	24	15
Arrêtés Ouverture	2	1	57	72	35
Arrêtés Fermeture			1	4	
Total des ERP suivi	420	420	420	470	470

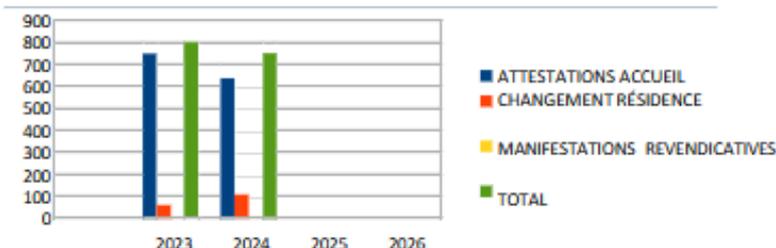


Bilan

Baisse exceptionnelle des visites en 2024
 Augmentation conséquente des ATERP à prévoir
 Baisse des avis défavorables grâce aux visites techniques préalables
 Suivi des précontentieux liés aux avis défavorables.

RÉGLEMENTATION

	2023	2024
ATTESTATIONS ACCUEIL	750	638
CHANGEMENT RÉSIDENCE	62	110
MANIFESTATION S REVENDICATIVE	2	3
TOTAL	814	751



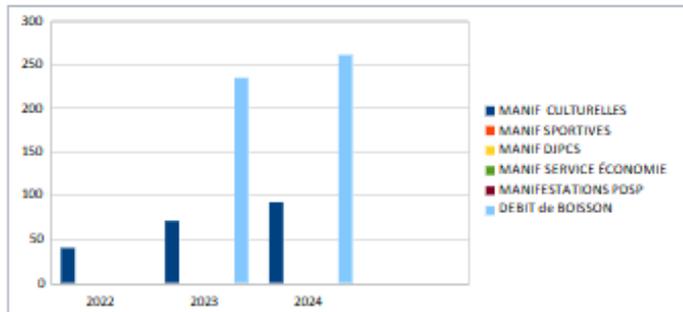
Bilan

La mise en place de rendez-vous pour les dépôts et la gestion des dossiers a largement contribué à faciliter et à fluidifier le traitement des attestations d'accueil pour les étrangers

CELLULE SECURITE DES MANIFESTATIONS

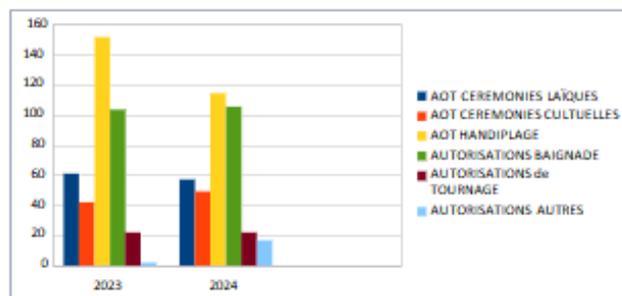
MANIFESTATIONS de GRANDE AMPLEUR

		2022	2023	2024
MANIFESTATIONS	MANIF CULTURELLES	40	71	92
	MANIF SPORTIVES			
	MANIF DJPCS			
	MANIF SERVICE ÉCONOMIE			
	MANIFESTATIONS PDSP			
	DEBIT de BOISSONS			
		234	290	



AOT

	2023	2024
AOT CEREMONIES LAIQUES	61	57
AOT CEREMONIES CULTUELLES	42	49
AOT HANDIPLAGE	161	114
AUTORISATIONS de BAINADE	108	106
AUTORISATIONS de TOURNAGE	22	22
AUTORISATIONS AUTRES	2	17



LES RISQUES MAJEURS

Les Assises Saint-Pauloises sur les Risques Majeurs

Organisées par la Ville le 30 octobre 2024 ont permis de réunir de nombreux acteurs (Elus locaux, acteurs institutionnels, associations de quartiers, membres des Conseils des Habitants, experts en gestion des risques naturels) autour de la thématique générale de gestion des risques majeurs.

Cet événement a été une opportunité pour repenser notre approche face aux menaces et pour bâtir ensemble une sécurité durable et solidaire.

Cette manifestation, la première organisée par une commune à La Réunion a reçu le **prix territorial de la journée nationale de la résilience 2024 et récompense la ville de :**

- Avoir organisé les Assises Saint-Pauloises sur les Risques Majeurs
- Avoir réalisé une campagne de sensibilisation multirisques en direction de la population en tenant des stands d'information lors d'événementiels organisés par la Ville comme lors de la Fête de l'Agriculture
- Informer les citoyens sur les risques majeurs (inondations, séismes, cyclones, etc.), présenter les dispositifs existants et en cours d'élaboration (PCS, RCSC, DICRIM), sensibiliser à l'importance des gestes de prévention et de la résilience collective.
- La création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Ce prix a été remis au maire par Le Préfet lors de sa visite de la commune

Bilan financier 2024

- GRAND BOUCAN : 12 572€
 - FRANCOLFOLIES : 19 354 €
 - DIPAVALI 12 572 €
 - FETES DE JUILLET : 166 392 €
 - FETE DU 20 DECEMBRE : 18 658 €
 - SAINT-SYLVESTRE : 34 174 €
 - JEUX OLYMPIQUES ET CLUB 66 552 €
Total des grands rassemblements : 386 773 €

Petits et moyens rassemblements :
 Ventilés entre les associations : **290 506 €**

Somme globale des dépenses 2024 : 677 279 €

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



- Le début d'année 2024 a fait l'objet d'un déclenchement du PCS sur le risque cyclonique avec le passage de Béal,
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été actualisé et amélioré fin 2024 suite au RETEX Béal,
- Un exercice de simulation de passage sur La Réunion d'un cyclone tropical intense s'est déroulé en décembre 2024 avec déclenchement du PCC, du PCS et l'ouverture d'un centre d'hébergement,

Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

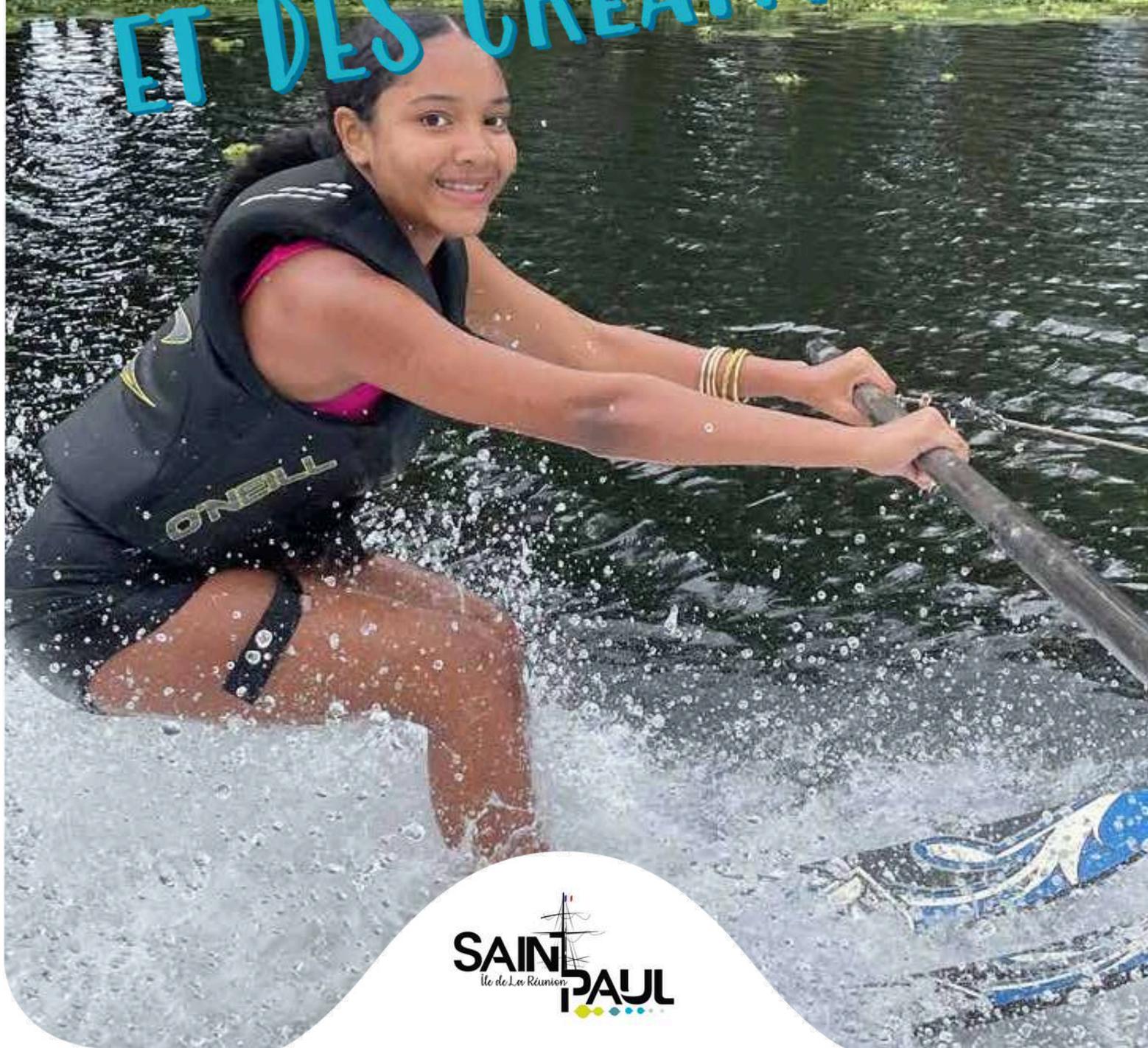
L'année 2024 a été marquée par la création officielle de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Paul au Conseil Municipal.

Différentes étapes ont été réalisées au cours de l'année 2024 :

- Partie réglementaire
 - Rédaction et validation du règlement intérieur : il a été validé par les autorités compétentes, notamment l'EMZPCOI et le SDIS, garantissant la conformité aux normes en vigueur. Le règlement est finalisé, il fera l'objet d'une approbation par arrêté en 2025
 - Contractualisation avec le Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile : Cette étape a permis d'intégrer la commune à un réseau national d'expertise et de soutien.
- Recrutement des candidats
 - Une campagne de communication et d'appel à candidature a démarré en octobre 2024. Environ 70 personnes ont candidaté. Une première phase d'entretiens individuels a eu lieu fin 2024. L'opérationnalité des réservistes est effective depuis février 2025.
- Logistique et équipement
 - Des premiers contacts ont été pris avec les fournisseurs officiels et une première commande a été passée : 20 premières tenues ont été acquises pour assurer le démarrage de la RCSC.



Saint-Paul TERRE DES TALENTS ET DES CRÉATIVITÉS



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

www.mairie-saintpaul.re



CULTURE ET PATRIMOINE

Faits marquants en 2024

- Les 60 ans des fêtes de juillet à travers la conception et la réalisation de l'exposition rétrospective présentée dans la longère Sudel Fuma, le retour du bal populaire sur le front de mer.
- L'accueil sur la commune des rencontres 7 soleils 7 lunes- 12 pays francophones et lusophones en marge du festival éponyme.
- La signature avec la Région et la ville de Quélimate du Mozambique d'une convention de Déclaration commune d'engagement de coopération décentralisée
- L'élaboration du dossier de renouvellement de la convention « Ville d'art et d'histoire » (Finalisation du bilan décennal et Projet VAH 2025/2035)

SAINT-PAUL, TERRITOIRE D'EXCEPTION, AU PATRIMOINE UNIQUE

DÉCOUVRIR, EXPLORER, COMPRENDRE : LE PATRIMOINE ACCESSIBLE À TOUS

De nombreuses animations gratuites, sur l'ensemble du territoire, ont été proposées tout au long de l'année :

Visites guidées, présentation du diaporama des 360 ans de peuplement de l'île, stands « patrimoine »...

Les sites les plus visités :

- la Grotte du Peuplement, le cimetière marin, et le cimetière des Esclaves et des Oubliés
- le carré historique (Débarcadère, longère, Hôtel de Ville)
- le circuit des religions (Eglise, Temple, Mosquée)
- le circuit « Street art » en centre-ville (Front de mer, Lespas, Cimendef...)
- les circuits incluant la thématique de l'esclavage (stèles du front de mer et du centre-ville, le jardin de l'hôtel de Ville, le jardin de la liberté, le cimetière des esclaves et des oubliés et la pierre tombale de Delphine Hérod, le chemin pavé Bellemène Loughnon...).

Les nouveaux circuits en 2024 :

- « Matrimoine » du cimetière marin (pour la journée mondiale des droits des femmes)
- Les arbres remarquables et jardins privés (centre-ville)
- La Saline (Usine, quartier, temple, église, et futurs projets urbains)

Un public varié

Les familles, les habitants, les délégations étrangères (dont 12 nationalités de 7 soleils 7 lunes, les Bachibac d'Espagne), les seniors (dont les randonneurs du dispositif « Bouger Ô Seniors »), les étudiants de l'université (Licence info-com), les enseignants... De nombreux accompagnements aux projets scolaires tels que « Le parfum d'Edmond », l'école ouverte (C'est mon patrimoine) avec le collège de plateau Caillou ou « Fet Kaf Marmay » avec le musée de Villèle.

Des actions telles que la participation au Duo Day (accueil d'une personne porteuse de handicap comme collaborateur sur une journée) ou l'animation du Bus VIP pour l'académie des Dalons et l'école de la 2^{ème} chance (organisé par Lespas) ont permis d'atteindre un **public dit éloignés ou empêchés**.

TEMPS FORTS DANS LES QUARTIERS

En soutien aux projets des associations, des acteurs du territoire et notamment des Conseils des Habitants, le service patrimoine effectue les recherches documentaires, élabore les supports de communication (signalétiques, livrets) et contribue à de nombreuses réalisations, au plus proche des attentes des habitants :

- **À La Saline**, lors des 70 ans du Club de football de La Charles de Foucault (partenariat Sport/Culture) et les 40 ans de la mort du poète Jean Albany (signalétique historique devant le cimetière, ateliers scolaires, fresque et conférence), en partenariat avec le CDH ; tenue d'un stand à la fête de l'agriculture de Corbeil.
- **Au Tour des roches**, participation active à la création du pôle territorial de coopération économique (PTCE) « Tour létan Sinpol »; Pré-inventaire des pierres du bassin Vital avec les tailleurs de pierres du chantier médiéval de Guedelon et les jardins de Fond Imar ; Journée du programme de réussite éducative (PRE) et semaine bleue avec le service séniors à la Grande maison de Savanna et visites des viviers de la réserve naturelle de l'étang ; travail avec les parents de la classe passerelle de l'école de Grande Fontaine.
- **À l'Eperon**, travail de valorisation sur les 130 ans du temple Mariammen, sur le bain-bœuf et les vestiges de l'usine.



CONCILIER PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT

La Ville regorge de patrimoines. Il est donc important et nécessaire de pouvoir apporter des conseils et expertises aux propriétaires, aux aménageurs, aux élus.

L'accueil des stagiaires du Master Histoire de l'université a permis de numériser les archives, des délibérations des conseils municipaux de Saint-Paul de 1827 à 1933, conservées aux archives départementales.



Chiffres et éléments clés :

Nombre de public touchés dans le cadre des visites et rencontres

- Plus de 1 000 personnes dont 400 scolaires
- Plus de 30 visites réalisées et une vingtaine de présentation du diaporama « 360 ans du peuplement »



La longère Sudel Fuma : une programmation désormais annuelle pour fidéliser les visiteurs, créer de nouvelles pratiques et permettre aux scolaires d'en profiter.

14 expositions ont rythmé l'année 2024 à travers une programmation variée. Plusieurs temps forts dont les rétrospectives des fêtes de juillet.

La longère a accueilli 2 800 visiteurs

La maison Serveaux a elle aussi vocation à ouvrir ses murs aux expositions à travers le off de la biennale de Dakar ou une collaboration avec les jeunes suivis par la maison des adolescents.

SAINT-PAUL : UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SUR LE TERRITOIRE

RENDRE ACCESSIBLE LA PRATIQUE MUSICALE

Afin de développer l'enseignement musical et d'offrir à tous les élèves l'égalité des chances, la Ville applique une politique tarifaire accessible au plus grand nombre et continue d'investir afin de compléter le parc instrumental destiné aux prêts des élèves.

Ainsi, une cotisation annuelle de 60 € (incluant les frais d'inscription à un atelier et le prêt d'un instrument) est demandée aux familles. Ce dispositif d'enseignement musical axé sur l'éveil et l'initiation est implanté dans les 6 bassins de vie du territoire. En 2024, 288 élèves se sont inscrits au sein du dispositif municipal pour une initiation à la culture musicale et instrumentale.

Des cours ont été dispensés par les 6 enseignants itinérants; 3 940h dans les 5 disciplines que sont le piano, le violon, la guitare, les percussions et depuis cette année, le chant.



PLUSIEURS AUTRES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS :

- Le Passage de la Flamme Olympique à Saint-Paul
Les élèves des ateliers percussions ont présenté leur création « JO 2024 Sin Pol en Fors », – spécialement conçu pour l'occasion- par leur professeur Vincent Bellec, lors d'un concert devant la mairie.
- un concert des professeurs et cinq auditions concerts des élèves ont ponctué l'année. Ces temps forts permettent aux jeunes musiciens de se produire seuls, en groupe, avec leurs enseignants ou aux côtés d'artistes de la scène locale. Mention spéciale à la collaboration des percussionnistes avec Davy Sicard.
- Hommage à la Fèt Kaf : en décembre 2024, les élèves ont également pris part à cette célébration culturelle
- Vacances culturelles - janvier 2024 : Animation d'un atelier chant par Maëva Fourez

La ville et les associations, un partenariat gagnant

Dans le cadre de deux festivals d'envergure, des rencontres artistiques ont été organisées pour les élèves les plus avancés :

- Festival Jazz en l'R : ateliers et rencontres avec Meddy Gerville et Gaia Elsey, avec la participation de 12 élèves en 4e, 5e et 6e année.
- Festival Blues Maron : une rencontre exceptionnelle avec l'artiste américain Cédric Watson, également ouverte à 12 élèves des cycles supérieurs.

Un accès facilité aux concerts

Afin de compléter leur formation musicale, les élèves ont également eu accès à plusieurs spectacles et concerts :

- Le festival Opus Pocus (15 places distribuées)
- Le spectacle lyrique Opéra Rose et Rose (55 places distribuées)

RENFORCER LA POLITIQUE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE NOTRE TERRITOIRE, EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE.



Saint-Paul œuvre activement au développement des arts et de la culture au sein des établissements scolaires en partenariat avec la DAC La Réunion et l'Académie de La Réunion.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le Contrat Local d'Éducation artistique (CLEA) concerne :

- 15 domaines : Musique / Arts plastiques / média et informatique/ Arts du cirque / Cinéma / Culture scientifique / Danse / culture scientifique/ environnement et développement durable/ Patrimoine / Théâtre/
- 444 classes
- 10 100 élèves
- 3 circonscriptions (Saint-Paul I, II et III)
- 36 000 € dédiés aux PEAC hors mises à disposition des bus et des équipements culturels

SAINT-PAUL, TERRE DE CULTURE

Les 60 ans des Fêtes de Juillet : la Ville de Saint-Paul a célébré les 60 ans des Fêtes de juillet. Cette édition 2024 s'est distinguée par la volonté de la Municipalité de remettre les Fêtes aux goûts d'antan avec une touche de modernité.

Au centre-ville, la réapparition de la scène à proximité de l'Hôtel de Ville a permis de recréer l'ambiance des années passées avec toutefois une touche plus récente avec les artistes émergents. Cette édition voit également le retour du grand bal populaire du 14 juillet sur le front de mer.

A Expobat, plus de 120 artistes Saint-Paulois et 70 artistes de tous horizons, dont l'artiste extérieur Jungeli, auteur du hit planétaire « Petit Génie », ont permis d'offrir chaque soir un univers musical différent à la population.



Des nouveautés

Jazz en l'R hors les murs

2 séquences programmées en plein air, gratuites ont permis aux spectateurs de découvrir un style musical inhabituel.

Le Cinématobus : Un projet cinématographique itinérant et innovant

Cet événement exceptionnel a permis aux habitants de l'Éperon et des alentours de profiter d'une projection en plein air, directement au cœur de leur quartier, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

... et des manifestations récurrentes toujours flamboyantes

Le Nouvel An Chinois a lancé la programmation culturelle 2024, suivis du Nouvel An Tamoul, du Mois des droits des Femmes, de la Journée du Vivre Ensemble en paix, de la Fête de la Musique avec une nouveauté : une scène à Savanna, le Grand Boucan, ses 1 500 défilants et ses 60 000 participants, les Francolies, les Journées Européennes du Patrimoine, le Festival du Temps des Femmes, le Festival Blues Maron, le Festival FERIIR, le Festival du Film au Féminin, le 20 Désanm,..

Les Vacances culturelles : ce dispositif, déclinaison de l'été culturel mis en place par le Ministère de la Culture, permet aux jeunes et aux familles ne partant pas en vacances d'accéder à une offre culturelle de qualité durant les vacances scolaires. En 2024, 270 enfants se sont inscrits au sein du dispositif municipal afin de bénéficier d'activités diverses. Cette année, accès sur la thématique des 60 ans des Fêtes de Juillet, les enfants ont pu s'initier aux métiers de la culture : ateliers DJ, danse afro, de photographies ou encore de chant et de chorale...

Une volonté de s'ouvrir au monde sans s'oublier soi même

Les Rencontres 7 Soleils 7 Lunes, en marge du Festival éponyme, ont eu lieu en avril. Des représentants de 12 pays francophones et lusophones se sont retrouvés à Saint-Paul. 4 jours de rencontres, de découvertes et de partages culturels. Une occasion unique pour montrer notre Culture et une ouverture vers le Mozambique, en termes de coopération.

Le dispositif Guétali

C'est un dispositif régional qui se déploie grâce à la logistique communale. Les spectacles se déroulent sur le débarcadère, sur des places publiques ou des écoles. C'est là que la fréquentation est en hausse. Mais ils ont lieu également dans les CASE et salles polyvalentes, où un public spécifique est mobilisé (Associations – Clubs seniors – Maison des adolescents).

Il permet d'aider des diffusions artistiques de qualité pour un public éloigné de l'offre culturelle et dans des lieux insolites. La musique reste la discipline la plus plébiscitée mais on y retrouve de la danse, du conte, de la lecture, ...



SAINT-PAUL, TERRE DE FESTIVALS

Depuis 2020, la Ville de Saint-Paul favorise la culture pour tous à travers la mise en place et l'accompagnement des festivals locaux mais aussi nationaux.

Ces festivals permettent une réelle dynamisation culturelle sur le territoire, avec des échanges, des ateliers avec le public scolaire. Les actions et médiations culturelles se font aussi en direction des habitants à travers des concerts et représentations.

Pas moins de 10 festivals ont rythmé l'année 2024 dont Opus pocus, le FIFOI, le festival du film d'aventure, les Francofolies...



La commune veille à ce que chaque festival soit l'occasion de développer les actions culturelles. Des déclinaisons sont imaginées afin de toucher, sensibiliser, faire réagir les publics, dans leur quotidien et en jouant sur une proximité immédiate :

l'Éperon, Ravine Daniel, la Saline les bains, Carrosse, Saint-Paul centre, Savanna, Rue Jacquot, Grande Fontaine, Bois de Nèfles, Petite France, Le Guillaume, Bernica, Fleurimont, Plateau Caillou, Tan Rouge, Saint-Gilles-les-bains sont autant de quartiers dont des habitants – petits et grands - ont pu bénéficier d'actions culturelles.

David Sicard et son 'Kafé Griyé', les Francos et ses artistes (4) qui sont allés dans les écoles, Jazz en l'R, Opus Pocus,

Chiffres et éléments clés :

- Subventions aux associations : 517 000 euros
- 107 demandes de subventions
- Plus de 70 événements pilotés par la culture
- 500 entrées gratuites au théâtre de Plein air dans le cadre d'une convention ont été distribuées aux associations de quartier

LE SPORT

Faits marquants en 2024

- Passage de la flamme olympique sur le front de mer avec 15 relayeurs
- Installation de la seule fan zone de l'océan indien sur la commune
- Extension du stake park à la Saline les bains
- Création de 2 streets Work out sur Savanna et Ruisseau

SPORT : « SAINT-PAUL, TERRITOIRE EN MOUVEMENT »

À Saint-Paul, le sport n'est pas qu'une pratique : c'est une dynamique collective !

- **Saint-Paul se pare des couleurs de l'olympisme**

Le 12 juin 2024, la Flamme Olympique a traversé le front de mer de Saint-Paul. Quinze relayeurs dont une employée de la direction des sports, une foule rassemblée tôt le matin, des animations festives... et un moment de fierté partagé, sublimé par l'hymne olympique saint-paulois, interprété par les élèves de l'École municipale de musique. Un passage historique, ancré dans les mémoires.



- **Une Fan Zone unique dans l'océan Indien**

Du 26 juillet au 11 août 2024, la Ville a ouvert la seule Fan Zone « Club 2024 » de l'océan Indien. Installée au complexe sportif de Saint-Paul Centre, elle a permis aux familles, aux jeunes, aux passionnés de vivre les Jeux en direct, autour de 30 disciplines sportives, de tournois amicaux, d'animations et de retransmissions sur écran géant.



- **Un séjour aux JO pour les élèves de Saint-Paul**

20 marmay du premier degré, accompagnés de 8 encadrants, ont eu la chance de vivre les JO de Paris de l'intérieur, dans le cadre du dispositif « Athlécoles ». Un séjour pédagogique d'exception, entre découverte, émotion et transmission des valeurs de l'olympisme.

- **Un centre nautique en fin de rénovation**

Après plusieurs années de fermeture, la piscine de Vue Belle s'apprête à rouvrir ses portes. Avec 3,7 M € investis, c'est un nouvel espace situé dans les hauts qui verra le jour, moderne, accessible, et prêt à accueillir les écoles, les clubs et le grand public.

- **Un skatepark à La Saline qui s'agrandit ...**

Pour répondre à l'engouement croissant des jeunes pratiquants, le skatepark de La Saline a été agrandi.



RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CONSTRUCTION DE PETITS ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Labellisée Ville Active et Sportive, Saint-Paul poursuit en 2024 sa stratégie de modernisation des équipements, au service d'un sport de proximité, accessible à tous, et de qualité.

- **Des investissements structurants**

Près de **5,7 millions d'euros** ont été engagés pour la réhabilitation, l'extension ou la construction de nouveaux équipements.

- **Un réseau sportif accessible et vivant**

Avec plus de **251 équipements sportifs communaux** répartis sur **106 sites** sur lesquels interviennent les agents de la Ville, et en ajoutant **30 espaces extérieurs dédiés, 70 structures de proximité (C.A.S.E.) et 60 sites privés**, Saint-Paul dispose d'un réseau dense qui atteint un ratio de **3,82 équipements pour 1 000 habitants**, proche de la moyenne nationale (4/1000).

Ce maillage permet de proposer une offre de proximité, régulièrement animée par les éducateurs, les associations et les services municipaux.

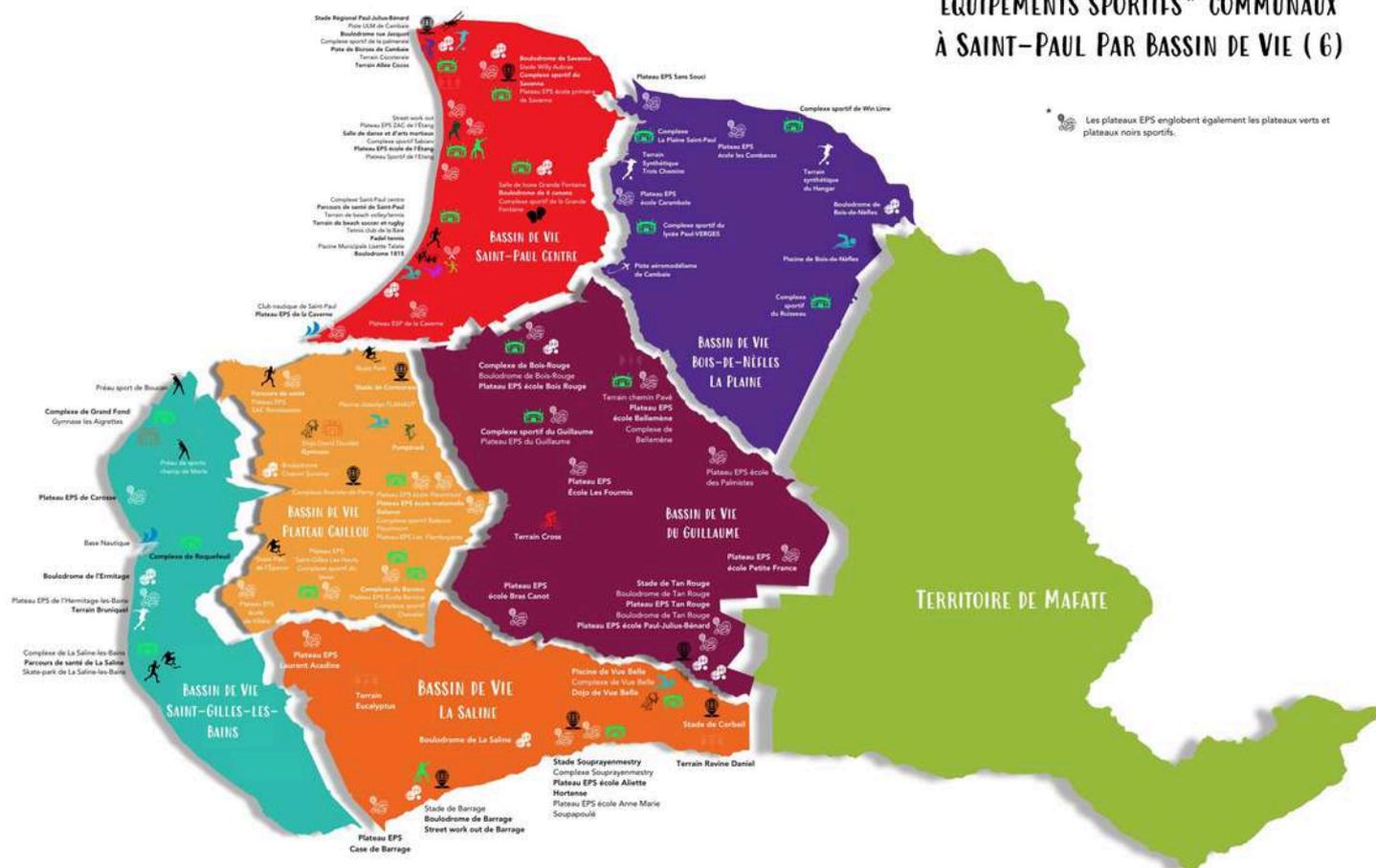
Chiffres et éléments clés :

- 1,7 millions de passages enregistrés sur les équipements sportifs, dont :
- 350 000 passages scolaires
- 920 000 entraînements
- 130 000 compétiteurs
- 183 000 entrées en piscine

LES ÉQUIPEMENTS LIVRÉS OU RÉNOVÉS 2024

- Complexe de Savanna : 231 000 € comprenant le Street Work Out)
- Street Work Out du Ruisseau: 181 300 €
- Extension du Skatepark de La Saline-les-Bains : 944 810 €
- Modernisation des 4 piscines : 800 000 €
- Générateur de désinfectant in-situ : 80 000 €
- Gymnase du lycée Saint-Paul IV : réfection des douches et sanitaires
- Gymnase Centre : remise aux normes électriques, remplacement de toutes les portes : 25 000 €
- Ring de boxe : 17 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS* COMMUNAUX À SAINT-PAUL PAR BASSIN DE VIE (6)



LE SPORT AU CŒUR DE L'ÉDUCATION, DU LIEN SOCIAL, DE LA SANTÉ ET DE L'INCLUSION

Labellisée « Ville Active et Sportive », « Génération 2024 » et « Terre de Jeux 2024 », Saint-Paul fait du sport un outil de transformation sociale, d'accès à la santé et d'éveil dès le plus jeune âge.

Les actions se déploient dans les écoles, les quartiers, les piscines, les associations, au plus près des habitants.

- « Savoir-Nager » en lagon : 1 638 marmailles sensibilisés à la nage, à l'environnement marin et à la végétalisation du littoral. Ce dispositif a été mis en place juste après la fermeture du Centre Nautique de Vue Belle pour éviter que cette situation ne pénalise l'apprentissage de la natation, des enfants habitants dans les hauts.

- Challenge de natation scolaire (18 et 19 avril 2024) : 1 800 élèves CM1/CM2 accueillis sur 2 jours, avec remise de diplômes et de bonnets de bain aux couleurs de la Ville.

Chiffres et éléments clés :

- 14 000 élèves du premier degré bénéficient des interventions des éducateurs sportifs et maîtres-nageurs de la Ville.
- 11 000 collégiens et lycéens utilisent quotidiennement les équipements sportifs mis à disposition.
- Des cycles thématiques sont proposés tout au long de l'année : sports collectifs, motricité, tennis, athlétisme, natation.
- Dispositif « Athlécoles » : reconduit dans le cadre de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques : 2 100 élèves, 81 classes, 45 écoles sensibilisées aux disciplines olympiques.
- Programme « Savoir-Nager » : 7 041 enfants formés en piscine sur des cycles de 10 séances.



TEMPS PÉRISCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

- **École municipale des sports** : tous les mercredis matin pour les 7-11 ans (trampoline-gym, beach soccer, multisports) : **45 enfants**.
- **Accueil des adolescents (12-15 ans) les mercredis après-midi** : sessions sportives de ski nautique à l'Étang Saint-Paul (24 jeunes accueillis)
- Centre municipal de perfectionnement de gardien de but de handball (**16 jeunes accueillis**) en 2023/2024
- **154 enfants**, dont certains en situation de handicap, ont intégré l'école municipale de natation (1 séance hebdomadaire hors vacances scolaires).

SPORT, SANTÉ ET INCLUSION

Saint-Paul, le sport, ce n'est pas seulement là pour tester ses propres limites. C'est aussi pour créer du lien, prendre soin de soi et des autres.

On mise sur l'essentiel : bouger, s'élever, accéder. Pour tous, partout. Et ça se voit.



- Dispositifs gratuits : Des programmes pour « Bouger Ansanm' » !
« Bouger Ô Féminin », « Bouger Ô Séniors », « Bouger Ô Z'employés » et « Bouger Ansanm »
Plus de 700 participants, dont 600 femmes, dans l'ensemble des bassins de vie.
- Cycle de conférences sport-santé lancé en 2024 pour sensibiliser autrement
Thèmes abordés : aménorrhée chez les femmes sportives, arbitrage au féminin, violences sexuelles, harcèlement et bizutage dans le sport (en partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile »).
- Dispositif « Sport sur ordonnance » : le soin en mouvement
Porté par l'OMSEP, ce programme accompagne les personnes atteintes d'affections chroniques dans une pratique sportive adaptée. Un appel à projets a été lancé en 2024 pour consolider le dispositif en lien avec les professionnels de santé et le tissu associatif.
En 2024, Elle a accompagné 150 personnes dans le cadre du dispositif "Sport sur Ordonnance".

La dynamique instaurée autour des piscines municipales



À Saint-Paul, les piscines sont bien plus que des bassins remplis d'eau : ce sont des lieux de vie, d'apprentissage, de santé et de partage. Ouverts 7j/7, les trois centres nautiques (Front de Mer, Plateau Caillou, Bois-de-Nèfles) sont au cœur de la politique municipale, à la croisée des enjeux éducatifs, sociaux et de santé publique.

- 183 365 passages enregistrés en 2024, contre 156 000 en 2023 soit +18 % de fréquentation.
- 100 % de taux de remplissage des créneaux pour les scolaires (1er et 2nd degré) ; 95 % pour les associations.
- 12 nocturnes estivales organisées sur les piscines du Front de Mer et de Plateau Caillou, rassemblant entre 200 et 400 personnes par soirée.
- Reprise des « aquamatinales » certains dimanches, en lien avec le service de la petite enfance.
- Animations « Octobre Rose » tous les dimanches matin du mois d'octobre, encadrées par les MNS.
- Animations vacances scolaires : structures gonflables installées ponctuellement à la piscine du Front de Mer et à Plateau Caillou.
- Journée portes ouvertes en avril à la piscine de Bois-de-Nèfles pour dynamiser le site.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE

Chiffres et éléments clés :

- 350 associations sportives actives
- 25 100 licencié·es
- 65 disciplines
- 1,591 M€ de subventions attribuées en 2024 (5,643 M€ entre 2021 et 2024).
- 120 conventions pour un accès gratuit aux équipements communaux (compétitions, entraînements, championnats)
- 15 associations bénéficient de créneaux dans les piscines municipales, pour un total de 250 heures/semaine.

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (OMSEP), CATALYSEUR D'ENGAGEMENTS ET D'AMBITIONS

À Saint-Paul, la pratique sportive repose aussi sur des structures de proximité. L'Office Municipal des Sports et de l'Éducation Populaire (OMSEP) joue un rôle de pivot dans la mise en œuvre de dispositifs sportifs, éducatifs et citoyens.

- Dispositif d'Aide au Déplacement Aérien (ADA) : 211 athlètes accompagnés en 2024 pour des compétitions nationales et internationales en dehors de l'île

- Labellisation "Maison Sport Santé" : l'office enrichit l'offre en sport-santé avec les dispositifs "Sport sur Ordonnance", "Sport Santé en Entreprise" et "Sport Santé Bien-Être". Il est également labellisé accompagnateur généraliste "Guid'Asso" pour accompagner les associations.
- En 2024, une enveloppe de 249 000€ vient soutenir ces dispositifs tout en accompagnant et formant les associations sportives et d'éducation populaire du territoire. Également labellisé Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) et Point d'Appui au Numérique Associatif (PANA), l'OMSEP propose également un programme d'incubation nommé OMS Social Lab, destiné à soutenir les porteurs de projets innovants dans le domaine du sport et de l'éducation populaire.

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES NOMBREUSES ET QUI CONTRIBUENT À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le sport est un formidable vecteur de lien social, d'attractivité et d'identité territoriale.

À Saint-Paul, il mobilise chaque année des milliers de passionnés, de bénévoles et d'athlètes autour de plus de 230 événements sportifs, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Multi-labellisée et dotée d'un tissu associatif dense, la Ville de Saint-Paul s'engage résolument aux côtés des organisateurs, en apportant un soutien financier, logistique et technique pour garantir le succès, la sécurité et l'accessibilité des manifestations.



Chiffres et éléments clés :

- Plus de 230 manifestations soutenues en 2024 sur tout le territoire
- 245 844 € mobilisés en soutien logistique/Sécurité/Matériels

Parmi les rendez-vous emblématiques de 2024, on retrouve :

- Relais de la Flamme Olympique
- Club 2024 « Fan Zone »
- L'Open International des Brisants
- Le Meeting International de Natation
- L'Open Mascareignes de Judo
- L'Ultra-trail des Géants
- La Swim Run
- La Run Océan
- L'Open Océan Indien de Ju-Jitsu Brésilien
- La Mégavalanche
- Le Grand Raid (La Métis Trail)

SAINT-PAUL RAYONNE PAR LE SPORT BIEN AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

Des rendez-vous à rayonnement régional et national

Au-delà de ses talents locaux, Saint-Paul attire également des athlètes de haut niveau venus de divers horizons. Triathlètes, patineurs (rollers), haltérophiles et bien d'autres disciplines trouvent sur le territoire des conditions optimales pour leurs stages de préparation.

Cet attrait s'explique par la qualité des infrastructures sportives, la diversité des terrains d'entraînement et un climat idéal permettant des performances dans les meilleures conditions.

En combinant formation des jeunes talents et accueil d'athlètes de haut niveau, Saint-Paul confirme son statut de ville sportive d'excellence, résolument tournée à la fois vers la haute performance et l'accessibilité à tous les niveaux de pratique.

- Stage de l'équipe de France de natation artistique à Saint-Paul en janvier 2024, en préparation des JO de Paris.
- Stage de l'équipe de France de pentathlon moderne et du saut à la perche en décembre janvier 2024 sur le stade de PJB.

Des résultats sportifs à la hauteur de l'engagement

En 2024, les athlètes saint-paulois ont brillé sur les scènes nationales et internationales :

- 52 podiums aux championnats de France
- 8 podiums en Europe
- 2 podiums mondiaux.

Ces résultats incarnent l'excellence et la diversité du sport à Saint-Paul, portée par les clubs, les éducateurs et les partenaires institutionnels.

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DU SPORT, 7 JOURS SUR 7 QUI S'ENGAGENT ET SE FORMENT

Des agents de la direction des sports impliqués au service des administrés

- 270 agents municipaux à la Direction des sports
- 144 agents d'exploitation répartis sur trois zones d'intervention : Saint-Paul / Ruisseau, Plateau Caillou / Petite France, La Saline / Ravine Daniel
- 59 agents (MNS, machinistes, agents d'accueil et d'entretien) assurent le fonctionnement des 3 centres nautiques, ouverts 7j/7 (hors jours fériés).
- La présence des agents sur les équipements sportifs est assurée de 7h à 22h, y compris les week-end, afin de garantir l'accueil, l'entretien et la sécurité lors des rencontres sportives et des activités au quotidien.

Montée en compétences des équipes de la direction des sports

Parallèlement à la modernisation des équipements, un plan de formation pluriannuel est déployé pour renforcer les compétences des agents :

100 % des MNS sont formés au programme national d'Aisance Aquatique.

- Formation SST (sauveteur secouriste du travail) organisée pour l'ensemble du personnel.
- En août 2024, 4 machinistes ont bénéficié d'une formation spécifique sur le traitement et l'hygiène de l'eau.

Saint-Paul

TERRE PERFORMANTE ET RESPONSABLE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL ET AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Faits marquants en 2024

- L'équipe municipale est tournée vers la réalisation des objectifs de mandature et le développement des services publics et traduit, pour les Ressources Humaines, par une volonté de soutenir l'investissement humain notamment au travers d'un plan de valorisation du personnel et une optimisation des ressources, tout en assurant la maîtrise des finances publiques.



L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du plan de valorisation Ressources Humaines prévu dans la délibération cadre relative aux Ressources Humaines du 18 novembre 2021 et des lignes directrices de gestion applicable depuis le 1er décembre 2023.

Principales mesures engagées en 2024 :

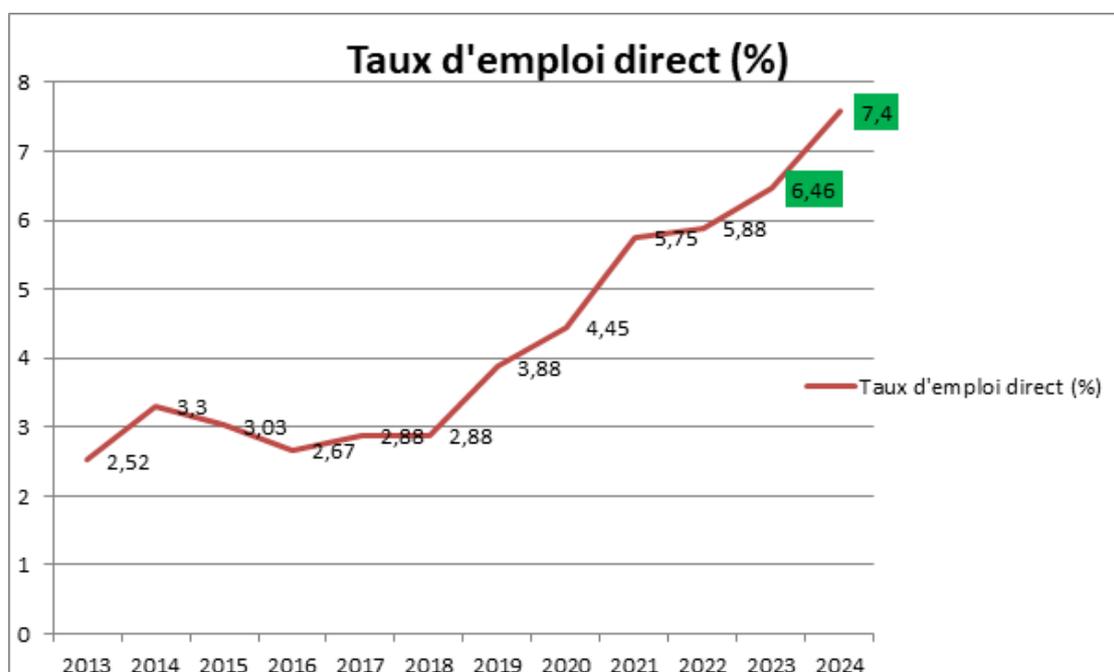
POUR LE RECRUTEMENT ET LA CARRIÈRE

- Refonte du RIFSEEP et mise en œuvre du C.I.A
- Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la Police Municipale - L'indemnité spéciale de fonction et d'engagement
- Refonte du régime des heures complémentaires et supplémentaires avec ouverture du dispositif aux personnels d'enseignement artistique
- Plan de titularisation : titularisation de 60 agents dont 41 sans concours et 19 agents suite à réussite aux concours.
- Procédure d'avancement de grade et de promotion interne en décembre 2024 : 36 avancements de grade et 12 promotions internes.
- Paramétrage et formation en vue de la dématérialisation des évaluations professionnelles (sur CIRIL RH)
- Acquisition et paramétrage du logiciel Beetween pour la gestion des recrutements

POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Elaboration du plan de formation et du règlement de formation
- Recrutement de 21 apprentis dont 3 Reconnus Travailleurs Handicapés
- Mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle (2 postes de conseillers pourvus)
- Création de la cellule Campus au sein du service Parcours et Compétences
- Formation intra « l'évaluation professionnelle un acte d'engagement » (62 encadrants formés)

- Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et création de la cellule dédiée (réfèrent écoute, réfèrent signalement)
- Mise en œuvre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (volet prévoyance)
- Formation de 6 nouveaux assistant de prévention (réseau de 18 assistants de prévention au total)
- Projet de conventionnement avec la cellule d'urgence médico-psychologique
- Taux d'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi - Le nombre de bénéficiaires au 31/12/2024 est de 194 agents ce qui porte le **taux d'emploi direct à 7,40 %**.



POUR L'ORGANISATION GÉNÉRALE ET LE DIALOGUE SOCIAL

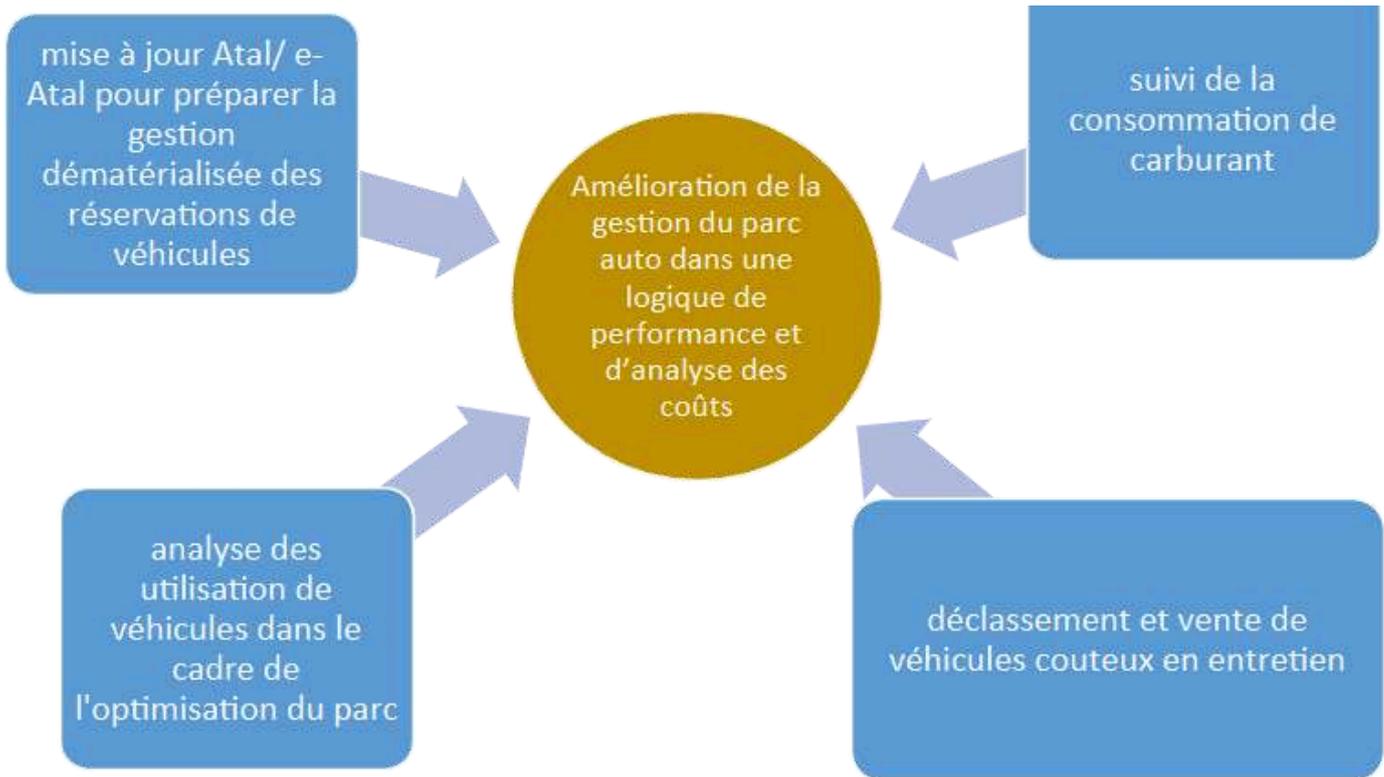


- Validation de la dernière mise à jour de l'organigramme général des services en juin 2024
- Organisation d'un séminaire instances (CST/F3SCT) en mars 2024
- Réunions organisées avec les organisations syndicales dans le cadre du dialogue social ci-dessous :
 - CAP A = 2
 - CAP B et C = 01
 - CCP = 04
 - F3SCT = 03
 - CST = 05
 - Groupes de travail = 7

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

GESTION DES MOYENS ROULANTS

Plusieurs actions se poursuivent dans un objectif général d'optimisation du parc roulant, tant sur le volet financier que sur le volet opérationnel.



Chiffres et éléments clés :

- Composition de la flotte : 13 motos, 16 poids lourds/engins, 9 remorques,
- 357 véhicules sur 15 points de stockages.
- 316 véhicules communaux sont équipés de système de géolocalisation.
- 28 véhicules en LLD géolocalisés par le loueur.
- 19 vélos électriques
- Nombre d'interventions réalisées par le garage : 1 012

NETTOYAGE ET GARDIENNAGE

Les missions habituelles du service se sont renforcées avec la gestion des toilettes publiques

Les équipes du service nettoyage et gardiennage interviennent aussi pour les travaux de nettoyage et désinfection d'urgence.



Chiffres et éléments clés :

- 14 toilettes publiques à entretenir
- 82 sites à entretenir avec 48 agents
- 18 489 m² de surfaces à entretenir
- 8 interventions urgentes effectuées
- 5 interventions externalisée en 2024
- 3 sites à surveiller (CTM, marché couvert, Hôtel de Ville)

DOCUMENTATION ET ARCHIVES



Le service s'est renforcé avec le recrutement d'une archiviste numérique en charge du projet de déploiement d'une solution d'archivage numérique au sein de la commune.

Une subvention dans le cadre du projet ANET (Appel à projet Archivage Numérique en Territoire) pour l'acquisition d'un SAE (Système d'Archivage Electronique) a été obtenue.

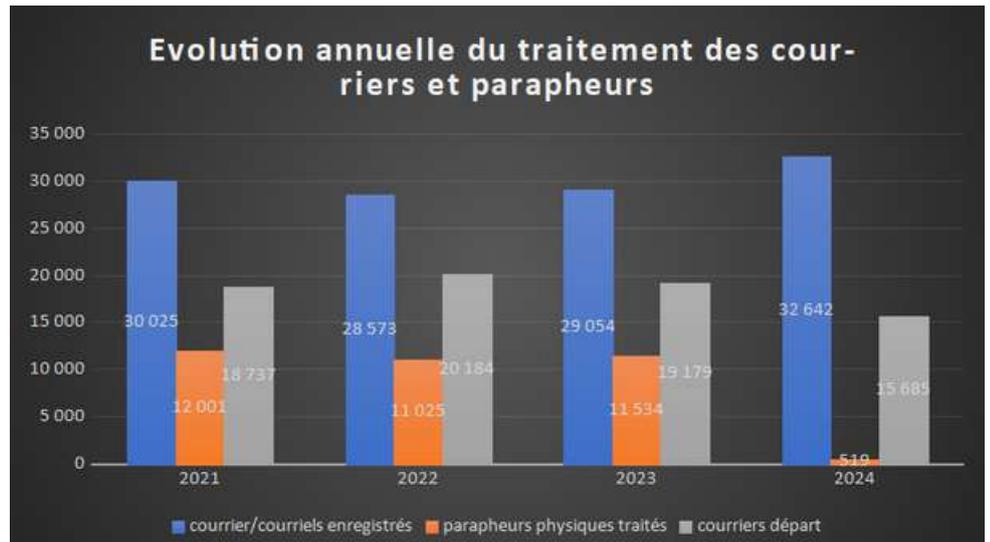
La collection des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Paul a été enrichie par l'apport des délibérations numérisées du fond des Archives Départementales.

Le travail a été réalisé par des étudiants en master d'Histoire de l'Université de la Réunion dans le cadre de leur stage au sein du Services Villes d'Art et d'Histoire de la commune.

Chiffres et éléments clés :

- 20 500 délibérations scannées et identifiées de 1945 à nos jours
- 20 interventions de conseil auprès des services
- 33 000 arrêtés référencés et numérisés de 1951 à nos jours
- 48 905 permis numérisés de 1954 à 2018
- 57 abonnements revues papier (30) et numériques (27)
- 32 mètres linéaires d'archives versées par 7 services
- 32 mètres linéaires d'archives éliminés

- Poursuite de la démarche de dématérialisation en lien avec le passage sur le logiciel Maarch courriers dès le mois de décembre 2024.
- Diminution des parapheurs « physiques » très nette en 2024 comme le montre le graphe ci-contre



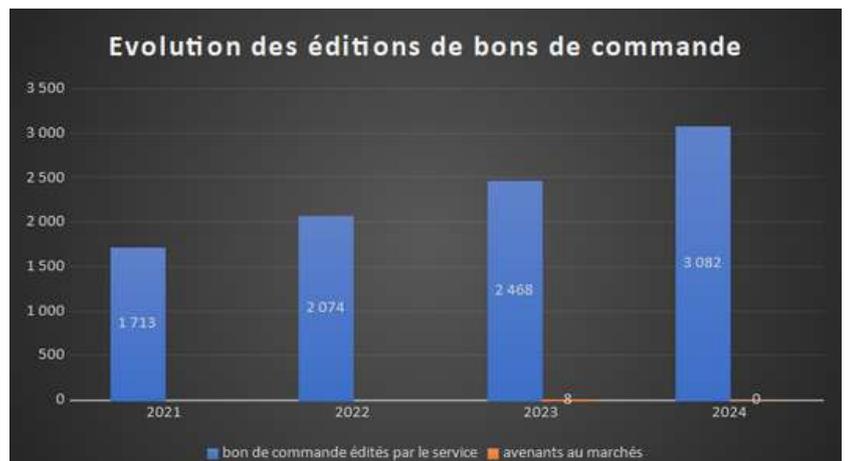
MAGASINS CTM

- Optimisation des opérations de manutention au magasin par l'identification des rayonnages en tête de gondole
- Sécurisation des opérations de manutention et de stockage par la mise en œuvre d'une gestion sécurisée des dotations de fournitures (boîtes à lettre de dépôts de demandes de fournitures, sonnette au comptoir)



ACHATS ET OPTIMISATION

- Sécurisation des achats par la centralisation de la gestion administrative des marchés de la direction des moyens généraux au sein du service achats et optimisation (uniformisation des méthodes et expertise de ce service).



Chiffres et éléments clés :

- 95 accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents exécutoires suivis par le service au 1^{er} janvier 2024.
- 4 procédures conclues, soit 14 marchés notifiés en 2024
- 0 avenants passés sur les marchés exécutoires en 2024
- Coût de la remise à niveau des dotations des centres d'hébergement en 2024 : 84 476,96 €



Dans le but d'améliorer les connexions des écoles du 1^{er} degré à internet, leur permettant ainsi un meilleur confort dans l'utilisation des ressources en ligne, un nouveau réseau dédié aux écoles a été créé incluant :

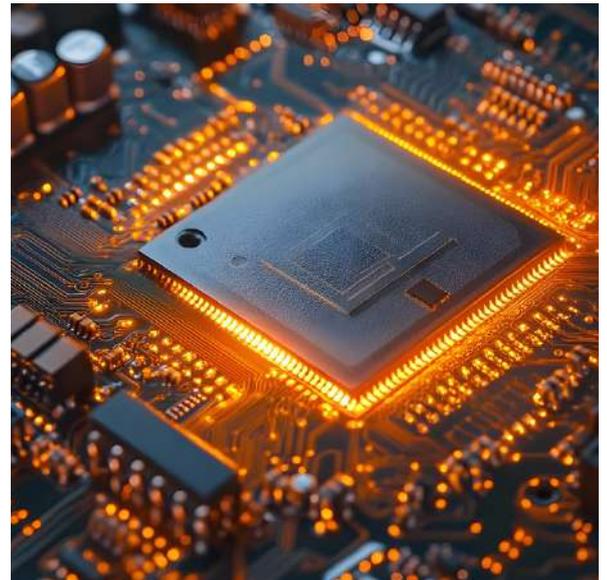
- Le raccordement de 61 écoles (dont 42 écoles avec le concours de l'Europe via le REACT UE) à internet haut débit (avec un débit garanti de 50Mb/s) ;
- Les écoles ne pouvant pas bénéficier de cette connexion font l'objet d'un autre abonnement haut débit (fibre, 4G) ;
- La refonte du réseau d'accès au sein de 36 écoles améliorant ainsi la diffusion du réseau via le WiFi. Cette refonte se terminera au premier trimestre 2024 avec la refonte des 32 autres écoles.

GESTION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Afin de permettre aux agents de la collectivité de répondre aux attentes des usagers de manière efficace et performante, nous avons commandé et déployé plus de postes informatiques fixes dotés de composants de dernière génération, ainsi que de nouveaux serveurs pour permettre l'hébergement des nouvelles solutions dématérialisées.

Nous avons pu remplacer les postes identifiés comme obsolètes ou en panne, mais également en fournir pour de nouveaux arrivants.

Pour que ces équipements (*obsolètes ne répondant plus aux exigences de la collectivité mais toujours fonctionnels*), ne deviennent pas des déchets, la collectivité a poursuivi son engagement initié en 2022 de céder ces matériels à une association de réemploi, au travers de l'association AGAME (<https://agame.re/>).



DÉPLOIEMENT DE LOGICIELS DE TRAITEMENT ET DE SUIVI DES DOCUMENTS ET PROCÉDURES DÉMATÉRIALISÉES

Poursuite et fin du déploiement de la signature électronique. L'extension de l'utilisation du i-Parapheur s'est poursuivie en 2023 à l'ensemble des directions. Celle-ci a permis de passer de 5.200 à 10.300 le nombre de dossiers traités dans le i-Parapheur.



Poursuite de l'étude sur la numérisation des cimetières. L'étude sur la nécessité de faire évoluer le logiciel de gestion des cimetières actuel, ou de recourir à un autre outil, a mené à une réévaluation des besoins initiaux, une prédominance pour l'aspect cartographique a ainsi été remonté. Cette étude a abouti en 2024 sur un choix d'outil, le logiciel Requiem OPUS a été choisi, configuré et mis à la disposition du Service Funéraire.



Afin d'améliorer les traitements administratifs, la collectivité a fait le choix d'acquérir un logiciel assurant le traitement dématérialisé complet des actes administratifs de toutes natures (délibérations, arrêtés, décisions), depuis la production des projets jusqu'au versement des conseils et aux transferts des flux actes en retour du contrôle de légalité.

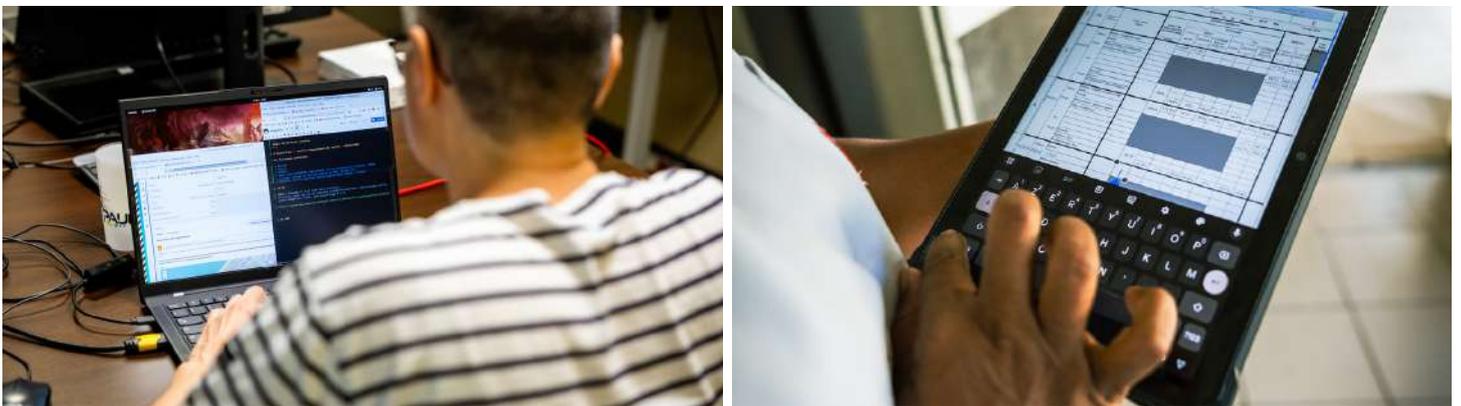
La mise en place de ce logiciel permet ainsi un meilleur suivi des différents actes, avec de plus le connecteur vers la solution de signature électronique, permettant ainsi une dématérialisation complète.

En 2024, la collectivité a fait le choix de se doter d'un logiciel de traitement des courriers entrants et sortants, permettant un meilleur suivi des dossiers en cours de traitement par les services de la collectivité. Le déploiement a eu lieu courant du mois de décembre et permet un gain de temps pour les services traitants.

SENSIBILISATION AUTOUR DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Avec la recrudescence des problèmes liés à la cybersécurité, la collectivité a mis l'accent sur la sensibilisation de ses agents sur les bons gestes à avoir aussi bien dans le monde du travail que leur environnement personnel. Cette sensibilisation s'est aussi bien portée sur des actions ponctuelles que des actions plus longues comme les ateliers Cybersécurité dans le cadre du Cybermois.

La sensibilisation ne s'est pas arrêtée à la sécurité mais a aussi porté sur une utilisation numérique responsable des moyens mis à disposition par la mairie auprès de ses agents.



LA COMMANDE PUBLIQUE ET PERFORMANCE

Faits marquants en 2024

Comme pour les précédentes années, la relance des marchés de fonctionnement courants (accords-cadres à bons de commande) avec des montants maximums revus à la hausse explique en partie la forte augmentation du volume financier des marchés notifiés. Outre ces marchés, il convient de noter certaines opérations d'investissement dont les marchés ont été notifiés en 2024 :

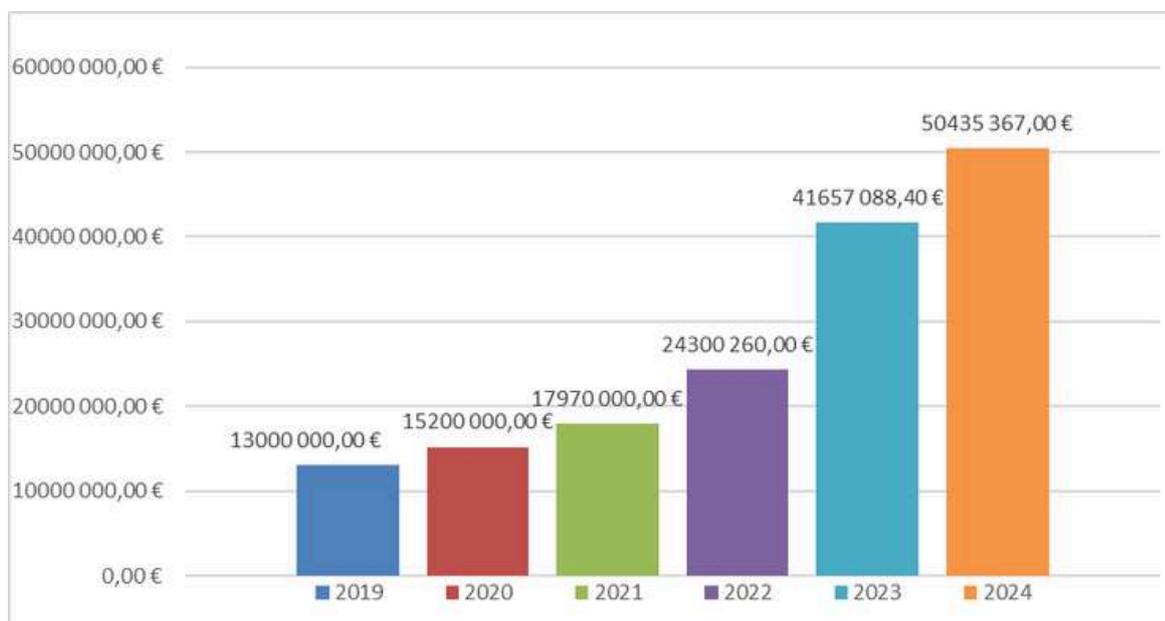
- Travaux d'aménagement des chemins Balance-Chevaliers (1 100 000 €)
- Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un gymnase et d'un plateau sportif à La Saline (1 500 000 €)
- Travaux de réhabilitation de la passerelle CFR de l'Etang Saint-Paul (2 160 000 €)



PROMOUVOIR UNE COMMANDE PUBLIQUE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Faciliter l'Accès des TPE/PME à la commande publique à travers notamment le développement du niveau d'allotissement, des procédures multi-attributaires et de la clause de limitation de lots à l'attribution des marchés allotis.

Volume financier des marchés notifiés (y compris montant maxi des accords-cadres à bons de commande)



UNE COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA COLLECTIVITE

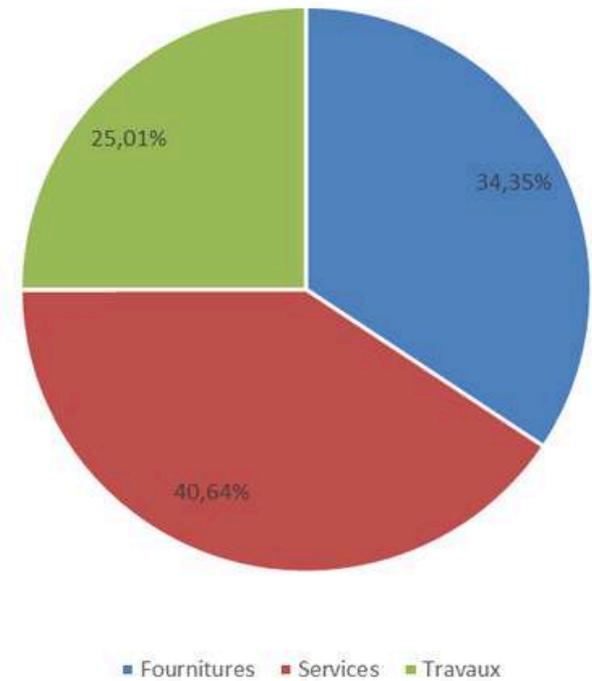
Après une année 2023 marquée par plusieurs opérations de travaux (effet REACT-UE FEDER) qui a donc vu la part des marchés de travaux augmenter fortement (52%), l'année 2024 a vu une forme de retour « à la normale ».

En effet, la moyenne annuelle (en volume financier) de la part des marchés de travaux se situe entre 25 et 30%. On notera également que la part des marchés de services connaît une augmentation significative en 2024 (la moyenne annuelle se situant autour de 30%).

Cette augmentation s'explique notamment par plusieurs marchés de maîtrise d'œuvre pour des opérations structurantes pour la collectivité (ex : *Marché de MOE pour la construction d'un gymnase et d'un plateau sportif à La Saline Les Hauts*)

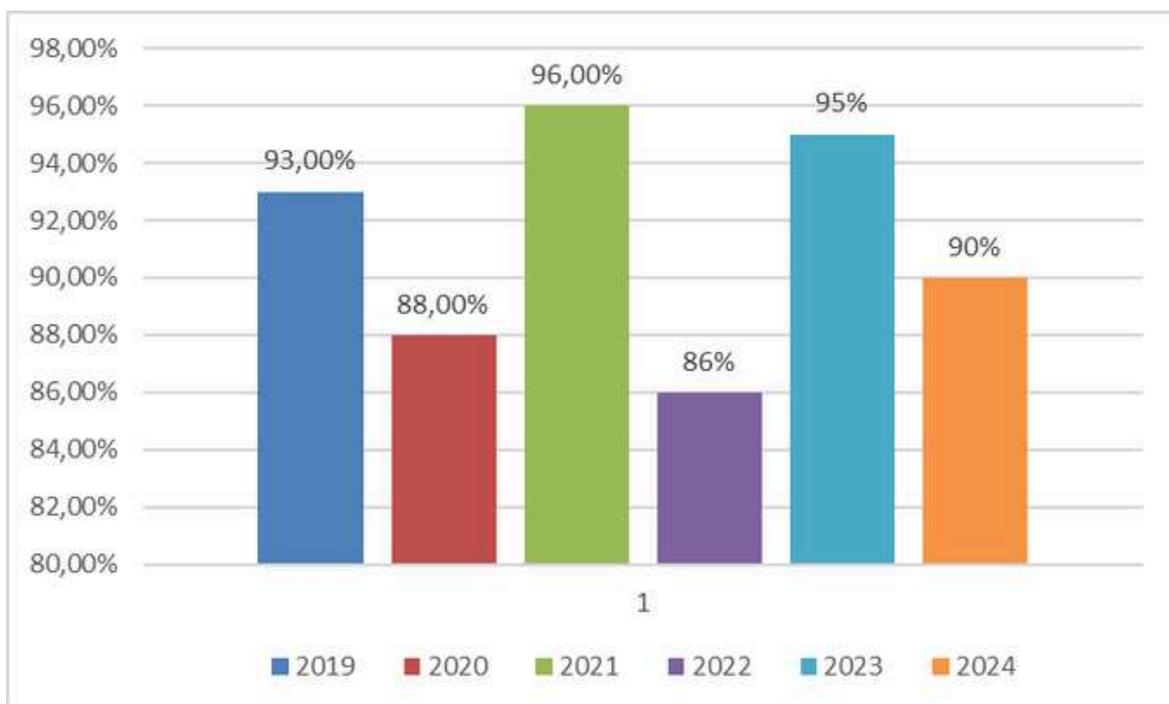
Volume financier des marchés notifiés par nature*

* : hors marchés denrées alimentaires



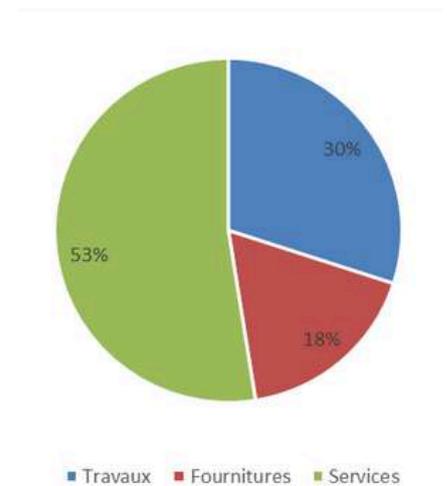
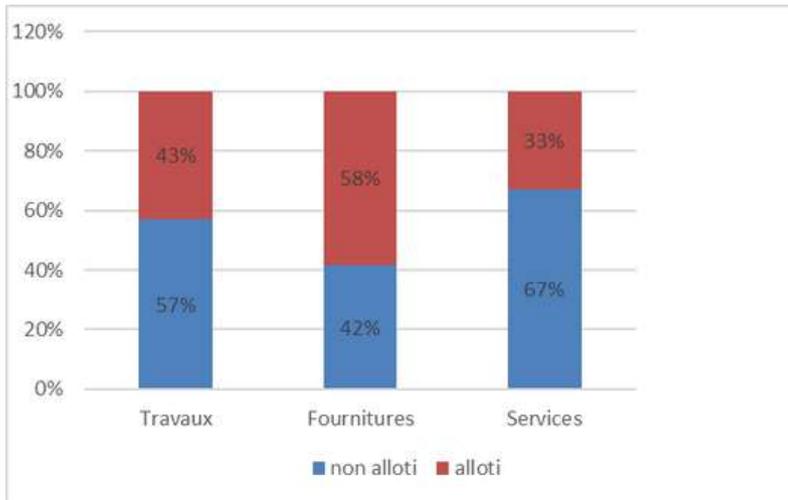
UNE COMMANDE PUBLIQUE QUI CONFIRME SON RÔLE DE LEVIER ECONOMIQUE

La part des TPE/PME dans l'attribution des marchés communaux reste très importante confirmant encore une fois le rôle de la commande publique comme véritable outil de développement économique du territoire.



Taux d'allotissement des marchés

- Nombre de procédures ayant fait l'objet d'un allotissement : 40 sur 104, soit un taux d'allotissement global de 38% en 2024
- Part des marchés par nature dans les procédures allotiées (sur les 40 procédures) :



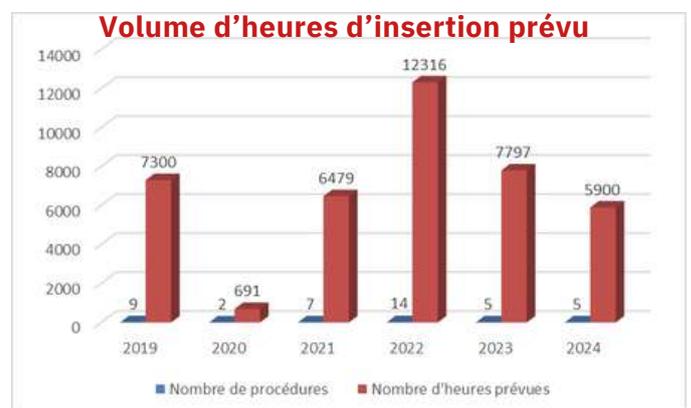
UNE UTILISATION EN DEVELOPPEMENT DU LEVIER « ASAP »

Nombre de procédures et volume financier (ASAP)

Le dispositif ASAP continue de se développer dans la mise en œuvre des opérations de travaux communales.

Quelques exemples de marchés conclus dans le cadre du dispositif ASAP :

- Aménagement paysager de cheminements piétonniers et de parkings publics au sud de la station balnéaire de St/Gilles/Bains
- Réhabilitation des bâtiments du Centre nautique de Vue Belle
- Extension de l'espace de réunion de l'école Jasmin ROBERT
- Travaux de sécurisation du stade PJB
- Travaux de réhabilitation du Parc expo
- Travaux de création d'une DZ pour le ravitaillement de l'école de Roche Plate
- Rénovation du poste MNS de Boucan Canot



En plus de ces marchés conclus dans le cadre du dispositif ASAP, il convient de noter que la commune a conclu, au titre du dispositif « achat innovant », un marché pour des prestations de service dans le cadre du déploiement de la technologie de vidéosurveillance qui permet de détecter les dépôts sauvages sur la commune de Saint-Paul. (98 857 € HT).

